

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne	
CANADA.....	\$6.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE..	\$8.00
MONTREAL ET BANLIEUE.....	\$10.00

Edition hebdomadaire	
CANADA.....	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE..	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Notes, réflexions et souvenirs

Les Acadiens de Montréal ont tenu hier une réunion qui paraît avoir obtenu un succès considérable. Ils y ont parlé de la nécessité d'une organisation forte et des difficultés auxquelles ils se heurtent dans les Provinces Maritimes. Nous n'avons point à entrer dans le détail de leurs projets, mais nous voulons tout de suite leur affirmer qu'ils trouveront chez les Canadiens français qui ont le souci de leur propre survie la plus vive, la plus ardente sympathie, et tout l'appui possible.

Le groupe acadien est le plus ancien des groupes français d'Amérique; c'est indiscutablement celui qui a le plus souffert. Son histoire est un martyrologe; elle est en même temps une promesse d'espérance. Aucun effort ne saurait être tenté contre l'un de nos groupes qui dépasse en violence, en intensité, celui dont fut victime l'Acadie française et si l'Acadie est sortie vivante du terrible creuset, pourquoi ne réussirions-nous pas, par tout, à tenir tête aux forces ennemies?

Les Acadiens n'eussent-ils fait que résister chez eux et reconstituer après l'exil un groupe vivace qu'ils auraient droit à notre plus haute admiration et à notre profonde gratitude. Mais nous avons envers eux un autre motif de reconnaissance. Le sang acadien s'est mêlé au sang canadien-français et nous a donné quelques-uns de nos plus grandes, de nos plus nobles figures.

Au début de l'une des vigoureuses campagnes menées en faveur de la minorité franco-ontarienne, c'est — on s'en souviendra — en invoquant le souvenir de ses ancêtres acadiens que le vénérable sénateur Landry commençait son discours-manifeste. « J'ai l'honneur », s'écriait le vieux soldat, d'appartenir à cette noble race acadienne, qui... Les acclamations ne lui laissèrent pas le temps d'aller plus loin: la foule avait compris la promesse d'invincible ténacité que portait ce simple rappel, par le président du Sénat canadien, des modestes aïeux que rien n'avait pu briser.

Et c'est un autre fils de l'Acadie, héritier d'un nom aussi acadien que celui de Landry, qui, au seuil de l'Ouest, porte le drapeau de la résistance calme, tenace, infrangible. On se souviendra longtemps aussi dans l'Ontario français du discours de clôture que prononça, dans un congrès canadien-français d'Ottawa, l'archevêque, qui n'était peut-être encore qu'évêque auxiliaire — de Saint-Boniface. Il était là à titre d'intéressé direct, le diocèse de Saint-Boniface couvrant une partie de l'Ontario. Tous les autres évêques avaient dû quitter Ottawa l'après-midi, il restait seul pour la dernière séance — une séance où l'on n'avait pu admettre que les hommes — dans le sous-sol de l'église du Sacré-Cœur. Comme les délégués allaient se retirer, l'un des chefs de l'Association d'Education pria l'évêque de l'Ouest de dire quelques mots et de donner aux congressistes une suprême bénédiction. Toutes les figures — pour la plupart, figures de travailleurs luttant par le soleil — se tournèrent vers le jeune prêtre, debout dans sa soutane violette et qui paraissait plus jeune encore que son âge. Sans presque élever la voix, celui-ci dit simplement: *Nous avons engagé la lutte pour le droit, la justice et la liberté. Nous ne la cesserons qu'au jour de la victoire, et sur les cinq cents délégués tombés à genoux, il prononça les paroles de la bénédiction. — Pas un an, pas cinq ou dix ans — jusqu'au jour de la victoire! Cet engagement absolu, qui liait tout l'avenir, formulé d'une voix si calme, avec si peu d'éclat, fit passer sur les auditeurs le frisson des grands enthousiasmes. On venait d'entendre la parole d'un chef, celle de l'héritier de la race qui, comme le rappelait si fièrement Landry au Monument National, n'a pas voulu céder.*

Tout nous lie aux Acadiens: la communauté des croyances et du sang, et c'est avec une joie profonde que nous les voyons grandir. Qu'ils aient aujourd'hui encore, en dépit des magnifiques progrès réalisés, de rudes difficultés à reconstruire, c'est inévitable. Ils constituent, dans toutes les provinces de l'Est, le groupe minoritaire et, dans les provinces en majorité anglaises, le rôle des minorités est plutôt ardu. Même si elles ne se heurtent point à une hostilité formelle et consciente, elles ont à lutter contre l'ambiance, contre l'ignorance et les préjugés. Des modalités de la résistance, les Acadiens sont juges, et nous respectons scrupuleusement leur autonomie; mais ils peuvent, encore une fois, compter sur notre profonde sympathie et sur tout l'appui dont nous sommes capables.

Nous souhaitons — et c'est un vœu dont on aura plus d'une fois trouvé ici l'expression — que les deux groupes, acadien et canadien-français, se connaissent mieux, entretiennent de plus intimes relations.

Le pays acadien n'a pas simplement pour nous le charme de l'histoire et l'attrait d'une terre peuplée par des hommes de notre sang, il est très beau. Pourquoi, aux vacances d'été, un plus grand nombre de Canadiens français ne l'iraient-ils pas visiter? Nous aimerions d'autre part que des Acadiens vissent ici, plus souvent, nous raconter leur histoire, dire les problèmes de l'heure présente. Que nos sociétés nationales multiplient ces occasions de rencontre!

Nous y trouverons tous, avec le plaisir des réunions de famille, le principe d'une force nouvelle.

Omer HEROUX.

L'actualité

Médéric battu par Médéric

M. Martin a une façon à lui de mettre les choses au point.

Il n'est pas probable que cela plaise au public. Les chances sont, en effet, inégales entre l'interrupteur qui ne peut compter que sur sa force seule et le candidat en place qui peut compter sur des renforts, en cas de surprise.

L'interruption paraît être devenue une provocation. Les idées se modifient. Les candidats tiennent des assemblées pour expliquer leur conduite, pour rendre compte de leurs mandats s'ils sortent de fonction, pour prendre des engagements envers les électeurs, s'ils se présentent pour la première fois.

Ils ne doivent donc pas s'étonner des interruptions, à condition qu'elles soient polies. On a aboli l'assemblée contradictoire à Montréal, il n'est plus dans les mœurs. La surveillance de police est devenue chose compliquée et pour empêcher les rixes dans ces assemblées il faudrait mobiliser tout l'effectif et laisser libre champ aux apaches.

Mais l'assemblée contradictoire qui ne se fait plus entre les deux adversaires continue cependant. C'est le candidat qui est en opposition avec son auditoire. Il doit répondre aux questions, fournir les explications voulues et n'a pas le droit de se formaliser de ces questions, à moins qu'elles ne revêtent une forme volontairement piquante ou franchement insultante.

Le candidat n'est pas contraint de tenir des assemblées: il peut res-

ter chez lui. Aucun règlement électoral ne le contraint de quitter les chemins et d'aller subir les gaz asphyxiants d'un tabac plus ou moins odoriférant. Mais dès lors qu'il invite les électeurs à l'appeler, il doit assumer les risques professionnels.

L'élémentaire décence commande au candidat d'écouter les questions et d'y répondre. Il doit même tâcher de pénétrer les interruptions quelquefois obscures, les démentir, y trouver une réponse claire. Tous ceux que menace l'insuccès sont avertis par un secret instinct qui les fait tout de suite rechercher la police et recourir aux procédés d'étouffement.

M. Martin ne paraît pas échapper à la règle et il serait étonnant que son sort fut autre que celui de tous les politiciens qui se sont servis du bâton de la police comme argument. Mais Médéric restera toujours Médéric. Il détiendra toujours tous les records; il exagérera toujours, aussi a-t-il, à ses dernières assemblées, donné le spectacle d'un candidat qui non seulement ne peut souffrir l'interruption, qui non seulement n'y peut répondre victorieusement, mais qui, poussé par la colère, à bout de patience et d'arguments, veut de ses propres mains punir l'interrupteur.

M. Martin n'a jamais passé pour plus courageux que l'ordinaire, aussi dans ses interventions de l'autre soir n'y avait-il rien de particulièrement crâne. Car il savait qu'advenant le cas où il aurait le dessous le bâton de la police qui lui est entièrement dévoué à cause de l'union pérorait lourdement dans la balance.

Donner cependant le spectacle de l'illégalité flagrante, alors qu'il est entouré de policiers, et vouloir se faire justice soi-même, s'indigner des questions, c'est, nous semble-t-il, un comble. Et Médéric a plus perdu de votes dans les assemblées de samedi et de dimanche soirs en se colportant, après avoir vané la dignité avec laquelle il a reçu les personnes officielles, que M. Duquette ne lui en a fait perdre. Le pire adversaire de Médéric, c'est Médéric lui-même.

Il n'a qu'une seule chance de succès, c'est que la Presse qui a fait l'électorat qui l'a élu, et a fait sauter toutes les barrières du bon sens, et cette fois contre lui.

Avoir la Presse contre soi, c'est d'ordinaire une garantie de succès. Heureusement pour M. Duquette, qui n'a pas eu pour lui que ce seul journal, car en ce cas, nous ne donnerions pas cher de sa peau ce soir.

LA FLEUR

Bloc-notes

Maisonnette

M. Martin, faudra-t-il encore l'appeler M. le maire, ce soir? — Il est entré au Conseil législatif à la faveur des dénonciations violentes qu'il fit en 1918 de l'annexion de Maisonnette, au temps de sir Lomer Gouin. Il n'en a plus reparlé depuis; mais les électeurs mont-réalis, en ces derniers temps, surtout samedi et hier, le lui ont rappelé dans ses assemblées à ce point qu'ils l'ont fort embarrassé. Nul part il n'a osé aborder le sujet. Il s'en est tiré en disant: «Je vous en reparlerai tantôt, patience!» Mais il n'en a dit rien du tout, en somme. La colère qu'il a manifestée contre ceux qui l'ont invité avec quelque gaucherie à le faire, en ces derniers temps, de sa voix, ses grands gestes, tout cela ne va-t-il pas à l'avantage de la cause de Maisonnette? Il est monté en se servant de l'affaire de Maisonnette et Maisonnette, maintenant, le tuera peut-être. Ce ne serait que justice, s'il eût tenu ce soir. Il n'est pas d'équilibriste jongleur qui ne fasse une chute grave en fin de carrière.

L'impôt sur le revenu

A ce qu'on rapporte d'Ottawa, les recettes au fisc ne sont pas telles qu'il faille s'attendre à ce que M. Robb, en l'absence de M. Fielding, annonce une coupure des impôts. La taxe sur le revenu, prend la «Gazette» de ce matin, va rester ce qu'elle est, en dépit de l'espérance qu'on avait de la voir réduire quelque peu. Si l'information est exacte, les chefs de familles nombreuses et les gens qui n'ont d'autre source de revenu que leur travail en resteront au point où ils sont depuis des années, ils n'auront aucun soulagement de la part du fisc. Nous l'avons noté et souligné maintes fois, l'impôt sur le revenu des chefs de familles, chez nous, est établi de façon antisociale. Il importe que, dès maintenant, l'Etat en change certaines dispositions, car elles militent au vrai contre les grandes familles, auxquelles, depuis des temps et de la herté de la vie ainsi que la taxe des ventes causent déjà de nombreux ennuis.

Pas la même langue ?

Selon une dépêche de Paris, la différence entre l'anglais et l'américain a retardé la publication du rapport de la commission Dawes sur les paiements, que la France peut attendre de l'Allemagne. «Une partie des cent pages du rapport de la commission est le travail de rédacteurs américains et l'autre de rédacteurs anglais. Il en résulte une divergence légère mais accrue, à maints endroits, dans les expressions dont se sont servis les rédacteurs. Il a fallu que les Anglais et les Américains fassent en commun la lecture de leur travail, pour le remettre au point. Cela a tenu debout les techniciens toute la nuit, en vue de la publication prochaine du texte complet. Le texte français ne subit pas de retards, car l'anglais classique et l'américain plus sans façon se traduisent de la même façon en français», mande une dépêche parue dans le Mail and Empire de samedi matin. Cela prouve que lorsque les Américains reprochent aux Canadiens français de ne pas parler un *Pas-tien* français, ils exagèrent, au vrai, ils pourraient peut-être se demander si eux-mêmes, parlent bien l'anglais tel qu'on le parle en Angleterre, — à Londres, par exemple.

Pas trop vite !

A la suite du retard que le gouvernement travailliste du Royaume-Uni apporte à faire exécuter les travaux coûteux de la base navale projetée de Singapour, les loyalistes australiens se sont mis en tête d'en établir une aux frais de leur pays, et d'y couler des millions. Le vice-amiral anglais Field, de passage dans les eaux australiennes, vient de conseiller à Melbourne de ne pas aller trop vite, disant, selon un éditorialisme récent qu'il «n'est pas désirable que l'Australie se lance tout de suite, vu l'abandon du projet de Singapour, dans l'établissement d'une base navale d'un coût élevé». Nos jingos qui voulaient que nous nous embarquions dans cette affaire de Singapour feraient bien de réfléchir sur les paroles du vice-amiral Field.

Un mot de chez nous

«Il ne fait pas chaud, une bonne attisee ferait du bien», entendons-nous dire souvent, à la campagne et parmi nos gens, en terre québécoise. M. Geoffrion, dans ses *Zigzags* autour de nos parlers, déjà souvent cités ici même et dont il devra faire un volume, dit à pro-

Propos d'Ottawa

La jolie cuisine de M. Fred Cook

Le comité dont il est le président est chargé de faire le triage des publications gouvernementales qui doivent être traduites — On supprime la traduction d'une foule d'ouvrages qui pourraient être utiles aux nôtres et dont les Anglais bénéficient gratis — Une injustice que nos députés peuvent et doivent corriger.

Ottawa, 5. — On reproche au gouvernement de mettre sur le marché trop de publications, de ne pas toujours choisir avec une attention assez judicieuse celles que l'on doit répandre, enfin de ne pas toujours les faire traduire en français. Aujourd'hui pourtant le gouvernement est peu responsable de toutes ces choses puisqu'il a délégué ses pouvoirs sous ce rapport à un comité que l'on appelle «editorial», et qui, sous la présidence de M. Fred Cook, possède une juridiction très étendue. C'est pour cette raison qu'il est bon de signaler à nos ministres et à nos députés, pendant qu'ils sont ici à Ottawa pour la session, les faits et les gestes de ce comité, qui ne sont pas toujours louables. Nos représentants nous ont ensuite intervenus pour sauvegarder nos droits que l'on viole trop souvent.

D'après une compilation faite ces jours-ci, le comité «editorial» n'aurait pas fait traduire, en 1922, toute une liste de publications gouvernementales dont l'ensemble forme un total de 49,253 pages. Ces publications étaient sans doute importantes puisque les pages de toutes les copies additionnées l'une à l'autre forment un autre total non moins imposant de 165,064,931 pages. L'année 1922 n'avait pas été témoin de plus beaux résultats. On n'aurait pas fait traduire 32,363 pages de toutes sortes de publications formant un grand total de 140,359,906 pages si l'on additionne les pages de toutes les copies. Ce dernier chiffre n'est pas indifférent puisqu'il démontre qu'on a imprimé à plusieurs exemplaires, en anglais, les livres qu'on n'a pas fait traduire en français, et que la population anglaise du pays a bénéficié de la littérature du gouvernement dans une proportion excessivement plus forte que la population française. Pour l'année 1923, la situation n'a pas changé sensiblement.

Que l'on ne s'imagine pas cependant que ces centaines de publications qui n'ont pas été traduites dans notre langue n'ont aucun intérêt pour nous. Le lecteur le plus partial serait convaincu du contraire après en avoir parcouru la liste. Toutes les classes de notre province, depuis les savants jusqu'aux cultivateurs, n'ont pas eu le bénéfice d'ouvrages que les mêmes classes correspondantes des provinces anglaises ont obtenus pour rien, aux frais de la princesse, comme on dit aujourd'hui. Il est impossible de les mentionner tous, car la liste en comprendrait plusieurs pages, mais il faut tout de même en citer quelques-uns pour donner une idée de ce que nous perdons.

Voici tout d'abord pour l'agriculture. Dans un livret de 20 pages dont 50,200 copies furent mises à la disposition du public anglais, le gouvernement lui apprend à contrôler ou à détruire les insectes nuisibles; dans un autre livret de 64 pages, il lui donne des conseils pratiques et éprouvés sur l'élevage du porc; dans un autre livret de 8 pages, il lui explique une simple méthode de conserver une provision de glace pour l'été; dans un livret de 16 pages, il lui parle de la pureté des grains de semences; dans une publication de 32 pages, il dit pourquoi et comment se servir du lait et de la crème; dans une plaquette de 16 pages, il lui communique la science de ses employés sur une manière de vendre les oeufs, etc. Et ce que le cultivateur anglais du Dominion peut ainsi apprendre, à temps perdu, sans déboursier un sou, afin d'améliorer sa position sociale et de perfectionner ses méthodes de cultures, le cultivateur français, qui sait très rarement l'anglais, ne peut l'apprendre du tout parce que le «comité

pos de ce mot: «Attisee n'est pas au dictionnaire de l'Académie; ni flambee d'ailleurs, bien qu'on trouve cette locution dans la plupart des dictionnaires de la langue française. Attisee est normand. D'après Robin, c'est un bon feu produit par une certaine quantité de bois qu'on ne renouvelle pas. D'après Robin, c'est une flambee, c'est-à-dire un feu clair de menu bois. D'après Joret, Decordet et Delboulle, c'est la quantité de bois que l'on met au feu. Bescherelle reproduit la définition de Delboulle, avec l'exemple: «Il fait froid, mettez-vous une attisee». Attisee se dit aussi en Picardie, où il signifie, suivant Corbillet: grand feu ou l'on met beaucoup de bois. A noter qu'attisee se dit en français du bois que le brasseur met dans le fourneau, sous la chaudière, pour allumer le feu. Le terme attisee mérite d'être conservé. Il nous est indispensable, il est bien formé, et il s'emploie ici depuis longtemps, puisque le P. Potier l'a relevé chez nous dès 1745. «Trois attisees, n-t-il noté, suffisent pour chauffer le four, i. e. il suffit d'y mettre trois fois du bois.»

G. P.

editorial» ne publie pas ces ouvrages en français. Et nous ne parlons ici que des oublis les plus importants; car il y a d'autres livres bleus que l'on n'a pas traduits, et qui intéresseraient une bonne partie de notre population.

Les fermes expérimentales, font aussi, chaque année, diverses expériences pour le bénéfice du cultivateur. Elles sont évidemment inutiles si le paysan ne connaît jamais le résultat de ces expériences et les leçons qu'il doit en tirer. Voici un bulletin, No-25, qui intéresserait vivement certaines régions de Québec parce qu'on y parle, pendant 32 pages, de la culture du tabac; en voici un autre, No-21, qui parle du sol auquel on doit confier la semence du tabac; un troisième, No-94, où l'on parle de la culture des fruits; un quatrième où l'on parle du miel. Puis dans d'autres livrets, il s'agit de la culture du lin, de la volaille, des conditions sanitaires d'un bon poulailler, de la culture des pommes, etc. Et tous ces livrets excellents, préparés avec soin, après des expériences pour lesquelles nous avons payé autant que les autres, ne sont pas disponibles pour la population française. On pourrait ajouter à cette liste, un petit volume de 90 pages sur le maintien de la fertilité du sol.

Dans un autre domaine, voici le bureau des recherches industrielles et scientifiques qui publie le rapport de son président dans un volume de 160 pages lancé à trois mille exemplaires; puis un rapport de 24 pages sur les conditions de l'hygiène industrielle; un autre rapport sur le travail du Conseil national de 56 pages sur l'économie du combustible et le chauffage des maisons. Mais tout cela en anglais, publié à des milliers d'exemplaires, et peu accessibles aux nôtres.

Dans la liste des publications du ministère de l'Immigration et de la colonisation, nous trouvons un magnifique ouvrage de 80 pages, un atlas descriptif du Canada, dont on a distribué des milliers de copies; et deux autres pamphlets, l'un de 32 pages sur l'est du Canada, et l'autre sur l'ouest. Ces livres sont si importants et tellement en vogue dans les milieux anglais du pays qu'on doit en éditer de nouveaux presque chaque année. Mais on n'a pas songé encore à les traduire en français.

Allons ensuite au ministère du commerce. Nous retrouvons une brochure de 32 pages contenant sur le Canada tous les renseignements les plus importants, une histoire de l'industrie de la chaussure en 12 pages, une brochure de 68 pages sur l'élevage, une histoire de l'industrie du Canada, un rapport sur le commerce du grain, sur l'industrie laitière, sur l'industrie de la farine, et divers autres travaux d'un intérêt général pour toute la population du Dominion. Malheureusement, les nôtres ne pourront en profiter. Edités de temps en temps, on ne les a pas encore traduits, et même qu'une histoire de la guerre qui contenait des choses intéressantes.

Les ouvriers canadiens-français ne sont pas mieux traités que les cultivateurs. Le département fédéral du travail a publié, mais en anglais seulement, divers ouvrages qui les intéresseraient, comme un pamphlet de 8 pages sur l'apprentissage, un autre de 12 pages sur la législation qui régit l'inspection des manufactures, un autre de 16 pages sur le travail du département en matière d'assurance et de chômage, un gros rapport de 304 pages sur les unions ouvrières, et un autre de 28 sur les heures de travail.

En voilà assez pour donner une idée des publications gouvernementales que l'on ne traduit pas. Il y aurait les rapports de la cour suprême et de la cour d'échiquier, par exemple, et les *Canada Law Reports*, si indispensables à nos avocats, des brochures sur les pêcheries, des pamphlets utiles au colon et à tous ceux qui s'intéressent à nos forêts ou au commerce du bois, des brochures utiles à tous ceux qui s'occupent d'assurance, d'exportation, de commerce, en général, des livres d'observations faites par des savants sur le climat, le sol de telle ou telle région, la manière de traiter certains minéraux, la composition du sol, des documents qu'il faudrait voir en toutes les mains parce qu'ils contiennent des faits sur l'immigration, sur ce que les journaux des autres pays en disent, sur les douanes, sur les finances, sur les marées, le musée national, l'aéronautique, la santé, la milice, les mines, les postes, les soldats, les chemins de fer et canaux, les affaires étrangères.

Devant l'état de choses que révèle cette compilation des publications gouvernementales que l'on ne peut pas traduire, situation vraiment effarante si l'on examine un instant la liste qui en a été faite, on ne peut que demander à notre députation de faire un autre effort pour remédier à la situation présente, le plus tôt possible. Et, encore une fois, nous ne parlons pas ici des publications qui n'intéressent qu'une section de notre pays, une région déterminée,

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TELEPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

Les fascistes obtiennent une victoire facile en Italie

D'après le dernier résultat des élections générales tenues hier les partisans de Mussolini ont obtenu le tiers des votes — Les socialistes unitaires viennent ensuite.

La loi martiale a été proclamée en Albanie — L'Australie tient à la construction d'une base navale

ROME, 7 (S. P. A.). — D'après les derniers rapports des élections générales tenues en Italie hier, les fascistes ont remporté une grande victoire. Les candidats du gouvernement paraissent avoir été élus dans toutes les divisions électorales.

Le vote est actuellement partagé comme suit: fascistes, 24,576; socialistes unitaires, 14,649; catholiques, 4,793; libéraux, 3,709; communistes, 2,096. Les indépendants qui ont pour chef le député Giuffrida viennent en second lieu après les fascistes dans Catane.

Selon toute probabilité, les fascistes prendront le tiers du vote total.

LE RAPPORT DES EXPERTS

PARIS, 7 (S. P. A.). — Le comité des experts qui a pour président le général Dawes laisse croire qu'à terme son travail. Il s'est réuni aujourd'hui à 10 heures pour mettre la dernière main à la rédaction de son rapport.

LA LOI MARTIALE EN ALBANIE

ROME, 7 (S. P. A.). — La loi martiale a été proclamée en Albanie à la suite du meurtre de deux marchands américains sur la route Tirana-Scutari.

M. DE LASTEYRIE EST OPTIMISTE

TULLE, France, 7 (S. P. A.). — M. de Lasteyrie, ancien ministre des finances, a déclaré hier au cours d'un banquet que la France a accumulé des munitions en prévision d'une attaque possible contre le franc et que la situation est désormais assurée.

«Les crédits que nous avons obtenus à l'étranger ne l'ont été que grâce aux mesures fiscales votées par le parlement, dit M. de Lasteyrie, et c'est grâce à ces crédits que nous avons pu soutenir les attaques lancées contre notre numéraire. Il nous a fallu au début les utiliser sans compter, mais maintenant que la situation est améliorée, nous nous sommes empressés de les racheter, à tel point que maintenant ces crédits sont totalement remboursés sans que nous ayons été forcés de sortir une seule pièce d'or de la Banque de France. Notre réserve est complètement reconstituée et nous regardons l'avenir avec confiance.

LA DELEGATION SOVIET A LONDRES

LONDRES, 7 (S. P. A.). — La délégation du soviet russe, qui doit siéger à la conférence anglo-russe sur la question des dettes et des traités, arrivera probablement jeudi.

Il est entendu que ni Maxim Litvinoff ni M. Rothstein, qui ont été expulsés de la Grande-Bretagne par suite de leurs campagnes antianglaises, ne feront partie de la délégation, si l'on en croit le correspondant du *Daily Mail*, à Riga. Le gouvernement leur a énergiquement refusé l'entrée du pays, malgré une forte pression de la part du Soviet.

UNE BASE NAVALE EN AUSTRALIE

MELBOURNE, 7 (S. P. A.). — Le vice-amiral sir Frederick Field a déclaré hier que l'Australie devrait établir le plus rapidement possible une base navale, étant donné que le projet de Singapour a été raté. Il a ajouté que l'Angleterre ignorait les possibilités de l'Australie relativement à la construction d'une marine et que l'envoi d'une escadre aurait une grande influence éducative.

LE CONTROLE MILITAIRE INTERALLIE

PARIS, 7 (S. P. A.). — La conférence des ambassadeurs a décidé d'attirer l'attention des gouvernements alliés sur la réponse allemande concernant le contrôle militaire interallié.

POUR L'AME DE M. ADULCIN

PARIS, 7 (S. P. A.). — Un service solennel pour le repos de l'âme de M. Alducin, propriétaire du journal *Excelstor* de Mexico, a été célébré samedi. Des représentants de MM. Millerand et Poincaré, les comtes Peretti Della Rocca, Dejean et de Chambrun, l'ambassadeur du Brésil, les ministres de toutes les nations de l'Amérique latine, d'éminentes personnalités de la société, de la littérature et du journalisme y assistaient et ont exprimé leurs condoléances et leur sympathie à M. Marinus Kjeldgaard, directeur à Paris.

mais qui vont répandant partout, dans le Canada anglais, le progrès, l'avancement dans tous les domaines, l'amélioration des méthodes, des connaissances nouvelles, des faits nouveaux. Nous avons le droit de bénéficier des travaux qui se poursuivent dans la capitale du pays, dans tous les ministères sans exception, travaux qui, dans nombre de circonstances, ont tenu à fait de premier ordre et méritent à bon droit l'attention du public et l'étude de tous.

Que l'on se mette donc à la besogne pour surveiller le fameux «comité éditorial» qui oublie trop vite que la minorité canadienne-française qui existe au Canada possède des droits et mérite son attention.

Léo-Paul DESROSIERS.

Les abonnements au Devoir

Ceux de nos abonnés et de nos amis qui nous écrivent par rapport à leur journal: renouvellement d'abonnement, changement d'adresse, demande de numéros égarés, remise de fonds, etc., voudront bien noter qu'il faut adresser tout cela comme suit: «Le DEVOIR, service des abonnements, Montréal».

Il ne leur sert à rien d'adresser leurs lettres, en pareils cas, à tel ou tel des rédacteurs, ou au directeur. Il peut en résulter souvent des retards assez importants; mais s'ils adressent leurs communications selon l'indication ci-haut donnée, ils recevront leur journal ou des nouvelles de leur lettre par retour du courrier.

Le résultat du vote municipal

Ce soir, à partir de 8 heures 30, on pourra communiquer avec le DEVOIR par les numéros de téléphone suivants pour avoir le résultat des élections municipales: Main 7460, Main 7461.

La «Sentinelle»

Nous recevons ce matin le premier numéro de la *Sentinelle*, le nouveau quotidien qui vient de fonder à Woonsocket, R.-I., sous la direction de M. J. Albert Folsy, ancien rédacteur à l'*Action catholique* et au *Droit*, un groupe de Franco-Américains. Le journal résume, pour ainsi dire, dans sa devise: *Pour nos enfants, son programme et sa raison d'être*. Il se déclare, d'abord et par-dessus tout, voué à la défense des croyances et des traditions des Franco-Américains. Livre et indépendant en matière politique.

Nous lui souhaitons progrès et prospérité.

«Le DEVOIR» commencera demain la publication d'un nouveau feuilleton:

LE CARENCE DANS NOS EGLISES

A NOTRE-DAME HIER M. L'ABBE PARAVY TRAITE DE JESUS, MAITRE DE LA VIE SURNATURELLE, AU GESU LE R. P. BOURNIVAL, PARLE DU PRECEPT DE LA FOI ET M. L'ABBE L.A. LAFORTUNE A LA BASILIQUE FAIT PORTER SON SERMON SUR LES PARENTS ET LA VOCATION DES ENFANTS.

A Notre-Dame, M. l'abbé Paravy parla, hier, de Jésus, Maître de la vie surnaturelle. Outre la vie naturelle, Dieu donna au premier homme la vie surnaturelle et celui-ci, par son péché, la perdit pour lui et pour ses descendants. C'est Jésus qui, par ses souffrances et par sa mort, est venu la rétablir. Le Sauveur continue, par son Eglise, cette œuvre de la rédemption humaine.

Au Gesù, le R. P. Bournival continua sa prédication sur la foi et il traita, hier, du précepte de la foi. Pour avoir la foi véritable, les chrétiens doivent croire sans restriction, avoir le courage de confesser leur foi et obéir à l'Eglise.

A la Basilique, le sermon de M. l'abbé L.-A. Lafortune porta sur les devoirs des parents par rapport à la vocation de leurs enfants et par rapport à leur établissement. "Dieu est le but suprême où la famille doit conduire les enfants, a dit le prédicateur, cependant les voies qui mènent à Lui sont variées."

A Notre-Dame

Jésus-Christ avait dit: "Je suis la vie" et le mot était audacieux et la prétention, redoutable. Les conférences précédentes ont montré, à quel point il l'a justifié en étant le Maître de la vie pour les intelligences, les volontés, les cœurs, les familles et les sociétés, a dit en débutant, hier à Notre-Dame, M. l'abbé Paravy.

Et pourtant nous n'aurions contemplé son œuvre que par le dehors, si nous ne pénétrions pas plus avant; nous ignorons la fonction essentielle du Maître de la vie, si nous ne montrons pas plus haut. Son influence transformatrice agit à un élément qui dépasse les capacités humaines; la grâce, la vie surnaturelle, qui est ce que Dieu a fait de plus grand sur la terre et de plus divin dans l'homme et aussi, hélas! ce que l'homme ignore le plus, si bien que les âmes en arrivent à oublier le caractère obligatoire de l'ordre surnaturel et à croire qu'après l'homme il suffit bien d'être homme pour être sauvé. Non! Car les ordres de Dieu obligent, et puisque Jésus-Christ est venu nous rétablir dans le plan surnaturel, nous serons sauvés par Lui ou alors nous serons damnés, notre vie sera une vie manquée. En présence d'une telle alternative, chacun comprendra l'importance capitale que présente l'examen de cette vie nouvelle qui doit animer nos existences humaines et dont Jésus-Christ est la source. Nous retiendrons plus particulièrement ce qui nous éclairera sur la nature de la vie surnaturelle, sur sa restauration par le Maître de la vie, et sur les obligations qu'en entraîne pour nous la grâce d'un tel bienfait.

En créant l'homme, Dieu aurait pu se contenter de lui donner, avec son corps, la raison, l'intelligence, la liberté; la nature humaine eût possédé tout ce qu'exigeait sa définition et les dons reçus fussent suffisants à mettre l'homme au-dessus de tous les êtres qui l'entourent sans cependant le sortir de son état naturel.

Mais Dieu est d'amour, et l'amour ne calcule pas, il donne. Un ciel de raison, ce n'était pas assez pour cet être privilégié; Dieu lui réserve un ciel de gloire où l'homme verra son Créateur non pas seulement au bout de ses laborieux raisonnements, mais "face à face, comme il est". Seulement, pour préparer un tel ciel qui dépasse les forces de la nature, l'homme a besoin, de sa nature, d'être adapté à Dieu lui-même, à la destination que Dieu lui offre. Il sera par la grâce, secours divin qui le transforme, le surnaturel et en fait l'enfant de Dieu, "un Dieu en fleur", selon l'expression de Mgr Berteaud. Et Dieu et l'homme, dès lors, peuvent vivre dans cette familiarité délicieuse dont les Saints Livres nous rapportent l'écho quand ils parlent de l'Eden primitif. La grâce n'empêche pas l'homme de rester une créature, mais cette créature participe de quelque manière à la divinité, comme le fer rouge prend les qualités du feu, comme les corps diaphanes prennent les teintes de la lumière qui les traverse. Son intelligence et sa volonté, enrichies des vertus surnaturelles et des dons de l'Esprit-Saint, acquiescent des capacités nouvelles; et son activité, qui a reçu la greffe divine, produit des fruits d'une valeur surnaturelle qui survivront à la mort.

Et qu'on ne dise pas que cette vie surnaturelle n'existe que dans nos imaginations; nous en voyons les manifestations dans l'histoire et sous nos yeux. Elle existe, puisqu'elle agit. Et en constatant les effets, nous n'avons pas de peine à croire à la cause.

Dieu en avait doté le père de l'humanité. Mais cet état primitif a sombré dans une épreuve qui fut une catastrophe.

Il est bon de le rappeler, parce qu'elle sert de prologue à une rédemption plus admirable que la création elle-même. Dieu avait donc établi l'humanité sur la grâce, mais aussi sur la liberté. La possession des privilèges surnaturels était conditionnée par la fidélité à Dieu. Et voici que, aveuglés par l'orgueil et poussés par l'esprit du mal, nos premiers parents, au lieu d'accepter l'exaltation de leur nature et, au lieu de l'état de grâce qui les divinisaient, les voici séparés de Dieu, dieux déchus qui tristement se souviennent des cieux.

Pourtant, dès cette heure, un rayon d'espérance est donné à l'humanité; le salut viendra, et une ranche éclatante sera prise sur cette première défaite.

Mais quel pourra être le Sauveur, puisque du côté de l'offense du ciel, le péché, a un caractère d'infinité, et que l'homme, privé de la grâce, est impuissant à se relever; et que, privés de biens auxquels nous n'avions pas droit, mais que Dieu voudrait retrouver en nous puisqu'il les avait donnés à la nature humaine, nous naissons "filis de colère", et portant la tare de famille qu'est le péché originel.

Le Sauveur, ce sera Jésus-Christ, l'homme et Dieu tout ensemble, et comme dans la Rédemption, avec sa liberté si extraordinaire

L'Eglise n'hésitera pas à chanter dans son office du samedi-saint: "O heureuse nuit qui nous a vus un tel, un si grand Rédempteur!" Saint Paul n'avait-il pas écrit lui-même: "la grâce a surabondé la où avait abondé la faute". Une ère nouvelle s'ouvre, des âmes, pour l'instant, sont libérées; mais l'homme n'est plus Adam coupable, mais le Christ Rédempteur. La vie surnaturelle coule à nouveau dans les âmes auxquelles le ciel de gloire est ouvert; l'enfer ne sera que pour ceux qui voudraient se précipiter par leur faute, et ne se précipitent pas par la faute de Jésus-Christ. L'Evangile est rempli de l'annonce de cette vie surnaturelle et en procède la nécessité. Mais Jésus ne se contente pas de l'enseignement, il la donne; les sacrements qu'il institue sont les canaux par lesquels passera la vertu sanctificatrice qui prépare, dès ici-bas, les joies de l'éternel au-delà. Et quand Jésus-Christ ne sera plus visible sur la terre, l'Eglise continuera sa mission, et les prêtres, ces autres Christs, répandront encore la vie surnaturelle à travers le monde, et, par leur ministère, Dieu viendra habiter dans les âmes.

Car, la vie surnaturelle, c'est bien cette sublime et consolante réalité: le Christ vivant et agissant en nous. Quelle que soit la manière dont elle s'empare des âmes, la grâce nous vient par Jésus-Christ. Elle embellit le tabernacle que nous sommes de la splendeur de la beauté de Dieu qui l'habite, et elle confère à l'âme le pouvoir de donner un mérite surnaturel à tous les actes de la vie quotidienne, même les plus humbles. Beauté et richesse qui rappellent la crèche de Bethléem quand Jésus y reposa.

Si nous réfléchissons davantage à ces réalités et à la noblesse qu'elles confèrent à l'âme, nous nous appliquons avec plus de soin aux devoirs qui en résultent pour nous: devoir de défendre jalousement le trésor de la vie surnaturelle contre les entreprises du mal, car le péché peut exercer ses ravages et accomplir son œuvre de mort; devoir de dominer les passions, de maîtriser les instincts et de mortifier le sens, pour que la chair ne soit pas victorieuse de l'esprit; devoir de développer les richesses surnaturelles, de faire place au Christ, de s'identifier de plus en plus avec Lui et donc de ne pas se résigner à une médiocrité spirituelle, mais de devenir des âmes de grand essor, continuellement unies au Maître et vivant par Lui et pour Lui. "Don esprit", dit-il, de quelque un, était comme une cathédrale où le Saint Sacrement serait toujours exposé". Image de ce que doit être l'âme chrétienne, soucieuse de répondre généreusement à l'amour infini que nous a témoigné dans la Rédemption, le Maître de la vie surnaturelle.

L'Eglise de Jésus-Christ, depuis dix-neuf siècles, a entrepris l'œuvre de la rédemption humaine par la grâce divine; elle la continue sous nos yeux. Elle s'en va vers l'enfance et lui apprend, après l'avoir baptisée, à lever ses regards en haut; elle s'en va vers les misères morales et elle relève les âmes tombées; elle relève et élève les âmes qui s'en vont vers les chrétiens, pour les soutenir et les rendre meilleurs; elle s'en va vers les affamés de sainteté, pour encourager leurs sublimes desirs et leurs généreux efforts; elle s'en va vers nos sociétés modernes, pour les empêcher de s'écrouler sous le naturalisme et l'immaterialisme, pour les ramener à Dieu et leur faire retrouver dans une sève de vie surnaturelle.

Et chaque chrétien, pour sa part, doit aussi faire valoir le don de Dieu et, par le rayonnement de son existence, assurer l'ascension du monde vers la vraie vie et vers le seul Sauveur.

Au Gesù

Quelle que soit la qualité et la quantité que puisse avoir la foi humaine, elle n'est certainement que l'ombre de la foi divine et surnaturelle, dit le R. P. Bournival. La confiance en effet que mérite la parole de Dieu ne saurait jamais se donner à la parole d'un homme; c'est impossible. Le voudrais-je, je ne pourrais pas m'engager sincèrement à avoir toujours foi à la parole d'un homme; car l'homme ne change pas. Au reste, l'homme ne peut toujours changer; il est fait de chair et de sang, et il est sujet à l'erreur. Les questions: Dieu seul les connaît toutes. Donc, il ne peut y avoir ni limite, ni restriction à la foi, quand il s'agit de la parole de Dieu.

Croire comme il convient en la parole de Dieu, c'est croire tout ce qu'il dit avant même de savoir ce qu'il a dit; c'est croire d'avance tout ce qu'il lui plaira de révéler; et croire sans hésitation et sans même garder la liberté de douter un instant; croire non seulement de bouche, mais intérieurement aussi, par un complet assentiment de son esprit; croire et être convaincu de la vérité; être convaincu que c'est ainsi et que ce n'est pas autrement.

être autrement; croire avec tant de fermeté que l'on est sûr de ce que l'on croit, que de ce que l'on voit de ses yeux et de ce que l'on touche de ses mains; croire et être prêt à condamner ses propres idées et ses propres jugements, dès qu'ils sont contraires à la révélation; croire sans retard et sans froissement, même contre les témoignages des sens, même ce qui paraît absurde, comme la présence d'un homme sous les espèces eucharistiques: voilà ce que doit être la foi en la parole de Dieu.

La foi humaine peut rester cachée dans le cœur; mais la foi divine ne le peut pas. Si l'on croit véritablement, il faut confesser sa foi. La vraie foi doit être certainement dans le cœur, et non pas seulement dans les lèvres; mais elle doit être aussi dans les lèvres, et non pas seulement dans le cœur. Croire seulement dans les lèvres, serait une hypocrisie; mais croire seulement dans le cœur et ne pas le confesser, serait une lâcheté et une trahison.

La vraie foi exige donc que l'on ne craigne pas d'affirmer ses croyances, quand il le faut; que l'on ne rougisse pas de Jésus-Christ, ni de sa croix, ni de ses sacrements, ni de sa pauvreté, ni de ses mystères; que l'on ne rougisse pas de déclarer son disciple, fallût-il braver la mépris, les moqueries et la persécution. Car si nous croyons véritablement en Jésus-Christ, son honneur doit nous être infiniment plus cher que tous les biens de la vie. Et quel plus grand honneur pouvons-nous rendre à Jésus-Christ que de le confesser devant les hommes? Mais c'est d'abord par nos actes que nous devons confesser Jésus-Christ; par nos actes, c'est-à-dire par la pratique de notre religion. Car si Jésus a voulu que notre culte fut un culte public, c'était bien sûr pour nous fournir mille occasions de le glorifier.

Il n'y a au fond qu'une différence essentielle entre les protestants et nous, et cette différence est l'Eglise. Les protestants n'ont pas d'Eglise, tandis que pour nous l'Eglise est le fondement de la foi. Aussi bien pour nous la troisième qualité de la vraie foi, est-elle celle de la foi en l'Eglise.

La foi surnaturelle, pour les protestants comme pour nous, est la foi que nous donnons à une vérité parce que c'est Dieu qui l'a révélée. Mais qui donc nous dira maintenant que Dieu a réellement révélé telle ou telle vérité? Pour nous, c'est l'Eglise qui nous le dira; pour les protestants, c'est leur jugement personnel. Pour nous, c'est l'Eglise qui nous le dira, c'est-à-dire les Saints Ecritures; pour les protestants, c'est le sens de l'interprétation de chacun. Et nous croyons que l'Eglise ne peut pas plus se tromper en cette matière, que Dieu lui-même; si bien que lorsque nous dit que Dieu lui-même a révélé une vérité, nous sommes aussi certains du fait de cette révélation, que de la vérité elle-même.

Que faut-il penser de ces chrétiens et de ces chrétiennes qui jugent l'Eglise elle-même, et qui la jugent naturellement pour la condamner? Que faut-il en penser, si ce n'est que leur foi ne peut pas être la vraie foi? Ce manque de foi est bien triste; mais la prétention qui en est la conséquence, et qui fait que l'on se croit plus sage, plus éclairé et meilleur juge que l'Eglise, n'est pas moins aussi ridicule que triste et impie. Qui, ridicule d'oser dire que l'on ne peut pas penser comme l'Eglise; qui, impie de ne pas accepter telle loi, ou telle pratique, ou telle dévotion de l'Eglise; ridicule de se prononcer sur des dogmes et des définitions, comme on se prononce sur une mode nouvelle; ridicule de rejeter en bloc toute la théologie avec tous les Conciles, parce que soi-même l'on pense autrement; quoique soi-même l'on ait bien peu étudié et encore moins de réflexion évidente.

Mais s'il est vrai que la foi doit avoir ces trois qualités pour être la foi véritable; s'il est vrai que tout chrétien qui apporte quelque restriction à sa foi, cette restriction fût-elle pour une seule vérité qu'il ne veut pas admettre ou dont il doute; tout chrétien qui n'a pas le courage de confesser sa foi ou qui refuse d'obéir à l'Eglise, ne croit pas véritablement, il faudra donc ajouter qu'ils ont tous raison de craindre. Car leur foi n'étant pas la vraie foi, la terrible menace de Jésus-Christ s'adresse aussi à eux: "Quiconque n'aura pas cru, sera condamné".

Ces catholiques faibles et inconséquents sont-ils donc confondus avec la foule des impies et des incroyants, parce qu'ils ont trop tenu à une idée chère et à un jugement personnel? Et leur foi, qui était très réelle, bien qu'imparfaite, sera-t-elle donc sans mérite aux yeux de Dieu?

Ah! il n'y a d'espoir que pour ceux qui ont cru véritablement. Or, ceux qui ont été rejetés, une seule ou plusieurs vérités, que l'on n'ait été catholique qu'à moitié, ou que l'on n'ait pas été du tout, l'on n'a pas cru véritablement. Or, "quiconque n'aura pas cru, sera condamné".

Faut-il donc dire que ces multitudes d'hérétiques qui ont reçu comme nous le signe du chrétien avec le baptême, qui ont cru en Jésus-Christ et en la révélation, qui ont reconnu l'autorité de l'Evangile, qui ont récité le même Credo que nous, et qui, souvent pratiquaient leur religion scrupuleusement, seront condamnés aussi? Leur christianisme ne leur servait-il donc de rien? Mais, quoique n'est pas avec l'Eglise, ne peut pas avoir la foi véritable, et "quiconque n'aura pas cru, sera condamné".

Il n'est donc pas au moins de distinction, Seigneur, entre le vice et la vertu? Les pêcheurs sans doute seront condamnés; mais ces hommes à la vie irréprochable, qui, sans avoir la foi, avaient cependant toutes les vertus, et que l'on trouvait souvent plus honnêtes, plus justes, plus compatissants et plus charitables que ceux même qui avaient la foi, ne seront-ils pas épargnés au moins en considération de leurs vertus? Et le Seigneur répond: "Quiconque n'aura pas cru, sera condamné".

A la Basilique

M. l'abbé L.-A. Lafortune termine la série de sermons sur la famille en parlant de l'établissement des enfants. L'œuvre principale de la famille est l'éducation. Les parents y ont consacré leurs efforts généraux. Il leur reste à en assurer la durée et l'efficacité en conduisant leurs enfants jusqu'au terme final qui en forme la conclusion et le couronnement, leur avenir, leur vocation.

Dieu est le but suprême où la famille doit conduire les enfants, cependant les voies qui mènent à Lui sont variées. Ainsi l'homme a une vocation pour la vie civile, une autre pour la vie religieuse. Il a institué le sacerdoce, proclamé les conseils évangéliques et institué le mariage.

La question se pose donc à la conscience des parents: mon enfant a-t-il une vocation spéciale? C'est l'homme qui appelle mais les parents sont pour une large part les responsables de sa vocation. La vocation religieuse est une plante délicate qui ne peut vivre et grandir que dans un milieu propice. Mais si vous la condamnez à croître côte-à-côte avec la mondanité de l'existence, l'éloignement ordinaire des choses de Dieu, elle en meurt et c'est votre faute. Si, au contraire, vous n'avez pas dit un non formel mais, au petit garçon de douze ou quatorze ans qui voulait entrer au cours classique vous avez répondu: achève ta classe d'affaires et nous verrons après. Vous ne lui avez pas refusé le but mais vous lui avez fait prendre un autre chemin. Au jeune homme qui a la jeune fille pour disciple, fallût-il braver la mépris, les moqueries et la persécution. Car si nous croyons véritablement en Jésus-Christ, son honneur doit nous être infiniment plus cher que tous les biens de la vie. Et quel plus grand honneur pouvons-nous rendre à Jésus-Christ que de le confesser devant les hommes? Mais c'est d'abord par nos actes que nous devons confesser Jésus-Christ; par nos actes, c'est-à-dire par la pratique de notre religion. Car si Jésus a voulu que notre culte fut un culte public, c'était bien sûr pour nous fournir mille occasions de le glorifier.

Il n'y a au fond qu'une différence essentielle entre les protestants et nous, et cette différence est l'Eglise. Les protestants n'ont pas d'Eglise, tandis que pour nous l'Eglise est le fondement de la foi. Aussi bien pour nous la troisième qualité de la vraie foi, est-elle celle de la foi en l'Eglise.

La foi surnaturelle, pour les protestants comme pour nous, est la foi que nous donnons à une vérité parce que c'est Dieu qui l'a révélée. Mais qui donc nous dira maintenant que Dieu a réellement révélé telle ou telle vérité? Pour nous, c'est l'Eglise qui nous le dira; pour les protestants, c'est leur jugement personnel. Pour nous, c'est l'Eglise qui nous le dira, c'est-à-dire les Saints Ecritures; pour les protestants, c'est le sens de l'interprétation de chacun. Et nous croyons que l'Eglise ne peut pas plus se tromper en cette matière, que Dieu lui-même; si bien que lorsque nous dit que Dieu lui-même a révélé une vérité, nous sommes aussi certains du fait de cette révélation, que de la vérité elle-même.

Que faut-il penser de ces chrétiens et de ces chrétiennes qui jugent l'Eglise elle-même, et qui la jugent naturellement pour la condamner? Que faut-il en penser, si ce n'est que leur foi ne peut pas être la vraie foi? Ce manque de foi est bien triste; mais la prétention qui en est la conséquence, et qui fait que l'on se croit plus sage, plus éclairé et meilleur juge que l'Eglise, n'est pas moins aussi ridicule que triste et impie. Qui, ridicule d'oser dire que l'on ne peut pas penser comme l'Eglise; qui, impie de ne pas accepter telle loi, ou telle pratique, ou telle dévotion de l'Eglise; ridicule de se prononcer sur des dogmes et des définitions, comme on se prononce sur une mode nouvelle; ridicule de rejeter en bloc toute la théologie avec tous les Conciles, parce que soi-même l'on pense autrement; quoique soi-même l'on ait bien peu étudié et encore moins de réflexion évidente.

Mais s'il est vrai que la foi doit avoir ces trois qualités pour être la foi véritable; s'il est vrai que tout chrétien qui apporte quelque restriction à sa foi, cette restriction fût-elle pour une seule vérité qu'il ne veut pas admettre ou dont il doute; tout chrétien qui n'a pas le courage de confesser sa foi ou qui refuse d'obéir à l'Eglise, ne croit pas véritablement, il faudra donc ajouter qu'ils ont tous raison de craindre. Car leur foi n'étant pas la vraie foi, la terrible menace de Jésus-Christ s'adresse aussi à eux: "Quiconque n'aura pas cru, sera condamné".

Ces catholiques faibles et inconséquents sont-ils donc confondus avec la foule des impies et des incroyants, parce qu'ils ont trop tenu à une idée chère et à un jugement personnel? Et leur foi, qui était très réelle, bien qu'imparfaite, sera-t-elle donc sans mérite aux yeux de Dieu?

Ah! il n'y a d'espoir que pour ceux qui ont cru véritablement. Or, ceux qui ont été rejetés, une seule ou plusieurs vérités, que l'on n'ait été catholique qu'à moitié, ou que l'on n'ait pas été du tout, l'on n'a pas cru véritablement. Or, "quiconque n'aura pas cru, sera condamné".

Faut-il donc dire que ces multitudes d'hérétiques qui ont reçu comme nous le signe du chrétien avec le baptême, qui ont cru en Jésus-Christ et en la révélation, qui ont reconnu l'autorité de l'Evangile, qui ont récité le même Credo que nous, et qui, souvent pratiquaient leur religion scrupuleusement, seront condamnés aussi? Leur christianisme ne leur servait-il donc de rien? Mais, quoique n'est pas avec l'Eglise, ne peut pas avoir la foi véritable, et "quiconque n'aura pas cru, sera condamné".

Il n'est donc pas au moins de distinction, Seigneur, entre le vice et la vertu? Les pêcheurs sans doute seront condamnés; mais ces hommes à la vie irréprochable, qui, sans avoir la foi, avaient cependant toutes les vertus, et que l'on trouvait souvent plus honnêtes, plus justes, plus compatissants et plus charitables que ceux même qui avaient la foi, ne seront-ils pas épargnés au moins en considération de leurs vertus? Et le Seigneur répond: "Quiconque n'aura pas cru, sera condamné".

qu'il ne peut mettre en elle sa confiance et que soutenir un tel luxe, ça coûte vraiment trop cher. Après avoir papillonné quelques années elle prendra qui elle pourra. De son côté le jeune homme a mené une vie de plaisir où il a enfilé avec son salaire, son honneur et sa vertu. A vingt-cinq ou vingt-huit ans, il doit avouer qu'il ne peut se marier parce qu'il n'a pas d'argent et ne peut organiser l'ameublement du plus modeste logis. Après avoir dégradé son cœur dans le plaisir, il n'est plus qu'un blâsé qui a perdu tout idéal. Il ne ressent plus les nobles émotions du dévouement et de l'amour chrétien. Ont-ils appris, ces jeunes gens qu'ils passent les belles années de leur vie en frivolités, en plaisirs, en folies, qu'ils ont autres choses à faire que s'amuser, qu'ils ont une tâche à accomplir pour gagner leur ciel et que même ici-bas il y a quelque chose de plus heureux que les cafés, les théâtres et les parties mondaines et c'est de prendre place dans un chez soi indépendant, ensoleillé par le bonheur d'une épouse bien aimée, égayée par le sourire radieux de chers petits êtres.

On se demande avec anxiété, en voyant la jeunesse actuelle ce que seront nos familles de demain. Le remède, nous l'attendons de la famille chrétienne. Parents chrétiens, voilà votre mission: vous donner dans la personne de vos enfants des successeurs capables de recevoir et de conserver les nobles traditions de foi et de vertu que vous ont léguées vos ancêtres. Alors au déclin de vos vieux jours vous pourrez dire, en contemplant vos enfants: "J'ai quelque chose pour prendre ma place".

LA NAVIGATION

Beau voyage par le "Doric"

LA WHITE-STAR ORGANISE UNE CROISIÈRE AUX ILES BRITANNIQUES ET EN EUROPE CONTINENTALE — DÉPART LE 5 JUILLET — AUTRES NOUVELLES MARITIMES

La compagnie White Star-Dominion est à organiser un voyage de quarante-neuf jours au cours duquel les voyageurs passeront par l'Angleterre, la France, la Belgique, la Hollande et la Suisse. La traversée, aller et retour, se fera par le Doric, qui partira de Montréal le 5 juillet. Au retour, les passagers s'embarqueront à Liverpool le 13 août. A son arrivée en Angleterre, le groupe se rendra dans la région des lacs anglais et aussi à Lorna Doon. Puis sur le continent, il passera par Paris, Bruxelles, Anvers et Dinant et de là il ira dans les villes suisses de Lucerne et de Genève. L'ascension du mont Pilate se fera par le chemin de fer de l'Arthrigli. En Hollande, on visitera La Haye, Amsterdam et la région du Zuyderzee.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Le Marloch, du Pacifique-Canadien, venant de Glasgow et de Lochboisdale, est attendu à Saint-Jean aujourd'hui.

Le Mont-Laurier, du Pacifique-Canadien, est parti de Liverpool pour Saint-Jean, le 4 avril.

Le Marbury, du Pacifique-Canadien, est parti de Glasgow pour Saint-Jean, le 4 avril.

Le Stavangerfjord, de la ligne Norwegian-American, parti de Bergen et en route pour New-York, est attendu à Halifax aujourd'hui.

Le Montclair, du Pacifique-Canadien, parti de Saint-Jean, est arrivé à Liverpool samedi matin.

L'America, de la ligne des Etats-Unis, venant de Brême et de Southampton, arrivera à New-York demain.

Le Deutschland, de la ligne Hamburg-American, parti de Hambourg, est arrivé à New-York hier matin.

Le Vestris, de la ligne Lamport and Holt, venant de Buenos-Ayres via les Barbades, arrivera à New-York demain.

Le Fort Victoria, de la ligne Furness-Bermuda, venant des Bermudes, est attendu à New-York aujourd'hui.

L'Olympic, de la ligne White Star, venant de Southampton et de Cherbourg, arrivera à New-York demain.

NOTRE MARINE MARCHANDE Le Canadian Carrier, parti de Saint-Jean, est arrivé à Halifax le 4 avril.

Le Canadian Seigneur, parti de Shanghai, est arrivé à Tsingtau le 3 avril.

Le Canadian Squatter est parti des Barbades pour Halifax, le 4 avril.

Le Canadian Runner est parti de Halifax pour Saint-Kitt, le 5 avril.

Le Canadian Otter est parti de la Trinidad pour Demerara, le 4 avril.

NOUBLIEZ PAS

— que pour 40c — vous avez un BON REPAS chez PERRINO 36, Notre-Dame Est.

Lectures Sérieuses

Par la poste, \$4.85.

Mgr Grouard: SOIXANTE ANS D'APOSTOLAT, 440 pages. Au comptoir \$1.25; par la poste, \$1.35.

Edition canadienne HENRI BAZIRE, préface par Henri Bourassa. Au comptoir, 25, par la poste, 28.

LA QUINZAINE DE PAQUES, relié cuir, 340 pages, latin et français — tous les offices de la Semaine Sainte. Au comptoir: 50s. — Par la poste, 55s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR" Téléphone: Main 7460. Case postale 4020.

R. P. Duchaussois, O.M.I.: AUX GLACES POLAIRES, (ouvrage couronné par l'Académie) 400 pages, illustré. Au comptoir, 1,00, par la poste, 1,15.

Bulletin du Service de Librairie du "Devoir"

ROMANS POPULAIRES

La 3e Génération—J. DANEMARIE
Soldat et Paysan—CLEMENT D'OTHE
Le Secret de Joliette—H.A. DOURLIAC
Transplantée—HENRY FRANZ
Un Mystère—P. GOURDON
Guillemette—VICTOR D'ENSSERUNE
Par le Creuset—HELENE MARTIAL
Cœurs chevaleresques—ONEVES
La Reverdie—JEAN MAUCLERE
Un Terrien—G. DE WEEDE
Sur la Brèche—J. DE BELCAYRE
Au Pays des Soviets—ROGER DES FOURNIEUX
Un Cri dans les Ténèbres—ANGEL-FLORY
Le Drame de Maison Dieu—GOURAUD D'ABLANCOURT
La Vierge aux Ruines—ABEL SIBRES
L'Espion de la Citadelle—MARCEL DE TANCOURT
L'Eau qui Dort—JEAN MAUCLERE
Les Forces perdues—EDMOND COZ
L'Exil de Benedicte—J. DE BALCAYRE
La Bonne de mon Oncle—C. DODEMAN
Entre l'Or et Lui—CLEMENT D'OTHE
C'est la France—H.A. DOURLIAC
L'Appel du Foyer—CH. PERONNET
Le Braconnier de la Mer—J. MAUCLERE
Une Fleur sur les Ruines—P. GOURDON

Les prix indiqués ci-dessous comprennent les frais de port:

L'unité \$ 1.17
La douzaine 1.60
Pour 25 3.25

Le prix normal avec les frais de port serait comme suit:

A la douzaine 2.04
Pour 25 4.25

Par la réduction que nous offrons le client réalise donc un bénéfice de 44s. pour la douzaine et de \$1 pour 25.

FOYER-ROMANS

25s. l'unité \$2.50 pour la collection
1—La Dame de la Paille-Bleue—CLEMENT D'OTHE
2—Demi-Sœurs—SALVA DU BEAL
3—La plus Riche—MARY FLORAN
4—Leur fille—PIERRE DUCHATEAU
5—Non Licet—BERTHE NEUILLIES
6—La Petite Clary—MARIO DONAL
7—Ames fortes—O. DE FERENZY
8—La Dettte de l'Orpheline—PAUL FEVAL, fils
9—Pasclette—B. DE PUYBUSQUE
10—Mariage idéal—CLEMENT D'OTHE
11—Le Chemin de Longue-Etude—F. O'NOLL
12—Qu'il—PIERRE GOURDON
13—Le Coffret Byzantin—LIONEL DE MOYET

COLLECTION NELSON

40s. au comptoir, 45s. par la poste (Reliés)
Un Vaincu—JEAN DE LA BRETE
Mon oncle et mon curé—JEAN DE LA BRETE
Madame Corentine—RENE BAZIN
La Main de Sainte-Modeste—JEANNE SCHULTZ
Les Caractères—DE LABRUYERE (600 pages)
Introduction à la vie dévote—S. FRANÇOIS DE SALES.
L'Imitation de Jésus-Christ—TRANSDUCTION LAMENNAIS
De toute son âme—RENE BAZIN
La Robe de Laine—HENRY BORDEAUX

Collection Familia

d'Assenoy, M.: Les Sabots de la Reine-Anne
Champoll: Les Points noirs
Chandeneux, Claire: Les Terreaux de Lady Suzanne
Cooper, Fenimore: Le Dernier des Mohicans
Fleurbaey, Zénafde: Yvonne de Catoirvran
Perrault, Pierre: Miguy; La leltre de Clary
Maryan, M.: L'Hôtel St-François
Draut, Jean: Le soldat Chapuzot
de Camfranc, M.: La Comtesse Madeleine
Maryan, M.: Chez les autres
Lachèse, M.: Maître Le Tianco
Saint-Martin, Ch.: Rouget le Braconnier

Collection la liseuse

Champoll: Cas de Conscience
Coz, Edmond: Fatal orgueil
Lichtenberger André: La petite sœur de Troit
Noël, Alexis: Paulette se marie
Gréville, Henri: Jolie propriété à vendre; L'héritage de Xénie
Pujo, Alice: Rose Perrier
Bordeaux, Henry: La jeune fille aux oiseaux
Alicette, Pierre: Le Roman de Maddy
Segonzac, Paul: Fleur de Lys
Coleman, Marguerite: Petite Rose
Lichtenberger, A.: Notre Minnie
Schultz, Yvonne: Dzin
Prix: franco, 35 sous (volumes brochés).

Pour les Enfants

Historiettes, volumes cartonnés et illustrés en couleurs (Edition Mame)
Au comptoir: 15s., par poste, 20s.
La Chasse de Lina, par Camille Gasté
Un félin inattendu, par Pierre Courtonneau
Les Petites Patriotes, par Félicité David
La Légende du Point d'Argentan, par Jehan des Mauges
Les Cloches de Pâques, par Jehan des Mauges
Le Fil de la Vie, par Louis de Lamoignon
Mademoiselle Je-Le-Veux, par Mikla Steeg
Mademoiselle Sabre-Tout, par Jean de la Gobiardière
15 sous au comptoir; 20 sous par la poste.
Jeanne d'Arc libératrice de la France, 25s. franco.

Livres Canadiens

Lettres de Fadette, 3ème série
Lettres de Fadette, 4ème série
Lettres de Fadette, 5ème série
(les trois séries pour 1.50)
Campanules, vers 30
Perrine et Charlot 35
Ames et paysages 30
L'huiss du passé, vers 1.10
Coups de scalpel, vers 1.10
Henri Bazire, (édition canadienne, préface par Henri Bourassa) 35
Brins d'herbe, par Monique 30
Selon L'Vent, par Marie Lamoureux 30
Théâtre, par Monique 1.10
Coquillages, par Rév. Frère Marius

CALENDRIER

DEMAIN: mardi, 8 avril 1924.
Saint Denis, évêque.

Lever du soleil, 5 h. 30.
Coucher du soleil, 6 h. 25.
Lever de la lune, 8 h. 05.
Coucher de la lune, 10 h. 05.
Lever du soleil, 5 h. 43.
Coucher du soleil, 6 h. 27 m.
Lever de la lune, 4 h. 41 m.
Coucher de la lune, 3 h. 42 m.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les service de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum, 25.
Minimum, 10.
Même date l'an dernier, 27.
Même date l'an dernier, 25.
BAROMETRE
8 heures a.m. 29.97, 11 heures a.m. 29.81.
1 heure p.m. 29.78.

DES ARRESTATIONS A BOCHUM ET A ESSEN

A la suite des perquisitions ordonnées par le président de la Haute commission rhénane pour la suppression d'organisations militaires secrètes nationalistes dans la Ruhr et la Rhénanie on a arrêté 61 personnes à Bochum et 14 à Essen.

Dusseldorf, 7. — (S.P.A.) — On a commencé des perquisitions à la suite des mesures prises par M. Tard, président de la haute commission rhénane, et par le général De goute pour la suppression d'organisations militaires secrètes nationalistes dans la rhénanie et la Ruhr. Elles ont déjà eu pour résultat de nombreuses arrestations et la saisie d'un grand nombre de documents prouvant, d'après les autorités françaises les nombreuses ramifications de ces activités illicites.

Des perquisitions dans 241 maisons, ont eu pour résultat 61 arrestations à Bochum seul. A Essen, on a fait 14 arrestations, et la police de sûreté a annoncé la découverte du siège d'une organisation appelée "Schlageter Kompanie d'Essen", nom qui lui a été donné en l'honneur du rédacteur exécuté pour acte de sabotage l'année dernière. C'est une succursale d'une plus grande organisation de l'Allemagne inoccupée appelée "Schlageter Bund". Le nom du siège d'Essen, a déclaré la police, avait été caché jusqu'à récemment sous la rubrique "Columbia Excursion Company".

Le rapport de la police de Dusseldorf dit que l'organisation d'Essen avait enrôlé 100 hommes, dont la plupart avait servi dans l'armée allemande, à Postdam et ailleurs. Ils n'étaient admis à faire partie

de l'organisation qu'après avoir obtenu un certificat médical montrant qu'ils étaient propres au service dans la Reichswehr.

La police dit aussi avoir trouvé des copies d'un manuel d'armes de la Reichswehr, édition de 1924, et des copies de manuels d'instruction spéciale pour la préparation militaire.

On dit aussi que M. Poincaré en a profité pour rappeler au gouvernement allemand par l'entremise de son ambassadeur que la France considère que les négociations pour le renouvellement de l'accord est une question qui ne regarde que les industriels eux-mêmes et le gouvernement français.

Les qualités d'un chauffeur

IL REÇOIT UN CHEVALET SUR LA TÊTE — CAUSES EN APPEL — ENTRE TRAM ET CAMION — TRAVAUX D'ART NON PAYÉS — A PROPOS DE REGLEMENTS DE CIRCULATION

Le juge Wilson a entendu ce matin la cause de Alex. Joannette contre H. Henri Paquin. Joannette raconte que le 24 octobre 1921, il travaillait à la construction de la voie qui conduit à Saint-Laurent, près du viaduc du Canadien-Nord, dans des tranchées que protégeaient des chevaux.

M. Paquin, dit-il, qui ne savait conduire et au surplus ne voyait pas clair a culbuté avec son automobile, l'un des chevaux lequel a blessé Joannette. Ce dernier réclame \$875.

M. Paquin prétend que Joannette est venu se jeter devant son automobile, ce qui a causé tous ces embarras.

La Cour d'appel, division de trois juges, entendra le 26 avril prochain, les causes du prochain terme. Elle n'entendra les causes de campagne que le 29. Elle rendra quelques jugements, le 25 avril, dans les causes entendues lors du dernier terme.

La Cour d'appel, division de cinq juges, rendra plusieurs jugements le 26 avril. Elle entendra les dernières causes de l'année légale les 15 et 16 mai prochain.

Le juge DeLorimier a consacré l'avant-midi à la poursuite de l'Assurance Mont-Royal contre la Compagnie des Tramways de Montréal. La compagnie d'assurances a été obligée de payer \$741 à la National Breweries pour dommages faits à un camion le 2 septembre 1922, dans une collision entre ledit camion et un tram, au coin des rues Sainte-Catherine et Peel.

Chaque partie impute la faute de l'accident à son adversaire.

Le juge Lane entend la cause de la Canadian Benedict Stone Company contre Gustave Gagnon. La demanderesse prétend que le 4 décembre 1922, Gagnon lui a accordé un sous-contrat pour exécuter divers travaux de bas-reliefs à l'école Marguerite-Bourgeois. Elle a fait ces travaux et demande le paiement. Gagnon nie que la demanderesse n'a jamais été priée de faire les travaux susdits.

Le juge Martin entend devant un corps de jurés la cause de Mme Mabel Milvin, veuve de Benjamin Aronson, contre J.-B. Gauthier. La demanderesse réclame vingt mille dollars pour elle et ses trois enfants. Son mari a été tué par un camion du défendeur, au coin des rues Saint-Jacques et Bleury, le 24 octobre 1922. Gauthier proteste que l'accident est allé se jeter sous les roues du camion contrairement aux ordres de l'agent de circulation, et que le chauffeur n'a pu éviter ainsi l'accident.

L'ENQUÊTE DAUGHERTY

SERIE DE REVELATIONS, D'ACCUSATIONS, DE SOUPÇONS ET DE DISPUTES — QUELQUES ECHANTILLONS

Washington, 7 (S.P.A.) — La commission d'enquête Daugherty a marché très rapidement en laissant derrière elle une longue traînée de révélations, d'accusations, de soupçons et de disputes. En voici quelques échantillons:

M. J. E. Dye, autrefois directeur du pénitencier d'Atlanta, a déclaré que M. Heber Votaw, inspecteur fédéral des prisons, avait arrêté une enquête sur la contrebande des stupéfiants dans les prisons.

M. W. J. Burns, directeur du bureau d'enquête du département de la justice, a corroboré la déclaration de M. Dye, et a ajouté que ses agents étaient sur la piste d'individus haut placés, quand on leur ordonna de s'arrêter.

M. Beck, faisant fonctions d'attorney général, a refusé d'envoyer à la commission les dossiers de l'enquête d'Atlanta sur les stupéfiants, en disant que le président Coolidge voulait d'abord demander l'opinion de son nouveau attorney général.

M. Daniel Smith, ancien domestique noir de la petite maison verte de la rue K, a déclaré que les boissons alcooliques y étaient livrés sous la garde d'un homme "portant un insigne et armé", et que parmi ceux qui se réunissaient dans cette maison, se trouvaient MM. Harry M. Daugherty, Harry F. Sinclair et Christian.

Le sénateur Wheeler, procureur de la commission, a présenté une copie photographique de ce qui aurait été un contrat par lequel M. Elias H. Mortimer devait recevoir \$50,000 si Charles Vincent de Baltimore était relâché de la prison d'Atlanta avant la fin de sa peine.

Médéric sera battu

Vous pouvez parier si vous voulez, vous pouvez parier sans la moindre crainte. Peut-être M. Duquet ne le battra-t-il pas; nous ne parierions même pas le mauvais cinq sous, que M. Martin ne voulait pas dépenser, sur M. Petit, mais nous sommes sûr que Médéric sera battu par nous. Nous le défions d'offrir aux électeurs de Montréal, à l'occasion des fêtes de Pâques, des occasions comme celles que l'on trouve ci-dessous. Il y a de cela bien des raisons. La première, c'est qu'il faut absolument baisser notre stock. Vous saurez pourquoi dans quelques jours et vous serez contents comme nous. La seconde, la principale, c'est que nous avons parlé de faire des cadeaux à Pâques et qu'il n'est que juste que nous donnions l'exemple. Nous vous offrons donc ci-dessous une série de combinaisons fort intéressantes. Profitez-en.

La Quinzaine de Pâques est joliment de saison, n'est-ce pas? Et il n'y a pas d'édition supérieure à celle que nous offrons.

Qu'on n'oublie pas que nous avons des voitures de livraison qui font toute la ville et que nous expédions à domicile contre recouvrement toute commande sérieuse. Qu'on n'oublie pas que nous sommes en mesure de faire des livraisons à domicile, et que nous offrons une formule spéciale pour l'arrêter, et le greffier lui a répondu de le mettre sous arrêt et de faire rapport ce soir après huit heures.

Dans certains bureaux de vote, on s'est plaint que l'officier-rapporteur ne retranchait pas le nom de M. Luc Rochefort, à cause des erreurs et de l'annulation du vote qui pouvaient en résulter. Bien d'autres plaintes sont venues aux oreilles du greffier, entre autres que l'officier rapporteur détachait le talon du bulletin avant que le votant ait eu le temps de voter.

Le greffier a signé au cours de la matinée un grand nombre de procurations pour les électeurs, afin que les postes représentants puissent surveiller le vote dans les bureaux de vote. Une foule d'électeurs sont venus s'enquérir chez le greffier si leurs noms étaient sur la liste. Ceux dont les noms apparaissent sur le rôle d'évaluation et non sur la liste remis aux sous-officiers rapporteurs s'adressant de même au greffier pour pouvoir voter et obtenir les documents nécessaires. Plus de 172,500 votants sont inscrits sur la liste électorale.

Au greffe municipal, les fonctionnaires municipaux ont une lourde tâche à remplir, pour renseigner les candidats et les nombreux électeurs qui se présentent. Les divers comités de candidats à l'échevinage, chez le maire et chez ses adversaires débordent d'activité.

Les candidats à la mairie ont nommé des représentants dans les bureaux de vote des quartiers où il n'y a pas d'élection à l'échevinage. Dans le centre, le vote est déjà considérable. Dans Villeray, la lutte paraît fort contestée et le vote sera très fort. On signale beaucoup d'activité dans tous les quartiers.

UNE PRIME A NOS LECTEURS POUR LE TEMPS DE PAQUES

Aux Glaces polaires, par Rén. Père Duchassais, O.M.I.: la Quinzaine de Pâques, pour les deux, \$125 franco, au comptoir, \$115.
Lettres de Fadet, 3ème, 4ème, 5ème séries: les Quatre Évangiles en un seul; la Quinzaine de Pâques, \$215 franco, au comptoir, \$200.
Mes Soixante ans d'Apostolat, par Mgr Grouard, O.M.I.: les Quatre Évangiles en un seul; la Quinzaine de Pâques, \$200 franco, au comptoir, \$190.

Le Canada apostolique par Henri Bourassa; Henri Bazire, avec préface de M. Bourassa; la Quinzaine de Pâques, \$125 franco, au comptoir, \$110.

ALBUMS POUR LA JEUNESSE

Sainte Bible racontée aux enfants — par le chanoine Pinault, 10 x 9, 100 gravures, cartonnée, dos toile, couverture en couleur, au comptoir, \$1.60, par la poste, \$1.75.
L'Ancien Testament raconté aux enfants — par le même, 10 x 9, 50 gravures de Doré, cartonnée, couverture en couleur, au comptoir, 90c, par la poste, \$1.00.

Contes de Perrault — 8 3/4 x 12, 105 gravures par de la Nézière, en couleurs, cartonnées, plaques en couleurs, au comptoir, \$1.80, par la poste, \$2.00.

Albums de la Croix — 10 1/4 x 14, nombreuses gravures sur bois, cartonné, reliure pleine toile, titre or, au comptoir, 95c, par la poste, \$1.00.

BEAUX LIVRES POUR L'ENFANCE

Jeanne d'Arc par Marins. Sept, brochure illustrée, 288 pages, au comptoir, 30c, par la poste, 35c.

Oeuvres choisies du chanoine Schmid — 3ème série, Fernando, Agnès, Le Serin, La Chapelle de la Forêt, brochure de 288 pages, au comptoir, 30c, par la poste, 35c.

4ème série, Le bon Fridolin, Théodora, La Guirlande de Houblon, même prix que le précédent.

NOUVEAUTES

Le Pape par Jean Carrière, au comptoir, 75c, par la poste, 85c.

L'Enfant et la Vie par Henri Bremond, de l'Académie française, même prix que le précédent.

La débâcle

La débâcle est commencée sur le Richelieu. La rivière est entièrement libre de glace de Saint-Ours à Sorel. Règle générale, affirmant, la débâcle sur le Saint-Laurent suit d'une douzaine de jours celle du Richelieu.

A Montréal, l'eau monte un peu depuis deux jours. Samedi, l'échelle d'étiage marquait 43 pieds et 2 pouces, et ce matin, elle indiquait une profondeur de 43 pieds et 10 pouces.

Mort subite du Dr L.-G. Poulin

Québec, 7, (S.P.C.) Le docteur L. G. Poulin, de Saint-Casimir, comté de Portneuf, a été emporté par une syncope, dans la nuit de vendredi à samedi, comme il revenait d'une visite aux malades. Il laisse une femme et cinq enfants.

Les vres de sa Midland National Bank. En premier lieu toute la commission s'est proposée d'y aller.

Le secrétaire Weeks a envoyé les registres du service aérien de l'armée, qu'on lui avait demandés après les témoignages d'hier. La commission a décidé, à la demande du secrétaire, de les examiner en séance secrète.

M. MARTIN EST HYPEROPTIMISTE

IL SE DIT ASSURÉ DE LA VICTOIRE — LE VOTE EST CONSIDÉRABLE — LE TRAVAIL DES "TELEGRAPHES" — LES ARRESTATIONS

Le maire Martin a déclaré, ce matin, aux journalistes, qu'il comptait aujourd'hui sur une victoire complète. Il est venu à son bureau comme d'habitude et a vaqué à ses occupations ordinaires.

M. Martin croit les "télégraphes" aux bureaux de vote, surtout de la part des femmes. Il a appris de M. Brodeur que vingt femmes avaient été arrêtées dans les bureaux du quartier Ville-Marie, pour substitution de personnes; il a donc donné des instructions pour que la surveillance soit plus sévère, selon lui, le travail de manipulation de votes se fait cette année par les femmes, et avant ce soir, dit-il, une centaine seront coffrées.

Le greffier de la ville a reçu d'un officier-rapporteur du quartier St-Gabriel la nouvelle qu'il avait pincé un faux votant; l'officier désirait une formule spéciale pour l'arrêter, et le greffier lui a répondu de le mettre sous arrêt et de faire rapport ce soir après huit heures.

Dans certains bureaux de vote, on s'est plaint que l'officier-rapporteur ne retranchait pas le nom de M. Luc Rochefort, à cause des erreurs et de l'annulation du vote qui pouvaient en résulter. Bien d'autres plaintes sont venues aux oreilles du greffier, entre autres que l'officier rapporteur détachait le talon du bulletin avant que le votant ait eu le temps de voter.

Le greffier a signé au cours de la matinée un grand nombre de procurations pour les électeurs, afin que les postes représentants puissent surveiller le vote dans les bureaux de vote. Une foule d'électeurs sont venus s'enquérir chez le greffier si leurs noms étaient sur la liste. Ceux dont les noms apparaissent sur le rôle d'évaluation et non sur la liste remis aux sous-officiers rapporteurs s'adressant de même au greffier pour pouvoir voter et obtenir les documents nécessaires. Plus de 172,500 votants sont inscrits sur la liste électorale.

Au greffe municipal, les fonctionnaires municipaux ont une lourde tâche à remplir, pour renseigner les candidats et les nombreux électeurs qui se présentent. Les divers comités de candidats à l'échevinage, chez le maire et chez ses adversaires débordent d'activité.

Les candidats à la mairie ont nommé des représentants dans les bureaux de vote des quartiers où il n'y a pas d'élection à l'échevinage. Dans le centre, le vote est déjà considérable. Dans Villeray, la lutte paraît fort contestée et le vote sera très fort. On signale beaucoup d'activité dans tous les quartiers.

En faveur de Coolidge

Washington, 7. — M. William M. Butler, organisateur de la campagne du président Coolidge pour la nomination républicaine présidentielle, a prédit qu'au 22 avril, un total de 620 délégués, soit 65 de plus qu'il n'en faut pour le nommer, auront été choisis et auront promis de voter pour M. Coolidge.

Albert de Belgique est malade

Bruxelles, 7, (S.P.A.) — Le roi Albert souffre d'une attaque de grippe et son lord, de ses médecins a dû rester au lit.

Gandhi est convoqué

Londres, 7, (S.P.A.) — Le correspondant du "Daily Telegraph" à Calcutta, rapporte que le gouvernement britannique aurait invité Mohandas Gandhi, R. D. Das et le chef Motilal Nehru, à une conférence à Londres. Les chefs hindous n'ont pas nié la nouvelle. D'autre part les hommes politiques en vue de l'Inde y sont assez favorables.

Les postiers du Nouveau-Brunswick

Frédéricton, N.-B., 7 (S.P.C.) — Les employés du département des Postes ont voté sur la question de l'opportunité d'une grève dans tout le pays le 14 avril prochain. On croit que le vote sera favorable à la grève.

Victoire nationaliste en Afrique-Sud

Le Cap, Afrique-Sud, 7 (S.P.A.) — La victoire du candidat nationaliste Naude sur Robertson, le candidat du gouvernement, par une grosse majorité indique que les élections générales ne sauraient tarder beaucoup. Le siège que vient de remporter haut la main le candidat nationaliste, était auparavant détenu par un ministériel.

Mort d'un sénateur français

Paris, 7. — M. Joseph Leglos, sénateur radical de l'Indre, est décédé subitement à Paulnay, dont il était maire depuis 1896. M. Leglos avait représenté l'arrondissement de Blanc à la Chambre de 1898 à 1906, année où il remplaça M. Moroux à la Haute Assemblée. Depuis, M. Leglos avait toujours été réélu, et au scrutin de janvier, il arrivait en tête de la liste d'union républicaine avec 519 voix sur 605 votants. M. Joseph Leglos était âgé de soixante ans.

LA BANQUE INTERNATIONALE ALLEMANDE

Les banquiers américains se préparent à en réunir les capitaux.

New-York, 7. — Les banquiers américains, anticipant les recommandations de la commission Dawes pour l'assistance financière à l'Allemagne, font des préparatifs actifs pour réunir des capitaux pour une banque internationale allemande. Des mesures ont déjà été prises pour assurer à l'Amérique la direction dans le financement d'une telle institution dont les besoins absorbent une grande partie de l'emprunt international proposé.

Les souscriptions au capital de la banque seront faites virtuellement dans toutes les principales institutions financières du pays.

En outre de la fourniture des fonds nécessaires à l'établissement de cette banque allemande, les financiers américains faciliteront la participation de la France, de la Belgique et des autres pays étrangers à l'aide à accorder à la réhabilitation de l'Allemagne, une des conditions essentielles du rapport Dawes. Le crédit de \$100 millions décerné accordé à la Banque de France n'était pas strictement limité à la stabilisation du franc. L'or qui constitue la garantie de l'emprunt, peut être utilisé pour permettre à la France de prendre sa part dans la banque allemande. Le crédit proposé pour la Belgique aurait un but analogue.

LA NON-ÉVICTION DES LOCATAIRES SANS-TRAVAIL

Ce projet de loi des travaillistes anglais paraît voué à la défaite.

Londres, 7, (S.P.A.) — Les journaux travaillistes estiment que le projet de loi du gouvernement pour protéger les locataires sans travail contre l'éviction va donner lieu à une crise politique des plus aiguës. Le cabinet s'est réuni pour discuter la question en vue de la reprise du débat dans quelques jours.

Le gouvernement a l'intention d'imposer la charge de rembour-

ser les propriétaires de loyers occupés par les sans-travail, aux organisations des pauvres, lesquelles se feront rembourser par le gouvernement. Les libéraux et les conservateurs refusent catégoriquement d'adopter cette dernière clause qui imposerait aux contribuables la charge de payer les loyers des sans-travail, et il est presque certain que le projet de loi sera rejeté comme tel.

LE MEURTRE DES DEUX MARCHANDS AMÉRICAINS

Londres, 7 (S.P.A.) — Le bureau de publicité albanais a reçu de Tirana, la dépêche suivante: Deux marchands américains ont été tués dimanche matin vers dix heures, par des inconnus sur le chemin Tirana-Scutari, à environ 25 milles de Tirana.

C'est la première fois que semblable crime a été commis en Albanie où les étrangers ont toujours été

reçus avec la plus franche hospitalité de la population. Le gouvernement albanais est convaincu que ce crime sans précédent dans les annales de l'Albanie a été commis dans un but politique, avec l'intention évidente de discréditer l'Albanie aux yeux du monde entier. Le gouvernement a pris immédiatement les mesures les plus sévères pour arrêter et punir les coupables.

L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD COUPE DANS SON BUDGET

L'indemnité des députés est réduite de \$500 à \$400 — Le premier ministre continuera à recevoir \$2,000 outre son traitement de procureur général fixé à \$1,500.

Charlottetown, I.P.E., 7, (S.P.C.) — Le débat sur le budget est terminé. Les estimés en sont portés à \$728,000. Les indemnités parlementaires et ministérielles ont été notablement réduites. Le procureur-général recevra \$1,500 au lieu de \$2,000. L'indemnité sessionnelle de \$500, qu'elle était est réduite à \$400. Toutefois les salaires du premier ministre, du commissaire des travaux publics et du commissaire de l'agriculture restent à \$2,000 y compris d'indemnité sessionnelle de \$400. M. Stewart, cumule les fonctions de premier ministre et de procureur général.

le de \$500, qu'elle était est réduite à \$400. Toutefois les salaires du premier ministre, du commissaire des travaux publics et du commissaire de l'agriculture restent à \$2,000 y compris d'indemnité sessionnelle de \$400. M. Stewart, cumule les fonctions de premier ministre et de procureur général.

Dernier détail du vote en Italie

Rome, 7, (S.P.A.) — Les derniers rapports sur le résultat des élections à Rome, donnent aux fascistes une écrasante majorité. Ils se détaillent comme suit: fascistes, 42,040 voix; catholiques, 8,187; monarchistes, 3,868; socialistes communistes, 4,917; socialistes marxistes, 3,664; socialistes unitaires, 3,610; libéraux, 2,947.

A Milan, les fascistes ont obtenu 63,391, les socialistes unitaires 27,578, les socialistes marxistes, 15,923, les catholiques 14,460 et les communistes, 7,789.

L'ancien premier ministre Bonomi perdra probablement son dépôt.

Norris Bryant est exonéré

Toronto, 7, (S.P.C.) — La Cour d'appel d'Ontario a cassé une condamnation prononcée contre Norris P. Bryant, de Montréal, et a confirmé la sentence prononcée contre Abel-E. Bryant. Tous deux étaient accusés de vol dans les opérations de courtage, et avaient été condamnés à six mois par le juge Wright.

Grève des chantiers anglais

Southampton, Angleterre, 7, (S.P.A.) — Les ouvriers des chantiers maritimes ont rejeté par une grosse majorité l'avis donné par leurs chefs de reprendre leur travail. Cela veut dire que jeudi prochain, tous les chantiers maritimes de l'Angleterre fermeront leurs portes.

A Angora

Constantinople, 7, (S.P.A.) — On a déclaré que les nouvelles mesures soumises par le gouvernement à l'Assemblée nationale d'Angora pour l'établissement de zones spéciales de résidence pour les minorités nationales n'affecteront pas la population israélite qui s'élève à environ 200,000 personnes. Le projet de loi, dit-on, est surtout dirigé contre les Grecs, les Arméniens et les Arabes et leur défend de s'établir près des frontières de la Mésopotamie et de l'Irak.

Elections générales en Afrique-Sud

Le Cap, 7, (S.P.A.) — Le premier ministre Smuts a déclaré aujourd'hui à la Chambre des communes que le parlement serait dissous dans quelques jours, par suite de la défaite du candidat ministériel à l'élection partielle, il y a quelques jours.

Le temps

Toronto, 7, (S.P.C.) — Temps probable pour demain dans la région de Montréal: beau.

Décès

RIVARD. — Au presbytère d'Ahuntsic, le 3 avril 1924, est décédé, à l'âge de 28 ans, Blanche Trude, épouse de Georges Rivard. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 courant, à 8 heures, à l'église St-Nicolas-d'Ahuntsic. Sépulture à St-Jérôme.

VAILLANT. — A Outremont, le dimanche, 6 avril, est décédée Aurélie Vaillant, âgée de 101 ans. Les funérailles auront lieu le mardi, 8 courant. Le convoi funéraire partira du 374, avenue Richemont à 7 h. 30, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

FUNÉRAILLES DE M. LOUIS TOUPIN

ELLES SONT CÉLÉBRÉES, CE MATIN, EN L'ÉGLISE DU TRÈS SAINT NOM DE JÉSUS

En l'église du Très Saint Nom de Jésus, de Maisonneuve, ont été célébrées, ce matin, les funérailles de M. Louis Toupin, né à St-Valentin, le 9 octobre 1862, décédé subitement à Longueuil le 4 avril 1924.

M. l'abbé Léonidas Perrin, P.S.S., curé de Notre-Dame, a fait la levée du corps, et le service a été chanté par M. Romuald Lamoureux, cousin du défunt, curé de Granby, assisté de MM. les abbés Roy et Chagnon comme diacre et sous-diacre. Pendant le service, deux messes basses furent célébrées, aux autels latéraux par MM. les abbés Paul Jarry et Ange-Albert Mélançon, professeurs au collège de l'Assomption.

Le deuil était conduit par MM. l'abbé Charles, Paul et Aimé, les fils du défunt, Oscar Cartier, de Sherbrooke, son gendre; Amédée Moreau, Arthur Beland ses neveux; l'hon. G.-A. Simard, le Dr Emile Simard, Lucien Lamoureux, député d'Iberville, Philippe Cloutier, ses cousins.

Les porteurs étaient Médéric Perrier, Servile Boissonnault, Moïse Brossard, Hormidas Marchessault, Valentin Pinsonnault, Dolores Signori, tous autrefois de St-Blaise. Au choeur, on remarquait: M. Edouard Contant, curé de Maisonneuve, M. Léonidas Perrin, curé de Notre-Dame; M. Elisée Hébert, supérieur du collège de l'Assomption; M. René Bachand, vicaire de St-Brigitte; MM. Jos Cloutier et Honoré Chagnon, vicaires à Maisonneuve; M. l'abbé Tranchemontagne, aumônier de St-Benoît; M. Gagnon, procureur en philosophie au séminaire.

Suivaient le cortège: MM. Edgar Laliberté, l'échevin Oscar Lalonde, W. Baker, Dr Pélérin, député de Maisonneuve; Dr H. Dansereau, Jos. Vinet, M. Desjardins, Hector Leroux, Joseph Cartier, J. P. Fortin, Dr Caplette, Emile Côté, H. Desjardins, l'abbé Paul Jarry, l'abbé A. A. Melançon, F. E. Lamothé, F. Charbonneau, Dr Signori, T. Caplette, J. J. Morency, E. Côté, J. Vinet, J. S. Dupré, A. Vinet, J. E. Toupin, Sécotte, L. Lamoureux, P. Dupras, Belisle, les enfants de l'école Jeanne d'Arc, C. E. Parrot, A. G. Gât, P. Lachance, M. Ouimet, M. Simard, Geo. Chassé, R. Maher, T. David, T. Toupin, M. Renaud, R. Quessnel, V. Desjardins, C. Bélanger, A. Gérard, C. Marchildon, H. C. Chamberland, P. Boissonneault, N. Lavallée, J. Mayer, A.

Cinq maisons détruites

Saint-Paul-de-Chester, Arthabaska, 7 (S.P.C.) — Cinq maisons ont été détruites, hier après-midi, dans le village de Saint-Paul. Comme il n'y avait pas d'eau en quantité suffisante, les citoyens ont eu toutes les peines du monde à maîtriser l'incendie et peu ne s'en est fallu que l'église et partant tout le village ait été incendié. Les flammes se sont communiquées à la succursale de la banque, mais toutes les valeurs ont été mises en sûreté.

M. le curé Melançon a dirigé ses paroissiens et a payé de sa personne.

Les pertes se chiffrent à cent mille dollars.

Le banquet à l'honneur de Maria

LE DELEGUE APOSTOLIQUE AU CANADA A ETE L'HOTE D'HONNEUR DES CHEVALIERS DE COLOMB HIER SOIR — ALLOCUTION DE MGR GAUTHIER

Le conseil suprême des Chevaliers de Colomb a donné un banquet d'honneur, dimanche soir, au Windsor, à Son Excellence Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique au Canada, en présence des sommités de l'ordre. Mgr Gauchier, administrateur du diocèse, assistait à la table d'honneur, à la gauche de M. James Flaherty, suprême chevalier, qui présidait les agapes. Parmi les convives on a remarqué: le docteur L.-P. Normand, des Trois-Rivières; M. Joseph Mercier, ancien directeur suprême; W. J. McGinley, secrétaire suprême; Dan Callaghan, trésorier suprême; W. J. Mulligan, R. P. McGunney, chapelain suprême; M. J. Deschamps, vice-président du diocèse de Montréal; R. P. Hingson; W. P. Larkin, de New-York; Luke Hart, de Saint-Louis, avocat suprême; Dr E. W. Fahey, de Saint-Paul, Minn., médecin suprême, et plusieurs autres.

Son Excellence a apprécié profondément la délicate attention qu'on eue à son égard ses chers Chevaliers de Colomb, en l'invitant à prendre part à leurs agapes. Ils ont donné ainsi, dit-il, une preuve nouvelle de leur attachement au Pape dont il est l'humble représentant dans notre pays. Au nom du Saint-Père, il félicite les Chevaliers qui ont su s'inspirer ainsi d'une pensée religieuse en convoquant leur réunion. Son Excellence remercie aussi Mgr Gauchier, pour toutes ses bonnes paroles à l'adresse du Saint-Père et de lui-même.

Le délégué apostolique rappelle alors qu'il y a quelques mois, il se trouvait à Rome pour se reposer, quand il reçut, au Vatican, un programme des Chevaliers de Colomb qui le priaient de présenter au Souverain pontife, leurs plus profonds sentiments de respect et de piété filiale.

"J'ai donc l'occasion de parler de vous au Saint-Père, de lui dire tout le bien que vous accomplissez et de faire ressortir les bons exemples que vous donnez sans cesse autour de vous. Sa Sainteté a écouté avec émotion le récit que lui a fait de votre activité sociale et religieuse et le Pape fut heureux de me dire tout l'attachement qu'il a pour votre œuvre et toute la haute estime qu'il conserve pour votre société. J'éprouve donc ce soir une satisfaction bien vive en rependant sur vos têtes, la bénédiction apostolique que Notre Saint Père m'a prié de vous transmettre de sa part.

"Il est dit dans les Saintes Ecritures, qu'un triple nœud se défait très difficilement. Ceci signifie que quand la charité lie ensemble un grand nombre d'hommes, ceux-ci ne peuvent que s'aimer, s'estimer et se défendre mutuellement.

"Accomplissez toujours fidèlement votre mission, afin de vous acquitter fidèlement de vos obligations envers la religion et la patrie. Vous connaissez parfaitement vos devoirs envers l'Eglise et la société; faites en sorte que vos paroles et vos actes enseignent ces mêmes devoirs à ceux que vous côtoyez quotidiennement.

Son Excellence parle de l'épiscopat et rappelle qu'un bon catholique doit demeurer avec son évêque. La fidélité à l'Eglise assure la réussite de toutes les entreprises et celui qui n'est pas avec son évêque ne peut être avec l'Eglise. Son Excellence est assurée que les Chevaliers continueront ces bonnes traditions qui sont à la base de leur grande société, et de cette façon, leurs œuvres produiront des fruits qui dureront longtemps.

Sa Grandeur Mgr Gauchier a présenté la santé de l'hôte distingué. Sa Grandeur est heureuse de profiter de chacune des occasions qui lui sont offertes pour manifester son affection profonde et sa gratitude personnelle à Son Excellence le délégué apostolique, pour toutes les bontés qu'Elle a pour lui.

"Ce soir, dit Mgr Gauchier, vous êtes ici comme le représentant du Pape, et c'est en cette qualité que les Chevaliers de Colomb ont voulu vous rendre hommage et vous prier d'assurer, le Saint-Père de leur filiale piété, et lui dire qu'il compte en eux de loyaux, dévoués et respectueux enfants.

Mgr Gauchier admire l'œuvre accomplie par les Chevaliers de Colomb, pour la gloire de l'Eglise et l'activité intense qu'ils déploient sous toutes ses formes. Mgr se rappelle avec émotion tout le bien fait par cette grande société, de leur dévouement à l'hostilité, sur le front canadien, et sur presque toute la ligne du feu, où les soldats, après leurs durs combats, trouvaient dans les abris des Chevaliers de Colomb, les seuls abris catholiques établis dès le début de la guerre, la protection de leur foi, comme celle de leurs morts. Les Chevaliers de Colomb tendent à nos héros soldats, comme aux guerriers italiens et à tous leurs camarades de guerre, une main secourable. Ils les secoururent et les consolèrent, remplissant par là un rôle sublime dont nous leur sommes bien reconnaissants.

Notre Saint-Père, continue Mgr Gauchier, les a loués dans un document incomparable et il n'a pas échappé à la satisfaction qu'il avait de voir ses fils d'Amérique accomplir outre-mer une œuvre si méritoire.

Mgr l'archevêque parle ensuite de l'œuvre nouvelle à laquelle les Chevaliers de Colomb veulent se consacrer demain: celle de la surveillance des enfants. Il rend hommage à son révérend Frère Barnabas, le promoteur de cette œuvre qu'il approuve de tout cœur en souhaitant qu'elle porte d'excellents fruits. Mgr Gauchier approuve aussi la création d'un cours spécial d'entraînement, à l'Université d'Indiana, et déclare que c'est son vœu le plus sincère de créer bientôt, à l'Université de Montréal, un cours spécial attaché à celui des sciences sociales, qui aura aussi pour but de préparer de véritables entraîneurs dont nous avons tant besoin.

Sa Grandeur termine, en remerciant le Chevalier suprême de l'ordre des Chevaliers de Colomb, pour l'honneur qu'il lui fait en lui désignant comme son Excellence le délégué apostolique.

M. CARON ET L'AGRICULTURE

LE MINISTRE PROVINCIAL ATTRIBUE LES CAUSES DU MALAISE AGRICOLE QUI EXISTE CHEZ NOUS, A L'EMIGRATION, AU DEFAUT DE CREDIT AGRICOLE ET A LA LOI DES FAILLITES — SIR LOMER GOUIN DIT QUEQUES MOTS — AU CLUB DE REFORME

M. J.-E. Caron, ministre de l'agriculture au parlement provincial, était l'hôte du club de Réforme, samedi dernier. M. W.-C. Munn présidait à la table autour de laquelle avaient pris place Sir Lomer Gouin, les sénateurs J.-P.-B. Casgrain et F.-L. Béique, MM. Emilien Daoust, G.-A. Simard, J.-L. Perron, etc.

Quand il prit la parole, M. Caron commença par dire qu'il était ému de se voir à cette table, où il n'était pas venu depuis quinze ans, et qu'il avait gardé du Club un souvenir profond et vivace.

"L'agriculture, affirma ensuite M. Caron, en abordant son sujet, est à la base de la prospérité d'un pays. L'orateur rappelle, ici, qu'il a lui-même longtemps travaillé sur la terre. C'est probablement parce qu'il était cultivateur "bona fide" que Sir Lomer Gouin lui a offert un portefeuille." Sir Lomer Gouin est mon "père agricole," dit le ministre de l'agriculture et il ajoute qu'il est convaincu que la province de Québec doit sa prospérité à l'ancien premier ministre.

Les adversaires du gouvernement, continue-t-il, l'accusent du marasme qui sévit actuellement. Ce marasme, d'abord, est universel, et puis il est une conséquence de la guerre.

Et M. Caron énumère les causes qu'il attribue à ces maux dont souffrent l'agriculture et les agriculteurs. L'émigration vers les Etats-Unis, car il faut bien admettre qu'il y a eu émigration, provient de l'attrait, pour les gros salaires. L'émigration, d'ailleurs, date de trente ans. Nous avons, il y a bien des années, mal débuté en matière de colonisation. Et aujourd'hui, nous subissons les effets d'une mentalité qui s'est faite à cette époque. La colonisation n'a pas eu des débuts encourageants: c'est une des causes de l'émigration.

Le manque de crédit a nui considérablement aux cultivateurs. Autrement dit, leur était facile d'aller chez le prêteur. Aujourd'hui, il n'en est plus de même: il leur faut recourir aux banquiers ou aux grands financiers qui exigent d'eux des garanties matérielles qu'ils ne peuvent pas toujours donner. L'établissement de caisses populaires remédierait à cela. Il en existe une soixantaine présentement; c'est encore insuffisant.

La loi des faillites, de son côté, a produit des effets néfastes. Le cultivateur a pu désormais faire faillite. Cette loi a été amendée, il faudrait encore mieux l'abroger.

Les taxes fédérales, qui pèsent lourdement sur le cultivateur, le manque de marchés, les frais de transports élevés, le coût de transport d'un engrais chimique est souvent plus élevé que le coût d'achat, autant de causes de désertion des campagnes. On peut compter au nombre des causes secondaires: attrait que les voyages, devenus plus faciles, exercent sur la jeunesse; les campagnes; celui des salaires ouvriers; la dévalorisation que causent les semailles de pessimisme etc.

Parmi les remèdes, il y a les nouveaux marchés, la production diversifiée, l'instruction agricole qui n'est pas encore assez bien comprise et dont quinze pour cent seulement de nos cultivateurs ont profité.

"L'agriculture, dit M. Caron, est un peu comme la religion." C'est un terrain neutre, un terrain sur lequel tous doivent coopérer avec le gouvernement.

Le ministre de l'agriculture termine en faisant allusion à la dernière session et déclare que le gouvernement n'a pas craint l'opposition mais qu'il l'a attendue. Chose assez ironique, dit-il, que le reproche fait au gouvernement d'enfreindre l'autonomie de Montréal quand on voit un député de Montréal, membre de l'opposition, vouloir forcer le gouvernement à induire une paroisse à faire une expropriation qui n'était pas voulue.

Sir Lomer Gouin remercie M. Caron. Il fait remarquer que le pouvoir de l'instruction est le plus grand de tous les pouvoirs et dit que si M. Caron est devenu un ministre, c'est grâce aux connaissances qu'il a su acquérir.

Les souverains roumains en voyage
Bucarest, 7 (S.P.A.). — Le roi Ferdinand et la reine Marie de Roumanie ont quitté Bucarest pour se rendre à Strasbourg et de là à Paris pour y faire leur visite officielle à la capitale de la France. Ils ont aussi l'intention de visiter Bruxelles avant de retourner chez eux, mais la date de leur voyage en Belgique est encore incertaine. Au ministère des affaires étrangères on a dit que leurs majestés se proposaient de passer quelques jours à Nice après leur réception officielle à Paris et y attendraient que l'on arrange leur visite à Bruxelles. Elles se rendraient ensuite à Londres.

AIDE AUX CANADIENS FRANÇAIS DE L'ONTARIO
BULLETIN DE SOUSCRIPTION
Veuillez trouver sous ce pli \$..... pour le maintien des écoles libres et la défense des écoles bilingues de l'Ontario.

Signature.....
Adresse.....

N. B. — Pour éviter les vols, ne pas envoyer de papier-monnaie, mais faire remise par chèque ou mandat de poste. Adresser comme suit: M. Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat général de l'A. C. J. C., Immeuble Versailles, 90, rue Saint-Jacques, Montréal.

Sa Grandeur termine, en remerciant le Chevalier suprême de l'ordre des Chevaliers de Colomb, pour l'honneur qu'il lui fait en lui désignant comme son Excellence le délégué apostolique.

LE GROUPEMENT DES ACADIENS

UNE REUNION A EU LIEU HIER APRES-MIDI A CETTE FIN — MGR RICHARD, LES DEPUTES DOUCET ET ROBICHAUD ET QUELQUES AUTRES PLAIDENT EN FAVEUR DE LA CAUSE DE LEURS COMPATRIOTES

L'assemblée de ralliement des Acadiens, de Montréal, a eu lieu hier après-midi, à la salle de l'Union du commerce, sous la présidence de M. Emile Leblanc. Elle a été un franc succès tant au point de vue assistance que par l'enthousiasme qui y a régné.

L'assemblée avait pour but de promouvoir le groupement de tous les Acadiens de l'Amérique du nord. Les orateurs ont été Mgr A. Richard, MM. Jean Robichaud, député de Gloucester au fédéral, Henri-P. Leblanc, de Montréal, et Alexandre Doucet, député de Kent.

Mgr Richard a fait une revue brève de l'histoire des Acadiens et du miracle de leur survivance. Il exhorte les assistants à se souvenir du passé et à garder leurs glorieux titres de catholiques et de Français.

M. Robichaud fait l'éloge de la société acadienne l'Assomption, dont le but est de grouper les Acadiens et de leur venir en aide. Il demande aux assistants d'en faire partie et leur en explique le fonctionnement dans ses lignes principales.

M. Henri Leblanc a raconté l'histoire de l'Acadie, sa fondation, sa prospérité puis le grand malheur qui engloutit toute la nation. M. Leblanc déclare que leurs descendants ont été trop oublieux du passé. C'est pourquoi en 1903, fut fondée la société acadienne l'Assomption qui étend maintenant ses ramifications parmi toute l'Acadie, la Canada et les Etats-Unis.

"L'Assomption" est une société mutuelle qui diffère des autres en ce qu'elle possède un caisse scolaire à laquelle chaque membre contribue de 10 sous. Cet argent est utilisé pour défrayer le coût des études classiques et autres pour la jeunesse acadienne pauvre.

M. Leblanc a appuyé sur le fait que dans les provinces maritimes comme dans l'Ontario, tout n'est pas rose parce que les Acadiens souffrent beaucoup des lois scolaires qui existent dans ces provinces. Dans les provinces maritimes, dit-il, la lutte ne se fait pas aussi ouvertement peut-être, mais dans le Nouveau-Brunswick, il n'y a que quelques comtés où les Acadiens peuvent dire leur mot. Partout où ils sont en petite minorité, on les ignore pratiquement. Dans la Nouvelle-Ecosse, il n'y a que deux comtés où les Acadiens ont quelque influence; les autres petits groupements sont ignorés. Par conséquent, l'association rendra les Acadiens plus forts et leur permettra de faire face à ce désavantage.

M. Doucet a parlé dans le même sens que l'orateur précédent. M. Amédée Aucoin a dit que ce succès augurait bien pour l'avenir et que les promoteurs du mouvement allaient continuer leur travail dans chaque ville afin de réunir autant d'Acadiens que possible. D'après une déclaration de M. Henri Leblanc, ce mouvement sera poussé jusque dans la Louisiane.

Une grande assemblée d'Acadiens aura lieu le premier dimanche du mois de mai au même endroit. La société l'Assomption compte deux succursales à Montréal: une pour les dames, la succursale "Jacques et Marie", et une pour les hommes, la succursale "Abbé Casgrain".

NOUVELLES DE WASHINGTON

Washington, 7. (S.P.A.). — Le président Coolidge a demandé à la Société de crédit agricole récemment organisée d'accorder en coopération avec la War Finance Corporation, des crédits aux producteurs de blé du nord-ouest afin de varier leurs cultures.

Les premières unités de la nouvelle marine de la prohibition sont prêtes à prendre la mer dans quelques semaines. Avec le crédit additionnel de \$18 millions voté par le Congrès, le service de la garde des côtes va faire l'acquisition de 300 navires, petits et grands, destinés à donner la chasse aux fraudeurs d'alcool. Le noyau de cette "flotte sèche" sera constitué avec vingt destroyers achetés à la marine de guerre américaine.

La Commission sénatoriale des finances met la dernière main à son rapport sur la loi sur les taxes qui sera déposé sur le bureau du Sénat lundi ou mardi. La commission a exempté de la taxe de 10 p. cent proposée les appareils de radiotéléphonie d'un prix de vente en gros inférieur à \$50. Elle a aussi décidé de supprimer la taxe de 5 p. cent sur la bijouterie pour les articles d'un prix égal ou inférieur à \$25 la Chambre avait fixé ce prix à \$40.

La taxe de 10 pour cent sur les appareils de radio a été appliquée à tous les modèles sans exception par la commission.

La Chambre a établi un rapport favorable sur le projet de loi Bursum sur les pensions, voté il y a plusieurs jours par le Sénat. Ce projet est analogue à celui qui a été désapprouvé par le président Harding.

On a accordé à M. E. L. Doherty un délai indéfini pour sa comparution devant la commission sénatoriale des pétroles pour y répondre à la question de ses contributions à la campagne électorale.

Le mandat français en Syrie
Paris, 7 (S.P.A.). — M. Poincaré, président du conseil, ministre des affaires étrangères, et M. Herriecq, ambassadeur des Etats-Unis, ont signé la convention reconnaissant l'exercice du mandat de la France en Syrie et au Liban et assurant aux Etats-Unis une complète égalité de traitement avec les pays membres de la Société des nations.

Le Pacifique Canadien et la province de Québec
Quoiqu'il ne compte pas encore un demi-siècle d'existence, le Paci-

VOUS AIMEZ NOTRE CAFE
ESSAYEZ NOTRE

CHASE & SANBORN

Le "DEVOIR"

compte sur vous...

Vous avez certainement besoin d'impressions quelconques: cartes d'affaires, cartes de visite, cartes de faire-part, cartes et tributs mortuaires, remerciements, convocations, programmes, menus, adresses, en-têtes de lettres et d'enveloppes, circulaires, etc.

Nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'un façon artistique, rapide et à bon compte.

Nous mettons à votre service une équipe de maîtres-ouvriers en art typographique — Voyez-nous ou téléphonez: notre représentant passera chez vous.

Le "DEVOIR"
43, rue St-Vincent --- Tél. Main 7460

RHUMES GRIPPE
Fortifiez l'organisme contre rhumes, grippe et influenza en prenant les

Bromo Quinine
C'est la solution la plus efficace pour combattre les rhumes, grippe et influenza. Elle fortifie l'organisme et agit comme un puissant antiseptique.

FOREST FRERES
TABAC TRÈS FAIBLE DE FEUILLES CHOISIES
PUR CANADIEN (NATUREL)
Fabriqué par FOREST FRERES, Limited
100 St. Catherine Est
Tél. LA 3-2400 MONTREAL, Canada.

qui détruisent les germes, agissent comme tonique laxatif et maintiennent l'organisme en état de repousser les attaques des rhumes, de la grippe et de l'influenza.

La boîte porte cette signature: **E. M. Brown**
Prix 30c.
Fabriquées au Canada

ing: il propose une modification des pensions des vétérans de plusieurs guerres et de leurs veuves.

On a accordé à M. E. L. Doherty un délai indéfini pour sa comparution devant la commission sénatoriale des pétroles pour y répondre à la question de ses contributions à la campagne électorale.

Le mandat français en Syrie
Paris, 7 (S.P.A.). — M. Poincaré, président du conseil, ministre des affaires étrangères, et M. Herriecq, ambassadeur des Etats-Unis, ont signé la convention reconnaissant l'exercice du mandat de la France en Syrie et au Liban et assurant aux Etats-Unis une complète égalité de traitement avec les pays membres de la Société des nations.

Le Pacifique Canadien et la province de Québec
Quoiqu'il ne compte pas encore un demi-siècle d'existence, le Paci-

fique-Canadien, depuis son origine, a marché de pair avec la province de Québec et son développement a été intimement lié à celui de la province aînée du Dominion. C'est ce qui nous est démontré d'une façon plus instructive dans une jolie plaquette que vient de publier le département de publicité de notre grande organisation de transport sous le titre *Quebec Province and the Canadian Pacific*.

Prépare tout d'abord pour être distribué comme souvenir aux lissés d'officiers du Pacifique-Canadien qui se sont réunis récemment en convention au château Frontenac de Québec, cet ouvrage

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Auditeur et Administration Générale
J.-PAUL VERMETTE
AUDITEUR et ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Chambre 707, Immeuble "Power"
Rés. Tél. E. 5153 Tél. Main 2385

AVOCATS
ARCHAMBAULT & MARCOTTE
AVOCATS
30, rue Saint-Jacques Tél. Main 2761
Joseph Archambault, C.M. P.P., Emile, Marcotte, L.L.B., J.-Edm. Gagnon, L.L.B.

ALDERIC BLAIN, B.A., L.L.
AVOCAT
Bureau du jour: 50, rue Notre-Dame ouest
Immeuble Duluth, chambre 21
Tél. Main 5225
Aviser l'agent de l'Association des Hommes d'affaires de Montréal-Nord

Jacques Carlier, L.L.B. Tél. Main 5328
Jean-Victor Carlier, L.L.B.
J.-J. Barcelo, L.L.B.
CARTIER ET BARCELO
AVOCATS
Chambre 708a, Immeuble "Power"
83, rue Saint-Jacques, Montréal

ARTHUR LALONDE
AVOCAT PROCUREUR ETC.
Etudes Forest, Lalonde et Coffin
Edifice du Crédit Foncier — Montréal
Résidence, téléphone: Est 2281

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 5155 30, rue St-Jacques
P. St-Germain, L.L.B., L. Guérin, L.L.B., F. Paquet-Raymond, L.L.B.

Anatole Vanier Guy Vanier
VANIER & VANIER
AVOCATS
Tél. Main 2632 97, rue St-Jacques

JEAN-C. MARTINEAU
B.A., L.L.B.
AVOCAT ET PROCUREUR
Imm. Versailles, 90, rue Saint-Jacques
Tél. Main 148 MONTREAL

A.S. ARCHAMBAULT, C.R.
AVOCAT
43, Côte de la Place d'Armes
Chambres 420 et 421
Téléphone Main 1839 Montréal

P. A. GAGNON
COMPTABLE LICENCIÉ
(Chartered Accountant)
Chambre 315
Edifice "Montreal Trust"
11, Place d'Armes. Tél. Main 4912

PETRIE, RAYMOND & CIE
COMPTABLES CERTIFIES
VERIFICATEURS
J.-T. Raymond, L.A., A.-J.-M. Petrie, L.A.
Suite 809-810, 120, rue St-Jacques, Montréal
TEL. MAIN 2758

DR AD. L'ARCHEVEQUE
DENTISTE
Téléphone 1301 468, Parc LaFontaine
St-Louis 1301 Montréal

PROFESSEURS
DROIT, MEDECINE, PHARMACIE, ART DENTAIRE
Cours préparatoires du professeur
RENE SAVOIE I.C. et I.E.
Bachelier en arts, sciences appliquées
Cours classiques, cours commercial, leçons particulières
Elèves acceptés en tout temps
Prospectus envoyé sur demande
228, RUE ST-DENIS TEL. EST 6162
Près de l'Ecole Polytechnique

LEBLOND DE BRUMATH
259, RUE ONTARIO EST
Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.
Le plus ancien cours de préparation aux examens établi à Montréal
Qui veut devenir rapidement MEDICIN? AVOCAT? DENTISTE? PHARMACIEN?

INSTITUT LAROCHE ENRG.
Cours classique — Brevets
Cours commercial
303, RUE SAINT-DENIS
(En face du théâtre St-Denis)

L'ESTAMPE AVO INDICATEUR
A.-E. LACROIX, J.-I. VARIN, L.-O. BARITEAU, Sec.-trésorier
The Modern Rubber Stamping Works Co. Limited
Manufacturière et importatrice de toutes sortes de caoutchouc et en métal. Patrons, marques de commerce, sceaux, perforateurs à chèques, machines à numérotier et à dater, fournitures de bureaux, etc.
10-12 E. Av. Mt-Royal. Tél. Belair 8753

DR J.-M.-E. PREVOST
Des hôpitaux de Paris, Londres et New-York
Clinique privée pour le traitement des maladies intimes de l'homme et de la femme; voies urinaires, reins, vessie et maladies vénériennes.
460, rue Saint-Denis, Montréal
TEL. EST 7580

Consultations de 2 à 5 p.m. Est 6734
DR A. DESJARDINS
Médecin de l'Institut Ophtalmique
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
523, RUE ST-DENIS en face du carré St-Louis

DR ALBERIC MARIN
295, RUE SAINT-DENIS
Tél. Est 6958 Montréal

DR GABRIEL LAMBERT
Spécialiste pour le Diabète
Traitements scientifiques
"INSULINE"
Tél. Est 1954 — 560, Saint-Denis

La Cie Wisintainer & Fils Inc.
Manufacturière-Importateurs
IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC.
Bureau et Magasin: 68, rue St-Laurent
Manufacture: 7, rue Clarke
MONTREAL, QUE.
Tél. Plateau 2518

IMPORTATEURS DE FERRONNERIE
L.-L. LAFLEUR, LTEE
Importateurs de FERRONNERIES, PEINTURES, ETC.
366, Notre-Dame Ouest
TEL. MAIN 8767

Entrepôt: BOULEVARD DECAVIE
Téléphone Westmont 7020
Ciment, Bricks, Sables, Bois, Charbon, Foin Grains Glace.

ASSURANCE
Normandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 3983-4557 MONTREAL

offre néanmoins un intérêt plus que d'ordinaire à quiconque désire mieux se renseigner sur les grands facteurs de notre progrès. Il définit la part importante qu'a prise le Pacifique-Canadien dans le développement matériel de la province de Québec et ouvre de nouveaux horizons sur le rôle de premier plan qu'il continuera inévitablement à y jouer.

L'auteur y fait l'historique des chemins de fer dans le Québec, depuis la construction du "chemin à lisses" qui relia Laprairie à Saint-Jean en 1836, jusqu'à nos jours. Il traite des événements qui marquent la création de la Compagnie du Pacifique-Canadien, événements

qui se déroulent en grande partie dans notre province et évoque les jours difficiles mais glorieux de la construction du premier transcontinental. Montréal et Québec font le sujet de chapitres spéciaux dans lesquels on parle de leur passé et de leurs perspectives pour l'avenir. Les grands travaux accomplis par le Pacifique-Canadien dans les limites de la province sont décrits non seulement par les mots, mais ils sont encore illustrés par la gravure, dont on s'est servi d'ailleurs abondamment dans l'ouvrage tout entier. Bref cette plaquette procure une heure de lecture fort intéressante et nous exprimons nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire.

Le mandat français en Syrie
Paris, 7 (S.P.A.). — M. Poincaré, président du conseil, ministre des affaires étrangères, et M. Herriecq, ambassadeur des Etats-Unis, ont signé la convention reconnaissant l'exercice du mandat de la France en Syrie et au Liban et assurant aux Etats-Unis une complète égalité de traitement avec les pays membres de la Société des nations.

Le Pacifique Canadien et la province de Québec
Quoiqu'il ne compte pas encore un demi-siècle d'existence, le Paci-

fique-Canadien, depuis son origine, a marché de pair avec la province de Québec et son développement a été intimement lié à celui de la province aînée du Dominion. C'est ce qui nous est démontré d'une façon plus instructive dans une jolie plaquette que vient de publier le département de publicité de notre grande organisation de transport sous le titre *Quebec Province and the Canadian Pacific*.

Prépare tout d'abord pour être distribué comme souvenir aux lissés d'officiers du Pacifique-Canadien qui se sont réunis récemment en convention au château Frontenac de Québec, cet ouvrage

offre néanmoins un intérêt plus que d'ordinaire à quiconque désire mieux se renseigner sur les grands facteurs de notre progrès. Il définit la part importante qu'a prise le Pacifique-Canadien dans le développement matériel de la province de Québec et ouvre de nouveaux horizons sur le rôle de premier plan qu'il continuera inévitablement à y jouer.



Page du Foyer

LA PRIERE

"Sous ce noble règne de Louis XIII, la prière française aspirait et aimait à s'insérer dans la vie nationale: elle demandait pour la France, en ces alentours de 1630, la conquête spirituelle du Canada" (Georges Goyau). Un peu plus loin, l'auteur qui parle de nos origines religieuses, dit encore que chaque jour une messe se célébrait chez les Jésuites, pour requérir de Dieu, expressément, qu'il les remit sur la route du Saint-Laurent.

Cette prière, qui a présidé à la naissance de notre race, je me suis souvent demandé si aujourd'hui on savait suffisamment s'en servir, pour obtenir que nous restions une nation chrétienne, que nos petits enfants grandissent avec l'amour de leur pays, de leur foi et des vertus de leurs ancêtres. Dans chaque famille, dans chaque couvent, dans tous nos monastères, dans toutes les âmes pieuses canadiennes, si cette intention avait une des premières places, il me semble qu'il serait impossible que nous ne soyons pas sauvés, que nous ne devenions pas enfin un peuple fort, intelligent et qui resterait sain grâce au bienfait d'une religion plus

profonde, mieux comprise et mieux observée. Nos communautés qui nous appartiennent prient-elles plus pour les leurs que pour le monde entier? demandent-elles que nous ayons de grands hommes suivant le cœur de Dieu, que nos talents se développent, que des génies nous soient donnés, non pas pour éblouir le monde, mais pour que la masse de notre petit peuple soit mieux dirigée, mieux enseignée, mieux conduite? Plus les prières dans ce but se multiplieront, plus nous nous aimerons les uns les autres dans le bien, plus nous aurons de chances de survivre et de valoir. Qui nous protégera plus que Dieu? Le miracle de notre origine et de notre développement ensuite parmi des persécutions et des influences hostiles n'est-il pas assez grand pour que nous comprenions combien la Providence nous a aimés? Et comment mieux le comprendre qu'en la priant de garder nos destinées dans ses mains, de nous bénir, de nous protéger du mauvais qui grandit trop vite?

Nous ne prions jamais trop et c'est cette prière-là, plus que des paroles, qui sera le patriotisme efficace.

Michèle Le NORMAND.



CUISINE BELGE

Watersoos. — Prenez du poisson très frais, d'espèces variées: anguilles, tanches, brochets, carpes, barbillons, etc., que vous coupez en morceaux, et jetez dans une casserole contenant de l'eau bouillante, dans laquelle le poisson doit ne baigner qu'à moitié et que l'on assaisonne au préalable avec des racines de persil et du persil en branches, poivre, sel et beurre. Mettant d'abord à cuire le poisson le plus ferme, l'anguille, on continue progressivement, en ajoutant 1-4 de livre de beurre et on laisse cuire 25 minutes.

Confiture de citrons. — Une douzaine de citrons; sucre, poids des citrons; eau, un demi-litre pour huit livres de sucre. Epluchez très finement les citrons, de manière à n'enlever qu'une très petite partie de zeste. Faites les tremper dans de l'eau froide pendant 4 ou 5 jours, en évitant les vases en fer ou en plomb. Coupez-les par tranches minces d'un demi-centimètre d'épaisseur; enlevez les pépins et pressez un peu les citrons avant de les couper, pour retirer un peu de jus que vous jetterez. Faites le sirop avec le sucre et l'eau; lorsque ce dernier bout, ajoutez-y les tranches de citrons et quelques amandes pelées.

Faites cuire, jusqu'à ce que le sirop soit au perlé. Mettre en pot comme les autres confitures.

Entrecôte aux champignons. — Prenez une entrecôte et faites la revenir dans une casserole à sauter avec du beurre chaud, et laissez prendre une belle couleur de chaque côté. Retirez l'entrecôte et faites un roux léger avec le beurre de la cuisson, puis remettez-le. Mouillez d'un peu de vin blanc et de bouillon, coloré à l'arôme Patrelle et laissez cuire doucement pendant une heure. Dix minutes avant la fin de la cuisson, ajoutez les champignons. Lorsqu'elle est terminée, servez l'entrecôte sur un plat chaud, entouré des champignons, et finissez la sauce avec petit morceau de beurre frais et gouttes de citron.

Conseils pratiques

Pour empêcher les bouchons en verre d'adhérer au goulot. — Il arrive fréquemment que dans les flacons bouchés à l'éméri le bouchon adhère au goulot de telle façon qu'il est très difficile, sinon impossible, de l'en extraire malgré les procédés usités en pareils cas, tels que le chauffage du goulot pour le dilater. Il est plus simple de prévenir cet inconvénient en frottant le bouchon avec un peu de paraffine.

Pour rendre tendre un bifteck. — Dans la belle saison, la grande fraîcheur d'un bifteck lui donne

Réception à M. l'abbé Paravy

Le Conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb organise pour samedi soir, le 12 avril courant, à 8 h. 30 p.m., une réception en l'honneur de M. l'abbé Paravy, prédicateur de la station quadragesimale à Notre-Dame. A cette occasion, l'éminent orateur parlera de sainte Jeanne d'Arc.

L'entrée est libre aux membres du Conseil, qui devront se hâter de venir chercher leurs billets, car le nombre en est limité à un millier. Deux cents billets environ seront réservés.

Feu Mme T.-L. Steele

Nous apprenons la mort de Mme Zélie Sara Mailley Steele, survenue hier à sa résidence du boulevard Saint-Joseph, à l'âge de 87 ans. La défunte était née à Besançon, France, et était venue à Montréal il y a 60 ans où elle avait épousé Thomas Little Steele, éditeur du *Northern Journal* qui fut publié à Montréal jusqu'en 1872. Elle fut la mère de 12 enfants dont sept survivent et qui sont: Auguste, Henri, Philippe, Albert, Marie, Stella et Mme Alphonse Gaulin, femme du consul américain à Rio-de-Janeiro. Les funérailles de Mme Steele auront lieu mardi matin à huit heures et demie, à l'église Saint-Viateur, à Outremont. Le convoi funéraire laissera la demeure mortuaire, no 283 ouest, boulevard Saint-Joseph, où la dépouille mortelle a été exposée en chapelle ardente.

Le mot de l'énigme

Quel est-il le mot de l'énigme qui se dresse des premières pages de *Jules Fabert*, roman par Ubald Paquin? Que se passe-t-il dans le cœur de l'héroïne, cette Pauline Dubois que le roi du papier s'acharne à fuir? On saura le mot de l'énigme à la fin, tout à la fin de *Jules Fabert*, roman canadien qu'on peut se procurer au prix de 90 sous l'exemplaire, (franco \$1.00) en s'adressant au service de librairie du *Devoir*. (Comm.)

Au Club Canadien

Le Club Canadien nous prie d'annoncer qu'il a pris tous les arrangements nécessaires pour donner à ses membres, à partir de huit heures et demie, tous les résultats de la votation municipale au fur et à mesure qu'ils arriveront à l'hôtel de ville.

Le parlement-école

La dernière séance du parlement-école des étudiants aura lieu mardi prochain, à la salle La Fontaine, rue Sherbrooke est.

M. J.-H. Ashdown

Winnipeg, 7 (S.P.A.) — M. James Ashdown, ancien maire de Winnipeg, et gros marchand, est mort ici samedi après-midi.

Faire la connaissance du THÉ LIPTON

c'est avoir un ami pour la vie
38c 1/2 liv. 75c la liv.
Achetez la BANDE ROUGE, paquet d'aluminium.

Le carillon de Saint-Edouard

MGR GAUTHIER L'A BENI HIER APRES-MIDI AU MILIEU D'UNE ASSISTANCE NOMBREUSE — LA FOULE DES PAROISSIENS ETRENNENT LES CLOCHES, DANS LA SOIREE — ALLOCUTION DE M. L'ABBE PHILIPPE PERRIER — LES PARRAINS ET MARRAINES.

Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal a présidé hier après-midi à Saint-Edouard, à la bénédiction d'un carillon de 18 cloches. L'église était remplie à débordement.

Dans la soirée, à la place des vêpres, un grand nombre de paroissiens et de visiteurs accompagnés d'enfants sont allés faire sonner les cloches, à la balustrade du sanctuaire, sur l'invitation de M. le chanoine Jasmin, curé de Saint-Edouard. La procession des petits et des grands sonneurs du carillon s'est poursuivie durant la plus grande partie de la soirée.

L'achat de ce carillon était un des projets de feu le chanoine Morin, ancien curé de Saint-Edouard.

M. l'abbé Philippe Perrier, curé du Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, a prononcé l'allocution de circonstance.

M. l'abbé Perrier développe ensuite les points suivants, la cloche est la voix de Dieu, la voix de l'église, de la paroisse et en particulier de la paroisse Saint-Edouard.

M. l'abbé Perrier a fait ensuite l'historique de la paroisse Saint-Edouard.

Après le sermon, Mgr Gauthier, accompagné du clergé, a procédé à la bénédiction solennelle des cloches.

Voici les noms des parrains et des marraines du nouveau carillon: M. et Mme Arthur Denis et M. et Mme Ernest Tétrault; pour la cloche de Saint-Edouard, M. et Mme J. Leclair; pour la cloche du Sacré-Cœur, M. et Mme T. Lachapelle; pour la cloche du Saint-Nom-de-Jésus, C. Lacasse; pour la cloche de Saint-Joseph, M. et Mme Amédée Monet; pour la cloche Saint-Jean-Baptiste, M. et Mme Victor Carmel; pour la cloche de l'Ange-Gardiens, M. et Mme A. Mongeon; pour la cloche Saint-Paul, M. et Mme J. Biron; pour la cloche Jacques-Albert-Napoléon, le Dr et Mme Marion; pour la cloche Laurent-Arthur, M. et Mme P. Bélanger; pour la cloche Saint-Georges, le Dr et Mme Vézina; pour la cloche Saint-Henri, M. et Mme McDonald; pour la cloche Saint-Honoré, M. le docteur et Mme Ducharme; pour la cloche Saint-Jean-Evangéliste, M. et Mme J. Corbelli; pour la cloche Saint-Louis-de-Gonzague, M. et Mme A. Demers; pour la cloche Sainte-Jeanne-d'Arc, M. et Mme N. Elhier; pour la cloche Saint-François-d'Assises, M. et Mme P. Forget; pour la cloche Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, M. et Mme J. Grignon; M. Tourangeau qui a vendu les cloches était invité d'honneur.

Parmi le cétgé présent on remarquait M. le chanoine Arthur Jasmin, curé actuel de la paroisse, le R. P. Fortin, de Saint-Vincent-de-Paul, Mgr P. Bélanger, Mgr G.-A. Richard, curé de Verdun, M. le curé Charbonneau, M. le curé Fortin, M. le curé Perrier, MM. les abbés T. Maréchal, M.-A. Charbonneau, professeur à Sainte-Thérèse, M. Jacques Papineau, secrétaire particulier de Mgr Gauthier, M. l'abbé Roy, M. A. Fortin, visiteur des écoles, M. Silvio Clouthier, aumônier du Mont Saint-Marie, A. Godin, curé, Edouard Lafontaine, professeur à Saint-Jean, J.-B. Deschênes, M. Toupin, ancien curé, A. Perrier, vicaire à Westmount, et les vicaires de la paroisse Saint-Edouard, MM. H. MacDougall, A. Leclerc, G. Parizeau, J.-B. Ethier.

Sur l'asbeste

Québec, 7 (S.P.A.) — La *Gazette Officielle* annonce qu'à sa dernière réunion le cabinet provincial a décidé de garder la royauté sur l'asbeste extrait des mines de la province à 2-12 pour cent de la valeur du produit.

LISEZ, ETUDIEZ La Cure au Lait

Ce n'est pas un livre quelconque. Il enseigne comment devenir et rester bien. "J'ai expérimenté cette méthode et j'en ai toujours retiré les meilleurs résultats", écrit un spécialiste dans le traitement des maladies chroniques, M. le docteur deBlois, des Trois-Rivières.

Chez Dupuis, chez Granger et chez le traducteur, l'abbé A. Bois, curé, Mansonville, (Brôme), P.Q., \$2.50 franco.

Il y a dix ans

LE DEVOIR DU 7 AVRIL 1914 — M. MEDERIC MARTIN EST ELU MAIRE DE MONTREAL

La majorité de M. Martin est de 5,000 voix. MM. Côté, Ainey, Hébert et Beaudry sont élus commissaires. Le scrutin d'hier fut le plus considérable jamais enregistré à Montréal: 73,500 électeurs ont voté. Seize quartiers ont donné une majorité au nouveau maire et quinze à M. Stephens. MM. L. Lapointe, N. Lapointe, McDonald, Pauzé, Boyd, Loranger, Weldon, O'Connell, Rubinstein, Denis, Dubeau, Blumenthal, Hushion, Ward, Giroux, Therrien, Chaprand, Saint-Pierre, Elie, Houle, Létourneau, Rochon, Turcot, Bastien, Larivière, Ménard, Dubois, Barbeau, Lavergne, Vandaele et Malo sont échoués.

LE BILL DU HOME RULE

La chambre des communes anglaise l'a adopté en deuxième lecture par une majorité de 80 voix. On ouvrira de nouvelles négociations avec l'Ulster.

Hautes études commerciales

LES COURS LIBRES DONNES LE SOIR A L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE MONTREAL, PENDANT SETTE SEMAINE, SONT LES SUIVANTS:

Langues vivantes: — Espagnol: lundi 8 h.; jeudi 7 h. Italien: mardi 8 h.; vendredi 8 h. Anglais commercial: lundi, 7 h.; mercredi 7 h.; vendredi 7 h. Français commercial: mardi 7 h.; vendredi 7 h.

Matières commerciales: — Comptabilité: lundi 8 h.; jeudi, 7.30 h.; vendredi, 8 h. Mathématiques financières: mardi, 7 h.; mercredi, 7 h. Droit commercial: mercredi, 8 h.; vendredi, 9 h. Assurances: mardi, 7.30; vendredi, 7.30 h. Publicité: mardi 8.30 h. Organisation des Entreprises Modernes: jeudi, 8 h. Opérations de Banques: mardi, 8 h. Economie politique: jeudi, 8 h. Géographie économique: jeudi 7 h. Droit public: jeudi, 7 h. Droit civil: jeudi, 7 h.

Conférences du R. P. Desrochers

Dimanche, le 13 avril, à la réunion des anciens retraitants, le R. P. Omer Desrochers, C.S.C., missionnaire au Bengale, donnera une conférence sur ses missions.

Le lieu et le programme de la réunion se trouvent, à cause des circonstances, modifiés. Ainsi, tel que déjà annoncé, c'est dans la chapelle de l'Immaculée-Conception, au boulevard de l'Est, que cette réunion aura lieu, et c'est à neuf heures qu'elle commencera. Pour ne pas déranger la congrégation des jeunes gens, on est prié d'entrer par la porte de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, 1079, rue Rachel. En voici le programme:

A 9 h., messe de communion

le charme. Ils s'agenouillent devant la Grotte où sourit la Vierge blanche; ils prient, ils remercient, et ja-

mais Magnificat plus enthousiaste n'a frappé les roches de Massabielle. Puis ils se relèvent, ils s'en

Demain:
Le "Devoir" commencera la publication de
"Solange de Morthone"
de Clément d'Othe

GOODWIN

Pour votre Toilette du Printemps, Madame

Crêpe de Canton
3.25 la verge

Un crêpe importé, épais et lustré, en beige, Covert, tabac, bleu poudre, navajo, marine et noir, 44 pouces de largeur.

Poil de Chameau
7.50 la verge

Souple étoffe de la douce teinte chameau avec carreaux tan, fauve ou brun foncé. 54 pouces de largeur.

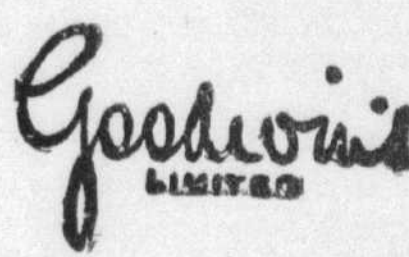
Crêpe de Chine
3.50 la verge

Qualité spéciale Goodwin. Un très beau crêpe pour robes d'été, trousseaux et lingerie. Il garde son lustre même après des lavages répétés. Blanc, chair, bleu poudre, bleu japonais, gris, sable, tabac, marine et noir.

Serge de Laine
.98 la verge

Bonne serge anglaise, noir jais ou bleu marine, 54 pouces de largeur.

Au deuxième



Faites voir l'EUROPE à vos Enfants

Que vos liens de famille ne vous privent pas d'un voyage en Europe. Emmenez vos enfants... ce voyage profitera tellement à leur instruction.

Visitez cette année la belle France et aussi l'Exposition de Londres.

Le directeur de notre Service de langue française s'empresse d'aller vous donner tous les renseignements utiles, vous aider à dresser votre itinéraire et vous assurer tout le confort et les commodités qui ont fait la renommée de nos paquebots.

Tous renseignements, prix de passage et dates de départ sur demande.

211, rue McGill, Montréal ou chez les agents locaux.

WHITE STAR DOMINION LINE

NOURYSOL

RAJEUNISSEZ VOS YEUX. Conservez leur éclat, santé, beauté à l'aide de ce tonique magique, NOURYSOL, le vrai conservateur de la vue. NOURYSOL comprend un tonique et un onguent. Se vend \$1.00 la boîte.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

vend maintenant \$9.70 le quintal, en sac.

La nationalisation des banques

Berlin, 7 (S.P.A.) — Le gouvernement et les cheminots en sont venus à un accord relativement aux salaires. A Munich, un programme des ultranationalistes déclare la guerre aux partis et demande la nationalisation des banques privées.

A Beauceville

Québec, 7 (S.P.A.) — La commission des liquors a décidé de fermer son magasin à Beauceville, le 1er mai, suivant la demande du conseil municipal.

"Je vous laisse à Dieu", avait dit Bernadette.

Oui, pour le livrer plus complètement au Maître, il avait été bon qu'elle-même se retirât.

La nuit vibrante. L'hymne de la mer montait, large et puissant, vers le Seigneur des seigneurs, à qui rien ne résiste. Et le pardonné, le régénéré, pria longtemps sous les étoiles, seul et comme face à face avec ce Dieu qui l'avait pris.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

FLEUR DE MONTAGNE

par MARIE LE MIERE

—Mais tu reviendras, murmura-t-il avec une émotion contenue; tu m'amèneras les tiens...
Et, désignant les profondeurs fauves de la charmillie, où les enfants d'Antoine s'étaient remis à jouer parmi les fûts du soleil:
—Plus tard, je verrai courir ici tes petits enfants...
C'en est fait; elle est partie au bras d'un autre!
Il y a vue grande, pâle, illuminée

reilles larmes; maintenant, elle rayonne. Et lui, Xavier, que devient-il? Va-t-il enfin se relâcher de la contrainte surhumaine?
Antoine, Marie, leur jeune famille l'ont entouré trois jours, puis il a dû les reconduire au chalet où tant de préparatifs les réclamaient. On vient de remettre au châtelain une dépêche:
—Lourdes, 4 heures du soir... Arrivons joyeux, prions pour vous aux pieds de Notre-Dame, sommes avec vous de cœur.
Xavier erre dans la cour, le message bleu entre les mains. Il est seul, la nuit tombe; de temps à autre, les sapins tressaillent sous un vent plaintif, précurseur des souffles qui glacent et qui dépeuplent. Rochevigné sans elle... Comme tout est vide, immense et silencieux...
En contraste s'évoque une vision lointaine... 4 heures du soir. En octobre, c'est l'heure ardente où les âmes flambent, où le Gave roule et lance de l'écume. Dans cette clarté passe un couple radieux: lui, la force et la fierté; elle, la grâce et

le charme. Ils s'agenouillent devant la Grotte où sourit la Vierge blanche; ils prient, ils remercient, et ja-

mais Magnificat plus enthousiaste n'a frappé les roches de Massabielle. Puis ils se relèvent, ils s'en

vont lentement, Jacques se penche vers Bernadette, peut-être lui murmure-t-il des mots qu'un autre a cent fois pensés près d'elle: "Ma joie, ma lumière..." Et cet autre se dit qu'il ont raison de s'aimer!

La jeunesse est faite pour la jeunesse. C'est l'ordre. C'est la loi. Après ce qu'il a reçu de cette enfant, que pouvait-il lui demander encore? Non, elle ne s'est pas enfuie comme un vain rêve, car son oeuvre demeure. Pour sentir cette oeuvre éternellement vivante, Martigue n'a qu'à sentir battre son cœur renouvelé.

COMMERCE ET FINANCE

LE ARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée de samedi et les jours correspondants:

Semaine finissant	1924	1923
5 29 7		
avril mars avril		
Oeufs, caisses	3,732	2,832
Beurre, colis	842	236
Fromage, meules	720	50
2,030		

Les arrivages de la semaine dernière, avec comparaison, sont comme suit:

Semaine finissant	1924	1923
5 29 7		
avril mars avril		
Oeufs, caisses	19,543	15,465
Beurre, colis	2,854	848
Fromage, meules	1,479	317
2,472		

Les arrivages du 1er mai au 5 avril, avec comparaison pour la période correspondante de l'année dernière, sont les suivants:

Semaine finissant	1924	1923
5 29 7		
avril mars avril		
Oeufs, caisses	629,268	594,043
Beurre, colis	468,328	629,193
2,231		

LES PRIX DE GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus, ce matin, pour les farines, les œufs, le miel, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Lamoignon et Cie, 26 rue William, pour les pommes de terre, chez A. Lalonde, 22-24 Place Jacques-Cartier.

1ère qualité, le baril	\$6.20
2ème qualité	\$5.60
Forcé, à boulanger, le baril	\$5.40

Oeufs Chateaucer	34s.
Extra frais	31s.
Premiers frais	29s.

Fort, à la meule	25s.
Au moineau	27s.
Doux, à la meule	20s.
Au moineau	21s.
Oka	35s.

Le sirop d'érable	
Le sirop d'érable nouveau se vend \$2.50 le gallon et le sucre d'érable 25s. la livre.	

MIEL	
Le miel en rayon est rare. Les prix sont de 25s. la livre pour le blanc et de 22s. pour le brun.	
Miel coulé:	
Brun, en seau de 60 livres, la	9s.
livre	13s.
Blanc, local de 5 lbs, la livre	14s.
local de 2 1/2 lbs, la livre	10s.
Brun, seau de 5 lbs, la livre	10s.

SAINDOUX	
En tinette	15s. 1/2
En seau	16s.

POMMES DE TERRE	
Les pommes de terre de Montréal font \$1.30 par 80 livres au gros. Les pommes de terre d'ici bas de Québec font \$1.30 et \$1.40 par 80 livres au gros. Au wagon les prix varient de \$1.15 à \$1.20 par 90 livres.	

LES GRAINS	
LES VENTES AU COMPTANT	
No 1 Northern	\$1.14
No 2 Northern	\$1.11
No 3 Northern	\$1.06

AVOINE	
No 3 Canada ouest	48 1/2
No 2 Canada ouest	51 1/2
No 1 d'alimentation	47 1/2
No 2 d'alimentation	45 1/2
Mais jaune no 2	97s.
Mais jaune no 3	95s.
Pour le maïs en cote en fonds américains et il faut donc tenir compte de la prime.	

Les dividendes	
Dividendes payables aujourd'hui:	
British American Oil Co., 2 pour cent.	
Canadian Industrial Alcohol, 1 1/2 pour cent.	

Une faillite	
Toronto, 7. — A la demande de M. W. D. Thomas, la maison J.G. Beatty and Co., 6 rue King ouest, a été mise en faillite. M. J. P. Langley a été nommé gardien provisoire.	

BUREAUX A LOUER	
Dans l'Edifice de "La Saubegarde"	
400 pieds et plus	
S'adresser au Secrétaire	
Main 1033.	
92, rue Notre-Dame Est.	

Notre commerce avec l'Allemagne

Ottawa, 7. — La dernière livraison du Bulletin des Renseignements Commerciaux porte les informations suivantes au sujet du commerce de l'Allemagne:

Les importations de matières premières en Allemagne en 1923 ont atteint un volume de 36,774,691 tonnes, comparativement à 34,213,174 tonnes en 1922, alors que les importations de marchandises semi-ouvrées ont été de 4,478,892 tonnes comparativement à 4,661,855 tonnes en 1922.

L'augmentation des importations de matières premières en 1923 est due en grande partie aux arrivages de charbon anglais comme conséquence de l'occupation de la Ruhr. Les importations de charbon ont été de 25,212,400 tonnes, ou deux fois la quantité importée l'année précédente, qui était de 12,598,397 tonnes. Les arrivages de charbon anglais ont été de 15,419,790 tonnes au lieu de 7,793,888 tonnes en 1922.

D'autre part, les importations de minerais de fer ont tombé de 11,013,733 tonnes en 1922 à 2,377,048 tonnes en 1923. Les importations du Canada ont été de 81,515 tonnes en 1923, au lieu de 242,822 tonnes en 1922, mais le gros des importations est venu de Suède et d'Espagne.

Le tableau suivant montre le total des importations depuis deux ans de certains minerais qui intéressent le Canada:

	1922	1923
tonnes tonnes		
Amiante	8,517	5,650
Minéral de nickel	310	179
Nickel, brut et raffiné	2,623	1,398
Minéral de cuivre	131,620	49,058
Cuivre brut	127,930	83,501
Graphite	17,343	13,861
Mica, brut	708	582
Molybdène et autres minerais	30,027	18,741
Feldspar	30,027	18,741

La diminution dans l'importation de ces minerais au cours de 1923 est visible.

Les importations d'amiante du Canada ont diminué de 5,223 tonnes en 1922 à 3,330 tonnes en 1923, et celles provenant de l'Afrique anglaise du Sud, de 1,225 à 680 tonnes. En 1923, les Etats-Unis ont exporté en Allemagne 260 tonnes d'amiante.

L'Inde est la principale source d'approvisionnement pour le minéral de nickel, et la Grande-Bretagne vient en second. La provenance de la matière première se répartit ainsi, pour 1923: Grande-Bretagne 504 tonnes; Belgique 317 tonnes; Etats-Unis 265 tonnes et Canada 203 tonnes.

Le commerce de la Grande-Bretagne

Le commerce extérieur de la Grande-Bretagne au cours du mois de janvier dernier indique une bonne amélioration comparativement au même mois en 1923, la balance de commerce défavorable ayant été réduite de \$34,678,000 à \$23,713,000. Les tableaux suivants indiquent les importations, les exportations et les réexportations pour janvier 1924, comparativement à décembre 1923 et à janvier 1923, ont été reçus par le Bankers Trust Company, de son bureau d'information britannique:

Voici le tableau qui établit la comparaison entre le mois de janvier dernier et le mois de janvier 1923:

	Jan. 1924	Aug.
Importat.	\$101,258,668	\$1,502,428
Exportat.	\$64,235,078	\$2,703,830
Re-export.	\$13,310,982	\$3,513,021
x-Diminution.		

Le tableau suivant donne les chiffres pour janvier dernier comparativement à décembre 1923:

	Jan. 1924	Aug.
Importat.	\$101,258,668	\$7,931,122
Exportat.	\$64,235,078	\$119,889
Re-export.	\$13,310,982	\$2,914,250
x-Diminution.		

Le tableau suivant indique la valeur du commerce britannique avec les principaux dominions ainsi qu'avec les principaux pays étrangers:

(Millions de £) (M. de £)	Import.	Export.
au R.-U.		
Allemagne	35.0	42.6
France	58.5	49.3
Italie	14.3	19.4
Chine	12.3	18.6
Japon	6.8	26.3
Etats-Unis	211.2	59.6
Argentine	66.1	28.2
Australie	49.1	57.7
Nouveau-Zélande	42.9	20.7
Canada	53.4	27.6
Indes britann.	67.0	86.1

Le réseau national

Ottawa, 7. — Le bilan des Chemins de fer nationaux pour janvier 1924, que publie le bureau fédéral de la statistique fait voir une augmentation des revenus d'exploitation nets par suite d'une diminution des frais d'exploitation aux Etats-Unis et au Canada.

Les revenus bruts d'exploitation ont monté de \$294,413 et les frais d'exploitation ont diminué de \$1,332,955, ce qui constitue un revenu net d'exploitation de \$1,029,542. En janvier 1923, le déficit d'exploitation était de \$963,137 sur le réseau canadien.

Cette année, le revenu net d'exploitation est de \$16,989. Le nombre des voyageurs a progressé de 3.7 pour cent en comparaison de janvier 1923.

Il y a augmentation également dans tous les autres compartiments. Les revenus nets d'exploitation en janvier 1924 furent de \$18,328,491.

Le Pacifique-Canadien accuse une augmentation dans le total des revenus de \$285,641, soit 2.2 pour cent pour le mois; une augmentation de \$80,445. La liste de paie a monté de \$260,329, pour une augmentation de 2.6 pour cent dans le nombre des employés.

Le rapport de la National Brick

La National Brick Company, de Laprairie vient d'adresser à ses actionnaires son rapport financier pour l'exercice clos le 29 février dernier. Ce rapport indique une certaine amélioration. Les recettes ont été un peu plus fortes que l'année précédente. Le capital liquide s'est doublé ou presque. Le déficit de \$640,375 au compte de profits et pertes a été comblé par suite d'une nouvelle évaluation des propriétés de la compagnie. Le président, M. C. C. Ballantyne, fait remarquer que plusieurs agrandissements et des améliorations ont été faits depuis l'évaluation précédente, il y a quinze ans. La nouvelle évaluation a augmenté la valeur des propriétés de \$714,802. Il reste maintenant une balance de \$231,963 au compte de profits et pertes.

Voici le détail du compte de profits et pertes pour les deux dernières années:

	1923-24	1922-23
Recettes	\$225,784	\$220,126
Res. Renouv.	30,000	50,000

Bal.	\$175,784	\$170,126
Imp. rev.	18,247	17,653

Surplus	\$157,537	\$152,474
Bal. préc.	640,375	792,849

Bal.	\$482,838	\$640,375
Surplus	71,802	

Bal. P. & P.	\$231,963	\$640,375
--------------	-----------	-----------

* Déficit.
† Au crédit par suite d'une nouvelle évaluation.

LE CAPITAL LIQUIDE

	1923-24	1922-23
Actif courant	\$359,072	\$316,961
Passif courant	47,727	149,264

Capital liquide	\$312,444	\$167,696
-----------------	-----------	-----------

LE BILAN

Voici le bilan pour les deux dernières années:

	1924	1923
Usines	\$5,446,103	\$4,667,711
Place	4,118	4,118
Invent.	329,148	259,920
Comptes et		
billets rec.	27,798	46,968
Encaisse	2,125	10,072
Charges dif.	14,896	11,697
Déficit		640,375

Total	\$5,824,191	\$5,650,864
-------	-------------	-------------

	1924	1923
Stock préf.	\$3,339,000	\$3,339,600
Stock com.	2,000,000	2,000,000
Int. accru	1,150	1,062
Comptes et		
billets pay.	8,244	14,326

Hypot.	105,000	115,000
Taxes	38,233	18,875
Reserve	100,000	50,000
Surplus	231,963	

Total	\$5,824,191	\$5,650,864
-------	-------------	-------------

L'option ne sera pas exercée

La National Trust Co. a retourné samedi les options qu'elle avait reçues de certains actionnaires de la Dominion Bridge, à la suite d'un appel qu'en avait fait au nom de certains restés inconnus et dont le but avoué était d'obtenir le contrôle de la Dominion Bridge. Les options ne s'exerceront pas. Voici la lettre que la National Trust adresse aux intéressés:

"Nos clients nous prient de vous avertir qu'ils ne désirent pas exercer l'option que vous leur avez accordée et nous vous la retournerons sous pli; nos clients espéraient obtenir au moins 51 p.c. du capital-actions émis de la Dominion Bridge Co., Ltd. mais un petit nombre d'actionnaires, seulement, ont répondu à la demande d'option qui avait été faite dans notre lettre du 4 février dernier."

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Date, 7 avril 1924	Prix Rendement
1 déc. 1925	101.15 4.40
1 oct. 1931	101.30 4.81
1 mars 1937	102.80 4.73
1 déc. 1927	102.85 4.70
1 nov. 1933	105.00 4.86
1 déc. 1937	107.00 4.81
1 nov. 1934	106.55 4.68
1 nov. 1934	102.80 5.16
1 nov. 1927	101.80 4.99
1 nov. 1932	102.50 5.14
15 oct. 1928	100.10 4.97
15 oct. 1943	100.00 5.00

Cours du change

COURS MOYENS LE 7 AVRIL 1924	N.-Y. Montréal
Londres	\$4.35 \$4.44
Paris	0586 0599
Bruxelles	0503 0514
Rome	0447 0457
Genève	1749 1789
Amsterdam	3723 3806
Madrid	1346 1376
Berlin	
Stockholm	2651 2711
Christiania	1378 1408
Copenhague	1665 1712
Vienne	
Rio de Janeiro	1150 1175
New-York, prime 2 1/4 pour cent.	

Nouvelle maison financière

M. Léopold-A. Renaud, financier bien connu parmi les courtiers en obligations, vient d'ouvrir sous son nom, une nouvelle maison financière, au no 136, de la rue St-Jacques. M. Renaud s'occupera principalement de l'achat, de la vente et de l'arbitrage des valeurs.

LA MATINEE A LA BOURSE

LE BRAZILIAN TRACTION ACCAPARE TOUT L'INTERET SUR LA PLACE LOCALE — PLUS DE LA MOITIE DES SEULES DE LA SEANCE A LUI SEUL

De dix heures à midi et demi il s'est vendu à la Bourse de Montréal, 4,560 actions dont 2,420 de Brazilian Traction. C'est dire que cette valeur a accaparé à elle seule plus de la moitié de l'activité. Les autres valeurs traitées pour cent actions ou plus sont les suivantes: Abitibi, 120; Canadian Industrial Alcohol, 225; National Breweries, 250; British Empire Steel, 115; Illinois Traction, 105; Smelting, 152 et Spanish River 165.

Au point de vue de l'activité le Brazilian a été le seul titre à fournir quelque intérêt. Ces ventes ont été le résultat d'une bonne demande qui s'est maintenue pendant toute la séance. Le Brazilian a comme l'habitude d'être périodiquement très recherché. On dit que ce sont des capitalistes de Londres qui cherchent à acheter le titre quand la situation du change est telle qu'elle permet des arbitrages avantageux. C'est peut-être le cas actuellement.

Le reste de la liste n'a présenté quelque intérêt qu'en proportion des variations de la cote. L'Illinois s'est distingué par une baisse de quatre points sur un placement de cent actions à peine. Le cours est passé de 84 à 83 puis à 80. Le Canadian Cottons a perdu de son côté un point 1-4. Le Breweries s'est alourdi d'un demi-point de même que l'Abitibi dont l'assemblée se tenait à midi. Le Brompton, le Laurentide et le Spanish River ont perdu également chacun un demi-point.

Le Bell Telephone était faible, en perte d'un demi-point, tandis que les autres utilités étaient fermes ou même vigoureuses. Le Detroit s'est relevé d'une fraction. Le Toronto Railway et le Twin City ont bien maintenu leurs positions.

Le Canadian Industrial Alcohol s'est haussé d'un demi-point et le Canada Cement aussi. La seconde préférence British Empire Steel, pourtant assez négligé, est monté d'un léger fraction.

Chez les hors-cote, le Tram-Power est très ferme à 5. Les actions minières Rouyn gisent à 22. Les actions Hollinger font 12.55.

Le franc français est peu actif; il fait à Montréal, 0595 et 0593. Les communications avec New-York s'établissent assez difficilement ce matin à cause de la chute de neige qui s'est produite si inopinément à rompu plusieurs fils télégraphiques. Le dollar américain fait prime de 2 à 2 1/2 pour cent à Montréal; la livre sterling fait \$4.44 de notre monnaie.

OPERATIONS DE LA MATINEE

(Cours fournis par la maison L.G. Beaubien et Cie)

BOURSE DE MONTREAL

De 10 à 11 heures.

Steel of Canada, 20 à 75%; 30 à 78%; Abitibi P. and P., 10 à 60%; Asbestos Corp., 5 à 20; Bell Telephone, 40 à 128%; Brazilian Traction, 180 de 52 à 54 à 56; Brompton et P., 19 à 20; Canadian Cottons, 25 à 95%; 25 à 95%; Canada Cement, 40 à 107%; Converter, 25 à 34; Can. General Electric, 5 à 53; Cons. Smelting, 110 à 35%; 2 à 35%; Laurentide Co., 20 à 39%; Illinois Traction, 25 à 83; 25 à 82%; 25 à 81%; Montréal Power, 50 à 150%; Price Bros., 15 à 40; Spanish River, 15 de 105 à 104%; Canada Car, 20 à 91; Toronto Ry., 47 à 87; Twin City, 50 à 61; St. Maurice Paper, 10 à 95.

De 11 h. a.m. à 12 (midi).

National Breweries, 125 de 50 1/2 à 50 à 50 1/2; Abitibi P. and P., 10 à 60%; Asbestos Corp., 5 à 20; Bell Telephone, 40 à 128%; Brazilian Traction, 180 de 52 à 54 à 56; Brompton et P., 19 à 20; Canadian Cottons, 25 à 95%; 25 à 95%; Canada Cement, 40 à 107%; Converter, 25 à 34; Can. General Electric, 5 à 53; Cons. Smelting, 110 à 35%; 2 à 35%; Laurentide Co., 20 à 39%; Illinois Traction, 25 à 83; 25 à 82%; 25 à 81%; Montréal Power, 50 à 150%; Price Bros., 15 à 40; Spanish River, 15 de 105 à 104%; Canada Car, 20 à 91; Toronto Ry., 47 à 87; Twin City, 50 à 61; St. Maurice Paper, 10 à 95.

De 11 h. a.m. à 12 (midi).

National Breweries, 125 de 50 1/2 à 50 à 50 1/2; Abitibi P. and P., 10 à 60%; Asbestos Corp., 5 à 20; Bell Telephone, 40 à 128%; Brazilian Traction, 180 de 52 à 54 à 56; Brompton et P., 19 à 20; Canadian Cottons, 25 à 95%; 25 à 95%; Canada Cement, 40 à 107%; Converter, 25 à 34; Can. General Electric, 5 à 53; Cons. Smelting, 110 à 35%; 2 à 35%; Laurentide Co., 20 à 39%; Illinois Traction, 25 à 83; 25 à 82%; 25 à 81%; Montréal Power, 50 à 150%; Price Bros., 15 à 40; Spanish River, 15 de 105 à 104%; Canada Car, 20 à 91; Toronto Ry., 47 à 87; Twin City, 50 à 61; St. Maurice Paper, 10 à 95.

De 11 h. a.m. à 12 (midi).

National Breweries, 125 de 50 1/2 à 50 à 50 1/2; Abitibi P. and P., 10 à 60%; Asbestos Corp., 5 à 20; Bell Telephone, 40 à 128%; Brazilian Traction, 180 de 52 à 54 à 56; Brompton et P., 19 à 20; Canadian Cottons, 25 à 95%; 25 à 95%; Canada Cement, 40 à 107%; Converter, 25 à 34; Can. General Electric, 5 à 53; Cons. Smelting, 110 à 35%; 2 à 35%; Laurentide Co., 20 à 39%; Illinois Traction, 25 à 83; 25 à 82%; 25 à 81%; Montréal Power, 50 à 150%; Price Bros., 15 à 40; Spanish River, 15 de 1

LA VIE SPORTIVE

LES ETUDIANTS DE CAMBRIDGE VICTORIEUX

Londres, 7. — Les rameurs de l'université de Cambridge ont causé une surprise en battant deux de l'université d'Oxford par quatre longueurs et demie, samedi après-midi, dans la course classique annuelle à la rame. Le temps fut de 18 minutes 41 secondes et plus de cent mille personnes furent témoins de la course.

Dans les soixante-seize courses disputées entre les deux universités, Oxford a décroché la palme quarante fois et Cambridge l'a gagnée treize fois. Une course fut nulle (dead heat).

L'an dernier, Oxford l'emporta. Les rameurs ont fait les quatre milles en 20 minutes 54 secondes. Le record de la classe est de 18 minutes 29 secondes, et il a été établi par Oxford dans la lutte de l'année 1911.

Ce fut une grande journée de gala pour les étudiants, leurs parents ainsi que leurs amis. Tout le long du parcours on aurait pu compter les spectateurs par milliers. Les jours d'orgue, les vendeurs de pistaches et de souvenirs, déployant les couleurs des deux équipes ont fait des affaires d'or sur les deux rives de la Tamise.

La victoire décisive de l'équipe de Cambridge, composée de rameurs sans expérience, contre la fameuse équipe Oxford, dirigée par l'habile W. M. Mellen, a totalement renversé les calculs des connaisseurs.

Les rameurs de Cambridge ont enregistré du temps rapide. Le temps qu'ils ont fait n'est que de 12 secondes plus lent que le record de la classe établie par l'équipe Oxford.

Lorsque la course fut terminée, les rameurs de Cambridge étaient en excellente condition tandis que ceux d'Oxford étaient passablement épuisés, surtout les numéros 2, 3, 4 et 6 ainsi que le capitaine Mellen.

Au début de la course, Oxford passa en avant, mais à la marque du demi-mille, Cambridge s'approcha et obtint un léger avantage. Oxford sentit alors qu'on lui lançait un défi et il ne fut pas lent à se rapprocher.

Mais les rameurs d'Oxford n'ont pu tenir longtemps. Au premier mille, les rameurs de Cambridge prirent encore un avantage marqué et cette fois ils le conservèrent jusqu'à la fin.

Le temps de 18 minutes 41 secondes, enregistré par Cambridge n'a été battu que deux fois dans toute l'histoire de la grande classe. Et dans l'histoire de la course, on ne voit que trois temps en-dessous de 19 minutes.

LES VAINQUEURS DEPUIS 1900

Voici l'historique de cette course annuelle depuis 1900 :

Vainqueurs	Temps
1900.....Cambridge	18.47
1901.....Oxford	22.31
1902.....Cambridge	19.09
1903.....Cambridge	19.35
1904.....Cambridge	21.37
1905.....Oxford	20.35
1906.....Cambridge	19.24
1907.....Cambridge	20.26
1908.....Cambridge	19.20
1909.....Oxford	19.50
1910.....Oxford	20.14
1911.....Oxford	18.25
1912.....Oxford	22.05
1913.....Oxford	30.53
1914.....Cambridge	20.23
1915-19.....Course contremandée	
cause de la guerre.	
1920.....Cambridge	21.11
1921.....Cambridge	19.44
1922.....Cambridge	19.27
1923.....Oxford	20.54
1924.....Cambridge	18.41

Qui veut une auto?

Qui n'accepterait de devenir possesseur d'une automobile pour le prix d'un dollar? C'est tout l'offre que fait le National à tout le public de Montréal. Le 1er juin prochain le National fera tirer une magnifique auto Essex, modèle Coach, c'est-à-dire presque une limousine, la vente des billets est commencée depuis quelques semaines et les billets s'écoulent comme des petits pains chauds. Ceux qui désirent participer au tirage devraient se hâter de se procurer leurs billets car il se pourrait fort que le numéro gagnant — et il n'y en aura qu'un seul — soit vendu parmi les premiers. Le billet s'achète pour une somme modeste, un dollar, et ceux qui ont le souci de l'économie peuvent se procurer six billets pour cinq dollars.

L'auto qui sera mise au sort se vend au bas mot \$1,700 et l'on peut actuellement en voir de toutes parures qui sont exposées dans toutes les succursales de la compagnie Légaré-Auto. Les billets sont déposés à la palastre ainsi que dans un grand nombre de dépôts, dans tous les quartiers de la ville. Nous avons publié récemment une liste de ces dépôts. De plus un bon nombre de membres du National n'ont pas directement la vente aux enchères de leurs amis.

Les directeurs du National ont décidé d'organiser ce tirage afin de rétablir les finances de l'association sans avoir besoin de faire un nouvel appel au public pour les souscriptions. On sait le déficit qui a été rapporté à la dernière assemblée annuelle. Il n'y avait à ce moment rien de surprenant car le National n'est pas une organisation dont le but est de réaliser des profits et il devrait toujours nous compter sur la générosité du public et principalement des gens riches pour se procurer les fonds nécessaires à son œuvre. Plutôt que de lancer une souscription, les directeurs ont cru mieux faire d'organiser un tirage. Ceux qui achètent des billets pour ce tirage font donc d'une pierre deux coups. Ils courent le risque de gagner une magnifique automobile et ils aident le National à boucler son budget.

LES ÉCHECS

CAPABLANCA PREND LES DEVANTS

New-York, 7. — Capablanca, champion du monde, a conquis la tête du tournoi à la suite de la 15e ronde, par sa victoire sur le docteur E. Lasker, de Berlin; il a 9 points et demi à son actif, soit un point de plus que le docteur Lasker, qui avait mené jusqu'ici.

Frank Marshall, champion des États-Unis, a renversé les calculs en battant Richard Reti, de Tcheco-Slovaquie, en 30 mouvements.

Alexandre Alekhine, de Russie, a défait F.-D. Yates, d'Angleterre, en 32 mouvements. Bujalyabou a vaincu Tartakower.

Voici la position des joueurs à la fin de la quinzième reprise du tournoi :

Capablanca.....	9½	4½
Dr Lasker.....	8½	3½
Alekhine.....	8½	5½
Reti.....	8	4
Marshall.....	7	6
Bogoljubow.....	7	7
Maroc.....	6	7
Tartakower.....	6½	7½
E. Lasker.....	4	9
Yanowski.....	3½	8½
Yates.....	3½	7½

Roy se battra vendredi soir au Saint-Denis

Les fervents du sport de la boxe auront l'avantage d'assister à une séance vendredi soir alors que Léo "Kid" Roy se battra contre Tommy Nee, au théâtre Saint-Denis, et comme c'est la première fois que le protégé de Raoul Godbout sera vu à l'œuvre depuis qu'il a repris le titre de champion poids-plume de Canada, tout porte à croire que tous les admirateurs de notre grand champion seront là pour l'acclamer.

Tommy Nee vient de South Boston, Mass., et il est reconnu comme l'un des bons boxeurs de la catégorie poids-plume de la Nouvelle-Angleterre, où on l'appelle "la petite édition de Tom Gibbons", c'est-à-dire qu'il a les mêmes manières du boxeur de Saint-Paul, qui a résisté 15 rondes devant le champion Dempsey.

Nee détient aussi un record enviable. On y rencontre des rencontres avec des hommes comme Eddie Polo, Johnny Sheppard, Freddie Madden, Rubin Levine, Johnny Rose, Paddy Owens, Al Thomas, Henry Ford, Mike Castle, Red Bennett, Johnny Leonard, Abe Friedman, etc.

Le promoteur Moore a déclaré que la semi-finale alliera Sylvio Mirault contre Curley Wilshur, de Toronto. Le vainqueur de cette rencontre sera aligné contre le gagnant de l'assaut Roy-Nee, deux semaines plus tard. M. Moore dit que ce sera là le premier combat de la série d'éliminatoires qu'il se propose de donner, afin de découvrir quel est l'aspirant le plus logique au championnat poids-plume du Canada, actuellement détenu par le protégé de Raoul Godbout.

Joutes d'exhibition

Résultats des parties d'exhibition disputées samedi et dimanche aux États-Unis.

A Philadelphie: Philadelphie, Nat. 6 11 2
Philadelphie, Am. 3 9 0
Aberies: Ring, Carlson et Henli; Gray, Meeker, Burns et Perkins.
A Richmond, Va.: Baltimore, Intern. 7 8 1
Richmond, Va. 0 7 1
A Saint-Petersburgh: Boston, Nat. 2 8 2
Washington, Am. 4 9 0
Genewich, Cooney, Marquard et Smith; Johnson, Russell, Spence et Ruel.

A Bradentown, Fla.: Saint-Louis, Nat. 5 11 1
Milwaukee, A.A. 2 8 0
A Dayton, Fla.: Dayton, A.L. 2 4 2
Cincinnati, Nat. 14 20 7
A Kansas City, Mo.: Pittsburgh, Nat. 0 6 1
Kansas City, A.A. 2 6 1
A Memphis, Tenn.: New-York, Nat. 1 15 1
Memphis, S.A. 3 7 2
A Dallas, Texas: Saint-Louis, Am. 3 5 3
Dallas, Texas. 2 7 2
A Sheveport, La.: Boston, Am. 9 11 0
Shreveport, Nat. 0 3 3

JOUTES DE DIMANCHE

A Chattanooga, Tenn.: Chicago, Am. 13 16 1
Chattanooga, S.A. 8 14 6
A New-Orléans, La.: Cleveland, Am. 9 18 2
New-Orléans, S.A. 6 13 2
A Memphis, Tenn.: New-York, Nat. 4 8 1
Memphis, S.A. 2 11 4
A Kansas City, Mo.: Pittsburgh, Nat. 7 12 1
Kansas City, A.A. 1 5 0
A Dallas, Texas: Saint-Louis, Am. 11 14 3
Dallas, Texas. 5 13 4
A Wichita Falls, Texas: Chicago, Nat. 7 13 0
Wichita Falls, Texas. 3 6 1
A Shreveport, La.: Boston, Am. 11 13 1
Shreveport, Texas. 0 1 3

W.-T. Tilden bat deux adversaires

Augusta, 7. — Se servant de tous les services connus dans le monde du tennis, William-T. Tilden, champion international, a défait Cedric Major et Allen Behr, par 6-3, 1-6, 6-3. Tilden jouait seul contre ses deux adversaires.

L'exploit de Tilden fut accompli dans une joute d'exhibition et une foule nombreuse en a été témoin. Dans la finale de simples, pour hommes, il a défait Lawrence Rice, de Boston, par 6-1, 6-3, 6-4.

Tilden a perdu dans les doubles mixtes. Il jouait avec Mme Chapin, contre Mlle Cassell et Rice. Ces derniers ont gagné par 6-3, 4-6, 6-4. Dans les doubles pour hommes, Rice fut encore victorieux. Il jouait avec Roy Coffin et ils ont battu Major et Behr, par 6-4, 6-2, 6-4.

Firpo gagne en moins de deux minutes

Buenos Ayres, 7. — Luis Angel Firpo, champion de l'Amérique du Sud a ajouté une autre victoire à son record en mettant hors de combat Al Reich, des États-Unis, La droite formidable de Firpo a disposé de Reich en moins de deux minutes de combat. Firpo atteignit Reich à la mâchoire et l'Américain tomba sur le dos. Il a fait des efforts désespérés pour se relever mais à la dixième seconde il n'était pas encore remis sur pied et il fallut lui aider à regagner son coin.

Firpo n'a pas perdu grand temps. Il a logé une couple de coups de sa droite dans le corps et Reich réussit à porter un coup de gauche dans le corps de l'Argentin.

Tout à coup Firpo se décida et avec une série de coups dans le corps et à la tête, il a disposé de son adversaire.

Le "knockout" fut le troisième d'une série de coups à la mâchoire et la défaite était accomplie en 1 minute 45 secondes. Firpo a reçu une grande ovation lorsqu'il retourna dans le coin de Reich pour sa victoire s'il avait été blessé.

On annonça que Firpo pesait 220 livres et Reich 213 1/2 livres. Environ 25,000 personnes assistaient au triomphe de l'Argentin.

Hart et Malone sont fêtés

Une belle surprise attendait samedi après-midi, Cecil M. Hart, un des directeurs du club de hockey Canadien, et Joe Malone, qui portait les couleurs des champions du monde au commencement de la saison. Au premier, M. L. Athanas David, secrétaire de la province, a présenté une épingle à cravate, surmontée d'un superbe diamant. Au deuxième, Malone, on a présenté une montre en or de valeur comme souvenir de son long passage dans le hockey, car Malone a débuté en 1908 comme professionnel, et il a une expérience plus longue que Vézina de deux ans. Au milieu de la saison, il jugea bon de se retirer, et les amateurs de hockey ont gardé un excellent souvenir de ses activités, car Malone a été, dans ses beaux jours, l'un des plus grands joueurs de hockey que le Canada ait jamais fournis.

Quant à Cecil Hart on a tenu à honorer l'un des artisans du triomphe du Canadien qui a travaillé sans relâche pour amener le résultat que l'on sait. Hart a aussi été l'organisateur en chef du banquet de mardi soir, au Windor, alors que 500 citoyens ont rendu au Canadien, champion du monde, un hommage spontané.

Tournoi de lutte

Le tournoi international de lutte, qui commença le 21 courant à l'Arena Mont-Royal, prend de la consistance de jour en jour, et l'événement s'annonce comme devant être couronné d'un grand succès. Jack Curley, le promoteur américain, qui est organisateur principal de ce tournoi, est à Montréal ces jours-ci, et il a arrêté toute une série de détails de concert avec Lucien Riopel son aide légal. Aux quartiers généraux de l'organisation, à l'hôtel Mont-Royal, on rapporte une activité considérable et un enthousiasme qui font pressager de belles perspectives.

Jack Taylor, champion poids-lourd du Canada, est le premier qui ait fait son application en personne et il s'est présenté aux quartiers généraux de l'organisation la semaine dernière en compagnie de son gérant, Emil Hank, gérant du pion du monde. Taylor ambitionne de devenir champion lutteur du monde et il s'entraîne activement pour le prochain tournoi.

Les entrées sont actuellement au nombre de 26, et en voici la liste:

LA SEMAINE AU NATIONAL

Voici la liste et l'horaire des événements de la semaine au National:

Lundi	
8.30 a.m. à 10.00 a.m.	Messieurs. Culture physique, cours privé.
2.00 p.m. à 3.00 p.m.	Section féminine. Culture physique.
3.00 p.m. à 4.30 p.m.	Section féminine. Tennis.
2.00 p.m. à 4.30 p.m.	Section féminine. Quilles et natation.
5.30 p.m. à 6.30 p.m.	Hommes d'affaires. Culture physique.
8.30 p.m. à 10.30 p.m.	Section féminine Culture physique et jeux.
7.00 p.m. à 8.30 p.m.	Section féminine. Tennis.
8.30 p.m. à 10.30 p.m.	Section féminine. Natation.
8.30 p.m. à 10.00 p.m.	Lutte.
Mardi	
1.30 p.m. à 4.00 p.m.	Section scolaire m. Culture physique et jeux.
1.30 p.m. à 4.30 p.m.	Section scolaire m. Natation.
5.30 p.m. à 6.30 p.m.	Hommes d'affaires. Culture physique.
8.00 p.m. à 9.00 p.m.	Classes générales. Cul. phy. et athlétisme.
8.30 p.m. à 10.30 p.m.	Classes spéciales. Gymnastique de sélection et ballé à la volée.
Mercredi	
8.30 a.m. à 10.00 a.m.	Messieurs. Cours privés, culture physique.
2.00 p.m. à 3.00 p.m.	Section féminine. Culture physique.
3.00 p.m. à 4.30 p.m.	Section féminine. Tennis.
2.00 p.m. à 4.30 p.m.	Section féminine. Quilles et natation.
5.30 p.m. à 6.30 p.m.	Hommes d'affaires. Culture physique.
8.00 p.m. à 9.00 p.m.	Classes générales. Culture physique.
9.00 p.m. à 10.30 p.m.	Ballon au panier et ballé à la volée.
5.00 p.m. à 11.00 p.m.	Messieurs. Natation.
8.00 p.m. à 10.00 p.m.	Boxe.
Jeudi	
1.30 p.m. à 2.30 p.m.	Section scolaire m. Culture physique.
2.30 p.m. à 3.30 p.m.	Jeux.
3.30 p.m. à 4.30 p.m.	Section scolaire m. Culture physique.
1.30 p.m. à 4.30 p.m.	Section scolaire m. et aveugles. Natation.
5.30 p.m. à 6.30 p.m.	Hommes d'affaires. Culture physique.
5.00 p.m. à 6.30 p.m.	Messieurs. Natation.
7.00 p.m. à 8.30 p.m.	Section féminine. Tennis.
8.30 p.m. à 10.30 p.m.	Section féminine. Culture physique et jeux.
8.30 p.m. à 10.30 p.m.	Section féminine. Natation.
7.00 p.m. à 10.00 p.m.	Section féminine. Quilles.
10.00 p.m. à 11.30 p.m.	Messieurs. Quilles.
Vendredi	
8.30 a.m. à 10.00 a.m.	Messieurs. Cours privés, culture physique.
1.30 p.m. à 5.00 p.m.	Messieurs. Tennis.
5.30 p.m. à 6.30 p.m.	Hommes d'affaires. Culture physique.
8.00 p.m. à 9.30 p.m.	Classes générales. Culture physique et athlétisme.
Samedi	
9.30 p.m. à 10.30 p.m.	Ballon au panier et à la volée.
2.00 p.m. à 11.00 p.m.	Messieurs. Natation.
8.00 p.m. à 10.00 p.m.	Boxe.
9.00 a.m. à 10.00 a.m.	Section scolaire m. Culture physique.
10.00 a.m. à 11.00 a.m.	Section scolaire m. Natation.
10.00 a.m. à 11.00 a.m.	Section scolaire f. Culture physique.
11.30 p.m. à 11.45 a.m.	Section scolaire f. Natation.
1.30 p.m. à 5.00 p.m.	Messieurs. Tennis.
5.30 p.m. à 6.30 p.m.	Messieurs. Entraînements.
8.00 p.m. à 9.00 p.m.	Classes générales. Culture physique.
9.00 p.m. à 10.30 p.m.	Messieurs. Ballon au panier ou à la volée.
5.00 p.m. à 11.00 p.m.	Messieurs. Tennis.
Dimanche	
1.30 p.m. à 4.30 p.m.	Messieurs. Tennis.
4.00 p.m. à 5.30 p.m.	Messieurs. Jeux divers.
1.30 p.m. à 4.30 p.m.	Section

Robert Roth, Suisse, champion d'Europe; Wladek Zybsko, Polonais; Jack Taylor, Canada; Renato Gardini, Italie; Marin Piestina, Yougoslavie; Joe Bokanz, Palestine; Chick Kozamek, Lithuanie; Frank Bzimo, Ukraine; Reginald Siki, Afrique; Léo L'Heureux, Canada; Ivan Linow, Russie; Yusif Hussane, Syrie; John Freberg, Suède; Andreas Castano, Espagne; Nicholas Lutre, Norvège; Charles Karmolt, Bohême; Nazzareno Foggi, Yougoslavie; Joe Malcewicz, Légion américaine; Prince J. C. Gohno Gohbar, Inde; Georges Deslongchamps, Montréal; Demetrius Tofalos, Grèce; Justiana Da Silva, Grèce; Ivan Michol, Russe; Tex McCarthy, Irlande; John Youssik, Tcheco-Slovaquie.

FAITS DIVERS

ON RETROUVE \$33,000

LA POLICE A REUSSI A IDENTIFIER CETTE SOMME SUR LES \$142,288 VOLES PAR LES BANDITS, MARDI DERNIER — LA MAISON DE RAPPORT ESPLANADE A ETE INCENDIEE HIER SOIR

La police a retrouvé jusqu'ici trente-trois mille dollars de la somme de \$142,288 volés aux messagers de la Banque d'Hochelaga, mardi dernier.

Cet argent a été retrouvé dans la maison de la rue de Coursol. Une femme avait une somme de \$7,000 dissimulée autour de sa jambe, et le reste était caché dans un mur. Les agents ont trouvé aussi une pièce de drap accompagnée de retailles. Les masques s'y adaptent parfaitement avec les retailles. Les commis de la banque ont identifié l'argent grâce à des initiales cachées.

Les agents chargés de l'affaire déclarent que deux des suspects sont fortement incriminés et que deux autres le sont, mais à un moindre degré.

L'enquête du coroner sera reprise mercredi matin.

MAISON DE RAPPORT INCENDIEE

La maison de rapport "Espanade Apartments", 333-357a, avenue de l'Espanade, a été incendiée hier soir. Vingt et une familles ont dû décamper, et les pompiers ont dû descendre deux femmes par les échelles ainsi qu'un homme. Une femme a sauté par une fenêtre sans se faire, fort heureusement, aucune blessure. En plus, un citoyen a sauvé deux enfants oubliés dans la bâtisse.

Le feu a éclaté dans la cave et a été découvert vers huit heures et quarante minutes. Les flammes se sont propagées avec une rapidité foudroyante et le chef des pompiers Gauthier a aussitôt sonné une seconde alarme afin de maîtriser l'incendie le plus rapidement possible et exécuter le sauvetage des locataires. Quelques minutes plus tard, lorsque les sauvetages eurent été opérés, le feu a été attaqué dans toutes les directions et vers onze heures tout était terminé. Grâce à la rapidité d'action du chef Gauthier, les pertes ne s'élevèrent qu'à \$40,000. Elles sont d'ailleurs couvertes par les assurances.

L'édifice appartient à A.-G. de Tonnancourt, 76, avenue Maplewood.

UN BAIN INATTENDU

Napoléon Frappier, 40 ans, de St-Hyacinthe, boucher de sa profession, l'a échappé belle hier soir. En marchant sur les bords du canal La Chine, au bas de la rue Richmond, Frappier est tombé et a roulé dans le canal. A force de se débattre, il est parvenu à s'accrocher à un gros bloc de glace et à s'y maintenir. Il est demeuré dans cette position, de

l'eau jusqu'à la ceinture, durant trois heures à crier au secours. Par bonheur, M. Cosgrove, contremaître à la Canada Sugar Refining Company, l'entendu les cris d'appel de Frappier et a prévenu la police. L'agent Jolicoeur, aidé du sergent Wilbrod Laflamme et de l'agent Martineau, s'est mis à la nage après s'être enroulé un câble sous les aisselles et a retiré le malheureux du danger.

GARÇON MALCHANCEUX

Le docteur D. de Jersey White a capturé hier soir, avenue Union, un garçon de dix-huit ans qui venait de s'emparer de son automobile. Le prévenu dit se nommer Silva de Varennes, rue Duke. Il a protesté qu'il ne voulait que faire une randonnée et nullement voler la machine, dont, prétend-il, il n'aurait su que faire.

IL SUCCOMBE A SES BLESSURES

Joseph Daniel, 10 ans, 610, rue Alma, a succombé samedi après-midi, des suites d'une fracture crânienne. L'enfant avait été frappé par une automobile le 3 octobre dernier, au coin des rues St-Valier et Beaubien. Un abcès s'est développé au cerveau et samedi il mourait.

UN CHAUFFEUR DELICAT

Alfred Gendreau, 32 ans, 624, rue Visitation, a été renversé samedi soir par une automobile, au coin des rues St-Laurent et Villeneuve. Le chauffeur a filé à grande vitesse, une fois le coup fait. Heureusement, les blessures n'avaient aucun caractère de gravité et M. Gendreau a pu retourner chez lui.

ACCIDENT D'AUTO

Mlle Mary McLaughlin, 29 ans, 1959, rue Saint-Denis, a été renversée par une automobile, au coin des rues Belecasse et Saint-Denis. Les blessures ne sont pas graves.

La Belgique

n'abandonne rien

Bruxelles, 7 (S.P.A.). — L'Agence de nouvelles semi-officielles belge dément les rumeurs parues dans certaine presse française voulant que la Belgique abandonne ses droits de priorité aux réparations. "Nous sommes autorisés à dire, annonce l'agence, que le gouvernement belge n'a jamais étudié la question de renoncer au droit de la Belgique à la priorité des paiements allemands accordée par le traité de Versailles."

Tarif préférentiel maritime

Les compagnies de transport attachent une certaine importance à la mise en vigueur de l'article 28 de l'acte de la marine marchande des États-Unis qui pourvoit à accorder un tarif préférentiel sur le transport par chemins de fer des marchandises exportées à bord de navires américains. On croit que les ports canadiens, en général, y trouveraient leur bénéfice.

L'agriculture en Ontario

Toronto, 7 (S. P. C.). — M. J. Martin, ministre de l'agriculture, a parlé, vendredi, des projets du gouvernement relative-

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDE D'ÉLÈVES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CHANGEMENTS À LOUER: — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

TROUVE: — Jusqu'à 10 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

PÉRIODE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

MATSONS, MAGASINS, ETC., À LOUER: — Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

À VENDRE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CARTES PROFESSIONNELLES: — Tarif sur demande.

AVIS LEGAUX: — 15 sous la ligne annoncée.

NAISSANCES, DÉCES, MESSSES: — 50 sous par insertion.

RENTES, ÉPARGNES: — 50 sous.

CARNET, MONTAIGN, NOTES, PERSONNELLES, ETC.: — \$1.00 par insertion.

DORURE, ARGENTURE

SUR CALICE, CHAÎNE, ETC.
VERNISSEMENT À L'OR
SUR ORNEMENTS D'ÉGLISE
PLACAGE D'ARGENTERIE
NICKELAGE, RÉPARATIONS
Cie ROYAL SILVER PLATE
4, GROSSE, géant. 48, CRAIG OUEST

COLLEGE DE BARBIER

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser: Moler Barber College, 62, St-Laurent.

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES reconstruits de toutes les marques et prix, vendus, loués, réparés. Protecteurs de chèques, rubans, papier carbone. Main 2202, Canada Typewriter Exchange & Supply, 58, rue Saint-Jacques.

MAISON À VENDRE

Berri, 475 — 4 étages, briques soignées, coin de rue. Revenu \$1860.00. Prix \$15,000.00. Nadeau, Main 6420.

MAISON DE CAMPAGNE À LOUER

A Dorion, maison meublée, grand terrain, au bord de l'eau, électricité, téléphone, 112 Avenue Laval. Es 3128

CIGARETTES DERBY

FAVORITES PARTOUT

10¢ LE PAQUET

En Afrique-Sud

Londres, 7 (S.P.A.). — On annonce officiellement que le prince de Galles s

CAMPAGNE MUNICIPALE

M. Martin est hué à Maisonneuve et à l'Académie Saint-Paul

Le maire de Montréal descend de l'estrade, à l'Académie Saint-Paul et joue du poing — A Maisonneuve, les interruptions et les horions pleuvent — Il appelle ses amis les policiers à sa rescousse — M. Charles Duquette est acclamé à Hochelaga et à Villieray.

La campagne municipale a pris fin, hier soir, au milieu d'un grand enthousiasme en faveur de M. Charles Duquette, à l'Académie Saint-Joseph, rue Desjardins, et à l'école de Villieray, rue Boyer. Ce fut un contraste frappant avec le tumulte et le désordre qui ont accompagné les deux assemblées du maire Martin, au marché de Maisonneuve, et à l'Académie Saint-Paul, rue Saint-Denis.

Le maire a essuyé un feu roulant d'interruptions à Maisonneuve comme à Saint-Edouard: il a tenu tête à l'orage pendant quelques minutes, puis sa colère a éclaté. A Saint-Edouard, il s'est lancé les poings levés sur M. J.-C. Lanctôt, qu'il avait invité à monter sur l'estrade; le maire a frappé M. Lanctôt à la poitrine, et ce dernier s'est retiré aussitôt disant qu'il se respectait trop pour se battre à coups de poings avec le maire de Montréal.

Quelques minutes plus tard, le maire, assailli par de constantes interruptions, a sauté en bas de l'estrade et s'est jeté sur un citoyen qui lui demandait de parler du scandale de Maisonneuve. Une mêlée générale s'en est suivie au tour du maire, et ce dernier a baillé ferme, car lorsqu'il est revenu sur l'estrade, il avait son faux col défilé, et sa cravate à moitié arrachée et sa chevelure en désordre. A ce spectacle, la foule a crié: "Honte! Honte! Chou Martin!" comme dégoûtée du geste peu édifiant que venait d'accomplir le maire de Montréal.

A Maisonneuve, les interruptions lui ont crié de parler du scandale de Maisonneuve; le maire n'en a pas soufflé mot; il a fallu toute la force des cinquante policiers qui l'entouraient, pour apaiser les plus violents de ses adversaires, et lui permettre de dire quelques phrases; malgré cela, il n'a pu se faire entendre tant les cris fusillaient de toutes parts.

M. Martin n'a trouvé qu'une seule excuse à son impopularité: "Voilà l'ingratitude de la vie publique, a-t-il dit, dépité; pendant vingt-cinq ans j'ai fait mon devoir et voilà ma récompense!"

Un tout autre triomphe a accueilli M. Charles Duquette, dans Hochelaga, dans Villieray, dimanche après-midi et dimanche soir. Des foules compactes l'ont escorté partout, l'acclamant à tout rompre et l'écoulant, lui et ses orateurs, dans un parfait silence. Ce fut partout un enthousiasme, dans les salles remplies à débordement, où il n'y avait que deux ou trois policiers qui sont restés tranquilles à leur poste.

LES ASSEMBLÉES DE M. DUQUETTE

Dès trois heures, dimanche après-midi, la salle de l'Académie Saint-Joseph était déjà bondée, malgré l'inclemence de la température. L'arrivée de M. Charles Duquette et de ses lieutenants a provoqué une scène d'enthousiasme qui a duré plusieurs minutes; quelques-uns ont même crié: "M. Duquette, nous sommes à vous!" sans besoin d'un détachement de police pour se frayer son chemin à travers la foule jusqu'à l'estrade. Les applaudissements se poursuivent pour saluer M. Luc Rochefort, M. E.-L. Patenaude, M. Arsène Lavallée, M. J.-A.-A. Leclair, qui prennent place aux côtés du candidat.

MM. J.-W. Moreau et le docteur B. Bonnier présidaient conjointement l'assemblée. M. le notaire Savignac a ouvert la série des discours, faisant en peu de mots l'éloge du candidat. M. Alfred Girard, président du club ouvrier de Maisonneuve, l'a suivi, pour dénoncer la conduite du maire Martin, gros propriétaire, envers l'un de ses locataires et pour prévenir les ouvriers que Médéric Martin était loin d'être l'ami des ouvriers. M. Edgar Laliberté a jeté ensuite, au ridicule sur M. Martin et a fort amusé l'assistance. Puis M. Arsène Lavallée, ancien maire de Montréal, a critiqué à fond l'administration du régime Martin de 1914 à 1918; il a rendu hommage au gouvernement de Québec d'avoir mis fin à cette ère d'extravagance et de déficits, en enlevant au maire les pouvoirs de sa fonction comme chef de l'exécutif.

M. Duquette parle ensuite. Une longue ovation l'accueille pendant plusieurs minutes, puis il prononce son discours dans un grand silence; de temps en temps, on entend "Honte à Martin! Chou Martin!" quand l'orateur fustige les actes de son adversaire.

M. Duquette déclare qu'il s'est porté candidat dans l'intérêt du peuple, car il n'a pas hésité de la mairie. "Je me présente pour deux ans, dit-il, et pas un jour de plus; je ne serai pas un maire crampon, ni un maire perpétuel."

M. Duquette accuse le maire d'avoir lancé un défi à la population de Montréal avant le jour de la nomination. Le maire Martin, dit-il, a déclaré peu de temps avant la nomination: "Je suis maire, je me choisis, et vous, peuple de Montréal, vous n'avez rien à dire." Pas un tar de Russie, dit M. Duquette, pas même un Trotsky n'aurait osé jeter le gant à la face de toute une population. J'ai relevé le défi pour défendre l'honneur de tous mes compatriotes; j'ai relevé le défi non pas seulement pour l'honneur d'être maire mais pour libérer la population de Montréal de ce dictateur. Je serai maire pour le peuple et non pour moi.

Il reproche au maire Martin de s'être vanté d'avoir enseigné l'économie à l'hôtel de ville, et il passe en revue le régime Martin pour en démontrer les conséquences. La dette était en 1914 de \$775,000; au 31 décembre 1914, de \$80,800,000; en 1915, de \$97,000,000; en 1917, de \$100,371,000; en 1918, de \$118,892,000. Est-ce un résultat d'économie? Economise-t-on ainsi dans les familles? Il passe ensuite

aucunement être tenu responsable de ce qui est arrivé.

Le maire Martin a ensuite abordé les attaques de son adversaire. M. Charles Duquette. Il revendique un passé consacré à la défense de la classe ouvrière, non seulement à Montréal, mais aussi à Ottawa et à Québec. Le maire se lance ensuite contre ceux qui veulent le dénigrer et le ridiculiser. Il déclare au peuple qu'il a eu l'honneur de recevoir, durant son séjour à la mairie, les personnages les plus distingués et qu'il a fait honneur à la ville de Montréal. Le maire réfute également les dires de ceux qui veulent lui attribuer le coût de la toge municipale qui, dit-il, est destinée à remplacer celle qui a été détruite dans l'incendie de l'hôtel de ville. En terminant, le maire remercie ceux qui ont bien voulu lui prêter leur attention et pardonne à ceux qui l'ont interrompu au cours de cette réunion.

A l'Académie Saint-Paul, dimanche soir, le maire n'a guère eu plus de succès, la foule lui a fait un mauvais parti, malgré le détachement très imposant de police qui garnissait toute la salle. Le maire a continué à parler, mais il a été interrompu au point qu'il en a perdu la tête et qu'il s'est livré à des exploits pugilistiques que nous signalons plus haut. La foule l'a hué encore de plus belle et la réunion s'est terminée dans un brouhaha indescriptible, malgré les efforts de la police et de M. Victor Carmel, échevin du quartier, qui présidait, pour maintenir l'ordre.

LES AGRONOMES CANADIENS

A UN DINER-CAUSERIE DONNE SAMEDI SOIR AU CERCLE UNIVERSITAIRE. M. CHARLES-A. FONTAINE DONNE UNE CONFÉRENCE SUR LE SOL — LE DR G.-E. BARIL ÉTAIT L'HÔTE D'HONNEUR

La société des Agronomes Canadiens, section de Montréal, a donné son lunch-causerie mensuelle samedi, le 5, au Cercle Universitaire. Le professeur Chs-A. Fontaine, de l'Institut agricole d'Oka, a été le conférencier du jour. Il a choisi pour sujet de sa conférence: "Le sol: recherches scientifiques nécessaires à l'agriculture".

Le professeur Chs-A. Fontaine, de l'Institut agricole d'Oka, a été le conférencier du jour. Il a choisi pour sujet de sa conférence: "Le sol: recherches scientifiques nécessaires à l'agriculture". Dans un bref résumé, il a fait l'histoire des recherches sur le sol. Il a condensé en quelques lignes les grandes découvertes des savants en ce qui concerne la nature et les propriétés du sol, puis a fait voir quelques-unes des hypothèses modernes de la recherche expérimentale. Il a fait un fort plaidoyer en faveur de la recherche expérimentale en cette matière, recherche entreprise chez nous et par nous aux fins d'avoir plus à recourir uniquement aux conclusions de travaux faits à l'étranger, conclusions qui ne sont pas toujours applicables dans notre province. Dans la dernière partie de sa conférence, le prof. Fontaine a signalé quelques-uns des moyens pratiques d'arriver à vulgariser les données jusqu'ici acquises au domaine des sols. La conclusion a porté sur l'importance de l'enseignement agricole.

Le Dr Georges Baril était l'hôte d'honneur des ingénieurs agronomes. Présenté par M. H.-M. Nagant, président de l'association, le Dr Baril fit une brève mais fort intéressante allocution. "Le problème agricole dans notre province, dit-il en substance, reste encore le plus important de tous nos problèmes, celui qui appelle le concours de toutes les personnes influentes, aux fins d'en trouver une solution juste et efficace." C'est le Dr Charron, directeur de l'Ecole de l'agriculture de Saint-Hyacinthe, qui a remercié le conférencier.

Étaient présents à ce lunch-causerie MM. H.-M. Nagant, professeur à l'Institut, Chs-A. Fontaine, Dr G. Baril, professeur à l'Université de Montréal; Dr A.-T. Charron, de Saint-Hyacinthe; Dr Tassé, de Montréal; MM. Vézina et Lamontagne, d'Oka; Elzéar Montreuil, de Farnham; Firmin Letourneau, B.S.A., de Montréal; L. Laflamme, de Montréal; A. Tremblay, de Drummondville; Fred H. Grindley, secrétaire général de l'association; G. Toupin, professeur à l'Institut; N. April, de Saint-Martin; L. Sylvestre, de Saint-Jacques; Aristide Perrais, de Montréal; A. Gosselin, de Valleyfield; J.-N. Ponton, de Montréal; A. Saint-Arnaud, de Saint-Jean; A. Charbonneau, de Joliette; R. Meunier, de la Coopérative Centrale de Montréal; A. Raymond, B.S.A., de Montréal; J. Auger, de Verchères.

M. Patenaude dit que le vote de lundi prochain va marquer la victoire finale du peuple contre la démagogie, en éliminant M. Duquette, il y a une chose qui vit toujours, dit-il, c'est la vérité, et elle va triompher lundi: le mensonge a fini son règne. Quel que soit le résultat de la lutte, M. Duquette sortira le plus grand. Lundi sera le jour où le peuple revendiquera ses droits et ses privilèges et où il triomphera.

M. Patenaude termine en conviant toute la population à assister lundi à une aurore nouvelle, qui sera en même temps l'aurore du bonheur et de la prospérité pour toute la ville de Montréal, parce qu'elle manquera le jour de la victoire de M. Duquette.

L'IMMIGRATION AUX ETATS-UNIS

Le projet de loi qui tend à réviser le pourcentage des immigrants soulevé une grosse discussion à la chambre américaine.

Washington — La Chambre a commencé à discuter le projet de loi sur l'immigration. Bien que les débats généraux soient limités à dix heures, on pense que la discussion des amendements retardera le vote jusqu'à la fin de la semaine prochaine.

Le projet Johnson propose une quote-part de deux pour cent basée sur le recensement de 1890, prévoit l'examen à l'étranger des étrangers désirant s'établir aux États-Unis et interdit en réalité l'entrée des Japonais. Les partisans de la base de 1890 disent qu'elle aurait pour but de réduire le nombre des immigrants de l'Europe centrale et méridionale et d'augmenter au contraire la proportion des émigrants venant du nord et de l'est de ce continent; cette proposition a soulevé de vives protestations pour la même cause. La loi actuelle fixe la quote-part à 3 pour cent sur la base du recensement de 1910.

Le représentant Sabath, démocrate de l'Illinois, a déposé hier une résolution demandant l'extension de la loi présente jusqu'au 31 décembre 1925 (cette loi expire le 30 juin) et l'étude du problème par une commission composée de deux sénateurs, de deux représentants et de trois autres membres nommés par le pré-

Victoire travailliste en Australie-Sud

Le parti ouvrier a renversé le parti libéral aux dernières élections générales — M. Gunn est maintenant premier ministre.

ADELAIDE, Australie, 7. — Les travaillistes ont, d'après le dernier résultat des élections générales, une majorité de quatre ou cinq sur 46 députés. Dans le dernier parlement la position des partis était la suivante: libéraux, 26; travaillistes, 16; et le parti des fermiers, 4.

Un des facteurs qui a contribué à la défaite des libéraux est leur sept années de règne continu et le refus des fermiers de s'allier à eux pour faire la lutte aux travaillistes.

M. Gunn, le futur premier ministre, est arrivé dans l'Australie-sud en 1908. Il est le chef du parti travailliste depuis cinq ans.

LE RAPPORT DES EXPERTS EST ACCEPTÉ EN PRINCIPE

Le sous-comité de rédaction le terminera probablement aujourd'hui.

PARIS, 7. — Le comité des experts a travaillé toute la journée d'hier pour mettre la dernière main au rapport qu'il devra présenter jeudi, probablement, au comité des réparations.

Les raisons du retard dans la présentation de ce rapport seraient de fortes divergences d'opinions entre les délégués britanniques et américains.

Cependant la Canadian Press a été autorisée hier soir à faire la déclaration suivante:

"Le rapport du comité Dawes est complet et a été accepté en principe par tous les membres."

On a annoncé hier soir que si le travail de la Commission des réparations n'est pas terminé cet avant-midi la remise officielle du rapport n'aura lieu que mercredi.

Le représentant Fairchild, républicain de New-York, fit remarquer que les Japonais étaient "inassimilables".

Le représentant Kunz, démocrate de l'Illinois, dit que beaucoup d'hommes qui n'étaient pas citoyens ont servi sous le drapeau américain pendant la guerre. "Trois cent mille d'entre eux, affirmait-il, se sont engagés pour nous protéger."

M. Meighen prophétise

Windsor, 7. (S.P.C.) — Lors d'un banquet donné hier soir en l'honneur de M. Arthur Meighen, à l'hôtel Prince Edward, le chef de l'opposition fédérale a prophétisé que le prochain discours du budget ne contiendrait aucune réduction de tarif pour les instruments aratoires. M. Meighen a ajouté

que les progressistes seront encore dupes des libéraux comme ils l'ont déjà été.

Le chef conservateur a critiqué l'achat de l'Union Club, à Londres, au prix de \$1,300,000. Sur la question du tarif, M. Meighen dit qu'il est en faveur d'un tarif raisonnablement élevé qui puisse protéger nos industries.

Où se cultive le meilleur thé

La plante de thé pousse surtout sur les coteaux d'une montagne bien drainée, dans un pays où il y a beaucoup d'humidité et une grande chaleur. Certaines parties de Ceylan, des Indes et de Java sont idéales pour la production des meilleurs variétés de thé. Le SALADA est un mélange des meilleures qualités de thé produites en ces trois pays, les plus fertiles du monde pour la production de thé.

Lettres de Fadette

3ème et 4ème séries, 55c, franco 3ème série, 80c, franco

Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

Service de Librairie du "Devoir"

LIVRES SERIEUX

RECOMMANDE (pour personnes averties seulement)

Fort volume broché, 452 pages, 36ème mille. Au comptoir, \$1.25 Par la poste, \$1.35

HISTOIRE DU CHRIST, par Giovanni Papini

SPECIAL

50s. au comptoir, par la poste 60s.

"THE CLASH" par William Moore (Relié, papier de luxe. Valeur normale de plus du triple—100 seulement!)

L'Ecole Sociale Populaire

(Publication mensuelle)

Vers les terres neuves, par le R. P. Alexandre Dugré, s. j. 25

Le travail du dimanche dans notre industrie, par Mgr Eug. Lapointe. 10

L'Action Sociale, par Antonio Perrault. 15

Syndicats patronaux, par M. l'abbé Emile Cloutier. 15

Un catholicisme social, Frédéric Ozanam, par E. M. Gouin, P.S.S. 10

L'organisation professionnelle, par Mgr L. A. Paquet. 15

Projet de Colonisation, par le R. P. Marcel Martineau, s. j. 10

Le Chômage, par Gérard Tremblay. 25

La Société Catholique de Protection et de Renseignement, rapports annuels du Secrétaire. 15

Les Parents, l'Eglise et l'Etat dans leurs rapports avec l'école, par M. l'abbé J. A. D. Sabourin. 15

Le charbon au Canada, par le R. P. Paul Chartier, s. j. 15

Les trois étapes de la question ouvrière, par M. l'abbé Edmour Hébert. 15

Nos Pêcheries, par M. Fabien Bugeaud, député de Bonaventure. 15

La mortalité infantile, par le Dr Joseph Gauvreau. 15

La Tuberculose, par le R. P. Pierre Fontanel, s. j. 15

Les Livres, tonique ou poison, par M. le curé C. A. Lamarche. 10

Pour les commandes par la poste, ajouter 2 sous.

Livres Canadiens

Lettres de Fadette, 3ème série 55c

Lettres de Fadette, 4ème série 55c

Lettres de Fadette, 5ème série 80c

Campanules, vers 80c

Perrine et Charlot 85c

Ames et paysages 80c

Jules Faubert, le roi du papier 1.00

La Vie du Père Lacombe 2.10

Henri Bazire, (édition canadienne, préface par Henri Bourassa) 28

Notes historiques sur la Vallée de la Matapédia, par M. l'abbé J.-D. Michaud 1.10

Coquillages, par Rév. Frère Marius 65

La Montagne de Bois, par M. l'abbé Clovis Roudeau 1.60

Patriotisme, Nationalisme, Impérialisme, par Henri Bourassa 28

Pour tout achat de deux dollars, la livraison est faite sans frais à Montréal contre recouvrement (C. O. D.)

TELEPHONE: MAIN 7460

S'adresser au Service de librairie du Devoir, case postale 4020

Prière d'accompagner toute commande d'un mandat, d'un bon postal ou d'un chèque payable au pair à Montréal

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères

Solde du Stock de Faillite de Meubles de O. LANGLOIS LIMITEE

Il ne nous reste que quelques mobiliers et quelques morceaux de ce stock de faillite — nous les offrons à des prix d'un bon marché incomparable.

MOBILIER DE SALLE à dîner, en merisier fini noyer, 9 morceaux: buffet avec miroir biseauté, cabinet à porcelaine, table oblongue à extension, 5 chaises et 1 fauteuil, avec sièges en cuir; prix de O. Langlois, \$55, le nôtre 118.75

MOBILIER DE CHAMBRE à coucher en merisier, fini acajou, 4 morceaux: bureau, chiffonnier, table de toilette, tous avec miroir biseauté, et lit massif; 129.00

MOBILIER DE BOUDOIR, en chêne solide; sièges mobiliers recouverts en imitation de cuir espagnol de bonne qualité; prix de O. Langlois, \$55, le nôtre 34.90

TABLE DE CUISINE, émaillée blanc, dessus en porcelaine; construction très solide; dimensions: 25 x 42 pouces 10.75

PANIER à ouvrage, rotin fini ivoire, naturel ou brun 3.95

CABINET DE CUISINE en orme fini doré; valeur exceptionnelle à 39.50

DIVANETTE en chêne solide fini fumé, recouverte en imitation de cuir espagnol de bonne qualité; 39.00

CHAISE DE REPOS, chêne solide fini fumé; siège et dos recouverts en imitation de cuir espagnol 31.75

—Au deuxième

Carpettes à Prix Spécialement Réduits pour Mardi

CARPETTES en tapisserie, sans couture; variété de nuances et de dessins des plus jolis:

6.9 x 9, régulier 18.00 — réduit spécialement à 13.98

9 x 9, régulier 25.50 — réduit spécialement à 17.95

CARPETTES AXMINSTER appropriées pour passage; texture très serrée; grand choix de dessins et de nuances.

4.6 x 6 — régulier 24.50, pour 19.50

4.6 x 10.6 — régulier 26.50, pour 20.50

4.6 x 12 — régulier 29.50, pour 22.50

27" x 54" — régulier 5.25, pour 3.98

MEME QUALITE

6.9 x 9 — régulier 32.50, pour 24.95

9 x 10.6 — régulier 47.50, pour 37.00

9 x 12 — régulier 52.50, pour 39.00

Il nous reste encore quelques carpes de la vente de O. Langlois, elles sont toutes parfaites et vous sont offertes à ½ prix.

7.6 x 9 — régulier 18.00, pour 8.98

9 x 10.6 — régulier 22.00, pour 10.80

9 x 12 — régulier 25.00, pour 12.50

9 x 12 — régulier 29.00, pour 14.95

CARPETTES AXMINSTER de belle qualité; nuances combinées de rose, bleu, vert et brun; dimensions: 3 x 5.6; régulier 6.25, pour 4.98

LINOLEUM de 2 verges de largeur; très bonne qualité parfaite se vendant régulièrement 1.00 la verge, pour .69

TULLE blanc approprié pour grands rideaux ou rideaux sur vitre; très jolis nouveaux dessins; qualité de .75 à .95 la verge pour .56

TISSU à draperies; 50 pouces de largeur; choix de nuances; vert, brun, rose et bleu; rég. 1.00 la verge pour .75

STORES pour fenêtres, finis avec dentelle; dimensions: 37 x 72 pces; nuances: vert, crème et blanc; rég. 1.20 pour .98

—Au troisième

Coton Blanc de fabrication canadienne; bonne qualité forte; 35 pouces de largeur; la verge 17½

Tissu "Long Cloth" blanchi; belle qualité; 36 pouces de largeur; la verge 25

Coton Jaune Bengal; belle qualité; la verge 16½

Coton Jaune à draps; 2 verges de largeur; la verge 49

2e Journée de Notre Grande Vente, Avant Pâques d'Etoiles à Costumes et à Manteaux

Economies équivalent à 1-4 et 1-3 sur les prix réguliers

DRAP POLO à dessins quadrillés ou rayés; texture tout laine; toutes les plus nouvelles nuances pour manteaux de printemps; qualités de 3.50 et 3.95 la verge 1.69

CROISE POIRET tout laine; 54 pouces; le tissu le plus en vogue pour costumes ou manteaux de printemps; régulier 3.95 la verge pour 1.89

TISSU à costumes de sport, texture tout laine de fabrication anglaise; nuances pâles ou mi-foncées appropriées pour manteaux ou costumes; régulier 3.50 la verge pour 1.69

—Au rez-de-chaussée

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés. Eug. Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant

rue Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe.